

BILAN D'ACTIVITÉ 2025



Maison des Sciences et des Humanités SUD
Savoirs Unis pour un autre Développement
UAR 2035



UNIVERSITÉ DE
MONTPELLIER



Université
Perpignan
Via Domitia



BILAN D'ACTIVITÉ 2025

Maison des Sciences et des Humanités
SUD

*Savoirs Unis
pour un autre Développement*

Table des matières

1. LA FEUILLE DE ROUTE DE LA MSH SUD.....	5
1.1 LE PROJET MSH SUD	5
1.2 LES OBJECTIFS STRATEGIQUES DE LA MSH SUD EN 2025	6
1.2.1 EXPERIMENTER ET ACCOMPAGNER LES EVOLUTIONS DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE DANS UN CONTEXTE SOCIO-ENVIRONNEMENTAL COMPLEXE ET TENDU	6
1.2.2 UN PROJET EN APPUI AUX PROJETS STRUCTURANTS DES TUTELLES ET PARTENAIRES	7
1.2.3 UN PROJET MIEUX DEFINI POUR ETRE PLUS LISIBLE ET RENFORCER LES COMPLEMENTARITES AVEC LES PROJETS DES UNITES DE RECHERCHE DU SITE	9
1.2.4 RENFORCER LA CONTRIBUTION DE LA MSH SUD AUX ACTIVITES DU RESEAU NATIONAL DES MSH ET LES SYNERGIES AVEC LES AUTRES MSH	10
1.3 ANIMATION SCIENTIFIQUE ET STRUCTURATION DU DIALOGUE INTERDISCIPLINAIRE ET INTERINSTITUTIONNEL SUR LE SITE10	
1.3.1 MANIFESTATIONS SOUTENUES DANS LE CADRE DE L'AMI « MANIFESTATIONS SCIENTIFIQUES ».....	11
1.3.2 MANIFESTATIONS SOUTENUES DANS LE CADRE DES « COUPS DE POUCE »	11
1.4 FORMATION / JEUNES CHERCHEURS.....	11
1.5 LA DYNAMIQUE D'EQUIPE DE LA MSH SUD	12
1.5.1 ÉVOLUTIONS DE L'EQUIPE DE LA MSH SUD EN 2025	12
1.5.2 BILAN DES RESSOURCES HUMAINES	13
1.6 ÉLABORATION D'UNE STRATEGIE DE COMMUNICATION.....	13
1.7 BILAN FINANCIER 2025 ET PERSPECTIVES POUR 2026	14
1.7.1 BILAN FINANCIER 2025.....	14
1.7.2 PERSPECTIVES FINANCIERES POUR 2026	16
2. RESULTATS DE L'AXE 1 « INTERDISCIPLINARITE ».....	18
2.1 ICI-ELA : INCUBATEUR D'INTERDISCIPLINARITE ELARGIE	18
2.1.1 REGARDS CROISES SUR LE VIVANT EN SOCIETE	18
2.1.2 DIFFUSION SCIENTIFIQUE : LE CYCLE « LA CONVERSATION DES SCIENCES »	19
2.1.3 MIRANDA	19
2.2 LES AAP ET LES EQUIPES-PROJETS DE LA MSH SUD	20
2.2.1 LES EQUIPES-PROJETS	20
2.3 CONSOLIDATION DU CHANTIER SANTE/ENVIRONNEMENT	21
2.3.1 LE PLATEAU ECO SANTÉ.....	22
2.3.2 ICARES.....	22
2.4 DEFIS-CLES REGION OCCITANIE	23
2.5 LE GIS POLE FONCIER	23
3. RESULTATS DE L'AXE « SCIENCE OUVERTE » : DONNEES DE LA RECHERCHE & EDITION SCIENTIFIQUE	24
3.1 LA SCIENCE OUVERTE ET LES DONNEES DE LA RECHERCHE : PLATEFORME LABELISEE DU RNMSH	24
LE POLE DONNEES DE LA RECHERCHE DE LA MSH SUD : POLDoR	24
IR* HUMA-NUM	24
IR* PROGEDO.....	24
LES CINQ AXES DU POLE DONNEES DE LA RECHERCHE	25
CONSTRUIRE DES ACTIONS COLLECTIVES AU SEIN DE LA MSH SUD.....	26
S'INSCRIRE DANS LE PAYSAGE LOCAL SCIENCE OUVERTE ET DONNEES DE LA RECHERCHE	26
3.2 LA PLATEFORME NUMeREV : PEPINIERE DE REVUES NUMERIQUES ET PORTAIL INTERDISCIPLINAIRE DE RESSOURCES SCIENTIFIQUES EN ACCES OUVERT	27
3.3 LE PROJET COMMONDATA 2	28
3.4 LE POLE IMAGE	29

3.4.1	LA FORMATION.....	29
3.4.2	LA PRODUCTION	30
3.4.3	LA DIFFUSION	31
3.4.4	MATERIEL ET INVESTISSEMENTS	34
3.4.5	PERSPECTIVES POUR 2026	34
3.4.6	CHIFFRES DE LA CHAÎNE CANAL U	34
3.4.7	QUELQUE CHIFFRES SUR LA CHAÎNE YOUTUBE	35
3.5	CARTOGRAPHIE : CART.OCC.....	35
3.5.1	PROJET CART.OCC	35
3.5.2	PROJET CART.OCC PEDAGOGIQUE	36
3.5.3	PROJET CULTURAL WEB GIS.....	37
4.	RESULTATS DE L'AXE « SCIENCES-SOCIÉTÉ »	38
4.1	ACCOMPAGNEMENT DES ACTEURS ASSOCIATIFS : LA PLATEFORME TRAIT D'UNION.....	38
4.1.1	CONTRIBUER A LA STRUCTURATION D'UN ECOSYSTEME DE RECHERCHE PARTICIPATIVE EN OCCITANIE.....	38
4.1.2	FAIRE EMERGER, INCUBER ET ACCOMPAGNER DES PROJETS DE RECHERCHE PARTICIPATIVE.....	39
4.1.3	PERSPECTIVES 2026.....	42
4.2	CONSTITUTION ET COORDINATION DU PILIER « CO-RECHERCHES » DU RESEAU SCIENCES EN OCCITANIE	42
4.2.1	COORDINATION DU RESEAU RECHERCHE AVEC PAR ET POUR LA SOCIÉTÉ EN OCCITANIE (RAPPSO).....	43
4.2.2	ÉMERGENCE, MISE EN RECIT ET ÉVALUATION DES RECHERCHES PARTICIPATIVES.....	43
4.2.3	CAPACITATION DES ACTEURS EN SCIENCES ET RECHERCHES PARTICIPATIVES EN OCCITANIE	44
4.2.4	ARTICULER LE PILIER « CO-RECHERCHES » AUX DYNAMIQUES DE COMMUNICATION	45
4.3	POLE « RECHERCHE / POLITIQUES PUBLIQUES »	45
4.3.1	LE LABORATOIRE DES TRANSITIONS (REGION OCCITANIE / MSH SUD / MSHS-T) : RENCONTRE DE LA SCIENCE ET DES POLITIQUES PUBLIQUES	45
4.3.2	LE PROJET MAPE.....	48
4.4	LE PLATEAU ECO SANTE	48
4.4.1	V2MOC – VEGETALISATION DES VILLES ET RISQUES DE MALADIES VECTORIELLES POUR LES PLANTES ET LES VERTEBRES	48
4.4.2	AXE INTERFACES SCIENCES-SOCIÉTÉ DE L'INSTITUT EXPOSUM	49
4.4.3	PROJET ZOOCAM DANS LE CADRE DE LA ZONE ATELIER CAMARGUE (PNR PREZODE).....	52
4.4.4	DEUX LIVING LAB DANS LE CADRE DU PNR SOLU-BIOD.....	53
	LE PROJET LLUNAM	53
	LE LIVING LAB MEDCOAST	55
4.4.6	OBSERVATOIRE EN ECOLOGIE ET EVOLUTION DE LA SANTE – MONTPELLIER METROPOLE MEDITERRANEE ET VILLE DE MONTPELLIER (OMEES)	56
ANNEXE 1	: RESSOURCES HUMAINES DE LA MSH SUD	58
ANNEXE 2	: STAGIAIRES ACCUEILLIS EN 2025	62
ANNEXE 3	: PRESENTATION DES RESULTATS DES EQUIPES-PROJETS EN 2025.....	64
ANNEXE 4	: PROGRAMMATION DES CYCLES D'EVENEMENTS.....	96
ANNEXE 5	: MANIFESTATIONS SOUTENUES DANS LE CADRE DE L'AMI REGION OCCITANIE	97
ANNEXE 6	: RAPPORT DE L'EVALUATION HCERES DE LA MSH SUD	99

1. La feuille de route de la MSH SUD

1.1 Le projet MSH SUD

Le 1^{er} juillet 2025, suite à une décision du Réseau national des MSH de faire évoluer le développement de l'acronyme « MSH », la Maison des Sciences de l'Homme – Sciences Unies pour un autre Développement est devenue la **Maison des Sciences et des Humanités – Savoirs Unis pour un autre Développement**. Son acronyme, MSH SUD, reste inchangé.

Si le « SUD » de « MSH SUD » renvoie à son ancrage au Sud et en direction des Suds, il est également un acronyme signifiant « Savoirs Unis pour un autre Développement ». Le projet de la MSH SUD vise en effet à fédérer des acteurs académiques (chercheurs de toutes disciplines) et des acteurs de terrain (privés, publics, associatifs) dans l'exploration d'alternatives aux modes de développement actuels, qui ne permettent plus de faire face aux polycrises qui nous percutent de plein fouet. Les changements globaux aujourd'hui à l'œuvre (sur le plan économique, social, politique, sanitaire, écologique) représentent des défis d'une complexité et d'une urgence inédites. La question du « développement durable » des sociétés, dans les Nords comme dans le Sud global, suppose d'explorer d'autres choix en matière de développement, de répartition et d'usage des ressources, de gouvernance et d'organisation économique et sociale, mais aussi d'interroger l'impératif même de « développement » dans sa tension de plus en plus manifeste avec l'exigence de préserver l'intégrité et la diversité des écosystèmes naturels et des cultures.

L'une des spécificités de la MSH SUD est d'accompagner le renforcement de dynamiques de recherche **interdisciplinaires**, associant notamment les sciences de nature – en particulier du vivant et de l'environnement –, aux lettres, langues, arts, sciences humaines et sociales (LLASHS), **et participatives**, i.e. aux côtés d'acteurs non-académiques (collectivités, acteurs étatiques, associatifs ou privés) qui se mobilisent autour de grands enjeux liés aux urgences socio-écologiques. Dans ce cadre, la MSH SUD constitue :

- **Un espace d'équité et de confiance** entre les partenaires de toutes disciplines, académiques et non-académiques, ouvert à tou·te·s
- **Un lieu d'appui et d'incubation** (concertation, mise en réseau, appui méthodologique et gestion adaptée)
- **Un lieu d'accompagnement** de dynamiques de co-recherche (projets exploratoires, interdisciplinarité et traduction des demandes de recherche des acteurs non académiques)
- **Un lieu d'animation scientifique** et de **co-apprentissage** autour des grands défis contemporains, en particulier les crises socio-environnementales et les changements, transitions et ruptures qu'elles occasionnent ou requièrent.

L'attention particulière qui est portée, à travers les projets portés par la MSH SUD, à la construction d'interfaces sciences-société se justifie à travers les objectifs suivants :

- Comprendre la **complexité** des questions socio-environnementales et des défis des changements, transitions et ruptures : enjeux sanitaires, sociaux, environnementaux, éducatifs, énergétiques, numériques, etc.
- Renforcer les **processus de co-recherche** entre acteurs de la recherche académique et du tiers-secteur de la recherche en Occitanie.
- Accompagner la **formation à la recherche**, notamment interdisciplinaire et participative, ainsi qu'autour des enjeux propres à l'ouverture de la science.

- **Traduire** ces enjeux à la croisée de différents secteurs et accompagner les acteurs des collectivités dans la co-construction de l'action publique.

Enfin, la MSH SUD développe une vision résolument large de la « **science ouverte** », entendant ouvrir la science non seulement par une meilleure diffusion (gratuité et libre accès) des productions scientifiques (publications et données), mais aussi par une élaboration de cadres de recherche plus collaboratifs, permettant une réelle co-construction des connaissances et de leur grille de traduction dans l'action. Cela rejoint les grands objectifs du Plan National pour la Science Ouverte (PNSO) : généraliser l'accès ouvert aux publications scientifiques, structurer et ouvrir les données de la recherche et s'inscrire dans une dynamique durable, européenne et nationale. La MSH SUD contribue à ce plan par la mobilisation des différents dispositifs qu'elle héberge, notamment via son pôle « Données de la recherche », articulé aux IR* Huma-Num et PROGEDO (notamment via la Plateforme Universitaire de Données « PUD SUD »), accompagnant les chercheuses et chercheurs de toutes disciplines dans la gestion de leurs données, qu'elles soient de nature qualitative ou quantitative, la plateforme NumeRev (pépinière de revues scientifiques en format numérique et portail interdisciplinaire de publications scientifiques en accès ouvert), la plateforme CommonData (sur les données comme communs socio-scientifiques de la recherche, qui a entamé depuis 2024 une deuxième phase de ses travaux autour des données de la recherche en contexte de recherche participative), le pôle Image, qui met à disposition des projets qu'il accompagne un ensemble de ressources humaines et matérielles, afin de produire, réaliser et diffuser des contenus en sons et en images, mais aussi de former les chercheur.e.s aux usages de l'audiovisuel, sans oublier le projet CART.OCC, visant à valoriser le patrimoine Culturel OCCitan au moyen de la web-CARTographie enrichie.

1.2 Les objectifs stratégiques de la MSH SUD en 2025

1.2.1 Expérimenter et accompagner les évolutions de la recherche scientifique dans un contexte socio-environnemental complexe et tendu

Les urgences socio-écologiques auxquelles nous faisons face et l'émergence de nouveaux risques liés aux changements globaux interpellent le monde académique. Un croisement des regards scientifiques s'impose pour appréhender les interactions entre dynamiques sociales et biologiques, qui se traduit dans des **démarches de recherche interdisciplinaires**. Ce sont ces démarches que la MSH SUD incite et accompagne via son AAP, ses dispositifs de recherche, mais également par l'animation scientifique qu'elle propose ou à laquelle elle contribue (à l'image du cycle Regards croisés sur le vivant en société).

Mais ces démarches ne suffisent souvent pas à traiter les problèmes qui se posent dans les domaines de l'écologie, de l'alimentation, de l'énergie ou de la santé, sur fond de crise sociale. La contribution d'autres acteurs (publics, privés, associatifs) est indispensable dans une démarche de co-construction de la recherche (problématiques, protocoles, etc.). On parle alors de « **recherche participative** » ou de « **co-recherches** », qui ne peuvent émerger qu'à la condition de renforcer les capacités de recherche, de développement et d'innovation du Tiers secteur de la recherche¹, de mettre en place des systèmes de suivi-évaluation adaptés ainsi qu'une meilleure capitalisation de leurs résultats et leur essaimage (notamment à travers la coanimation du réseau RAPPPO² et la participation au réseau « Sciences en Occitanie »).

¹ Tiers secteur de la recherche (TSR) : désigne le secteur non marchand (associations, syndicats, collectivités locales...), le secteur marchand à but non lucratif (économie sociale et solidaire, groupements professionnels...), les organisations à but lucratif de petite taille (auto-entrepreneurs, groupements agricoles ou artisanaux), impliqués dans des activités territorialisées de recherche et d'innovation. Comme tel, le TSR est à comprendre comme une catégorie ouverte et dynamique du monde social, dont la base s'accroît à mesure que les besoins de connaissances et d'innovations se font jour, notamment afin de mieux documenter et outiller les transitions en cours.

² RAPPPO : Recherche Avec, Par et Pour la Société en Occitanie.

À la MSH SUD, « Agir aux interfaces Sciences et Société » implique aussi de mieux identifier ces acteurs territoriaux porteurs de demandes de recherche et riches de savoirs expérientiels, afin d'accompagner une dynamique de **traduction mutuelle** avec le monde académique. C'est ce qui est réalisé au niveau du dispositif Trait d'Union auprès des acteurs associatifs, des collectifs citoyens et dans le champ de l'économie sociale et solidaire.

De manière complémentaire, la MSH SUD accompagne les acteurs publics dans l'adoption d'une posture **partenariale** aux côtés de la recherche à travers le dispositif « Observatoire en écologie et évolution de la santé - OMEES³ » (MMM et Ville de Montpellier) et au niveau du « Laboratoire des transitions » (Région Occitanie MSH SUD / MSHS-T). Dans ce cadre, chercheurs et acteurs publics renouvellent les modalités de leur collaboration en s'efforçant de mieux articuler projets de recherche et demandes des collectivités publiques.

1.2.2 Un projet en appui aux projets structurants des tutelles et partenaires

La MSH SUD a été mobilisée dans le cadre des grands projets structurants de ses tutelles et partenaires. Au niveau de l'**Université de Montpellier Paul-Valéry**, le projet **MIRANDA** (PIA 4) a démarré le 1^{er} janvier 2024. Tout en participant à ses instances de gouvernance, la MSH SUD intervient en son sein en appui aux démarches transversales de science ouverte et de recherche participative. La MSH SUD est également impliquée dans le projet **FORESEE** (AMI « Programmes de recherche en sciences humaines et sociales », axe « Les conséquences du changement climatique »), piloté par l'Université Grenoble Alpes et auquel l'UMPV est associée. En parallèle, la MSH SUD est présente dans les comités de pilotage et conseil scientifique du projet **ICARES** (Institut pour la Compréhension, l'Anticipation et l'intervention en Environnement et Santé globale), qui vise à rassembler les chercheurs en LLASHS sur les questions de santé/environnement, dans le contexte du projet MedVallée piloté par la Métropole de Montpellier. La MSH SUD est également impliquée dans les GT sciences-société et science ouverte de l'UMPV, ainsi que dans le comité de pilotage du PEPR Corpus Humanum.

Concernant l'**Université de Montpellier (UM)**, les ressources (dispositifs, locaux et personnels) de la MSH SUD sont mobilisées en appui à la mise en œuvre d'actions dans le cadre d'un des axes du projet **ExposUM** (France 2030), construit en étroite collaboration avec les partenaires de l'I-site MUSE. Cet axe « **Interfaces sciences société** », dont la chargée d'appui scientifique et l'assistante sont basées à la MSH-SUD, vise à renforcer les dynamiques interdisciplinaires et transdisciplinaires autour de ce projet dédié à l'étude des facteurs sociaux et environnementaux susceptibles d'affecter la santé humaine. Les activités qui sont menées dans ce cadre se font en grande proximité avec les acteurs du défi-clé Région Occitanie RIVOC, en particulier au niveau du projet V2MOC visant à mieux gérer les risques infectieux vectorisés dans le cadre de la végétalisation des Métropoles de Montpellier et de Toulouse. L'observatoire OMEES constitue également un partenaire des activités entreprises dans le cadre de l'axe Interfaces d'ExposUM. En outre, la MSH SUD est mobilisée en appui à la structuration des échanges inter- et trans-disciplinaires dans les PTL de l'UM, en particulier les PTL 3 (« Biodiversité, écologie et évolution »), 4 (« Géoressources, risques et sociétés »), ainsi qu'au PTL « Transition – Gouvernance – Société » ayant pour objectif de favoriser les recherches entre les laboratoires rattachés au Pôle Sciences Sociales (SOC) de l'UM.

La MSH SUD est également impliquée auprès du **CNRS** pour l'animation des interactions interdisciplinaires et sciences/société au niveau de la zone atelier Camargue « Santé-Environnement » et coordonne un WP du projet **ZOOCAM**, opérant dans la zone atelier Camargue et par le PEPR PREZODE. Elle est également impliquée dans le PEPR SOLU-BIOD piloté par le CNRS et l'INRAE, sur les solutions fondées sur la nature, par le biais du projet de **Living'lab LLUNAM** dont Julien Mary, référent scientifique de la MSH SUD, assure la co-direction avec Alan Vergnes (CEFE, UMPV). La MSH SUD est

³ Supra.

également partenaire, toujours dans le cadre du PEPR SOLU-BIOD du **Living'lab MedCoast**, en partenariat avec le laboratoire ART-Dev. Les chargées de mission de ces deux living labs sont accueillies sur le plateau Eco-santé de la MSH SUD. La MSH SUD compagne également avec le PEPR OneWater, dont elle accueillera l'atelier commun aux PC6 et 7, du 10 au 13 février 2026, consacré à « L'eau comme commun : gouvernance, justice et résilience des socio-hydrosystèmes ». Enfin, s'agissant des interactions de la MSH SUD avec sa tutelle CNRS, rappelons que Julien Mary est membre du bureau du **Comité d'éthique opérationnel** de CNRS-SHS depuis 2024.

L'IRD a affecté, le 1^{er} janvier 2025, un Ingénieur **IR*PROGEDO**, responsable de la **Plateforme Universitaire de Données « SUD »** (données quantitatives en SHS), ce qui permet dorénavant d'accompagner des projets de science ouverte orientés vers les recherches aux Suds.

Au niveau du **CIRAD**, la MSH SUD contribue à la dynamique d'animation du pôle « Science Société » autour des approches transdisciplinaires et des co-recherches, avec un focus sur l'ingénierie pédagogique des approches participatives.

Les collaborations avec l'IRD, le CIRAD, de même qu'avec l'INRAe, l'ENSAM, l'Institut Agro Montpellier et le **CIHEAM**, se font également via les projets structurants portés par les deux universités montpelliéraines, les défis-clés de la Région Occitanie ainsi que les PEPR, ainsi que par un accès privilégié des communautés de recherche de ces établissements aux AAP et autres dispositifs de la MSH SUD.

Enfin, la MSH SUD met également un soin tout particulier à accompagner l'**Université de Perpignan Via Domitia (UPVD)**, dernière co-tutelle secondaire en date, par un appui à la co-construction de projets structurants (en réponse notamment à des AAP nationaux) et par une collaboration resserrée autour des questions interdisciplinaires (construction d'une **interface FED-FREE / MSH SUD**, appui à l'évaluation et l'accompagnement des projets BQR), sciences-société (appui au montage de la **boutique des sciences de l'UPVD**, en lien étroit avec le dispositif Trait d'Union) et science ouverte (via la plateforme NumeRev et les liens entre le pôle Données de la recherche de la MSH SUD de l'UPVD et l'Atelier de la Donnée du Roussillon ADOR).

L'UPVD, tout comme l'**Université de Nîmes (UN)** et les autres partenaires de la MSH SUD, bénéficie également d'un accès privilégié aux AAP et autres dispositifs de la MSH SUD (dont les dispositifs Trait d'union et NumeRev). Ainsi, parmi les six nouveaux projets 2025-2027 sélectionnés en réponse à l'AAP 2025 de la MSH SUD, deux sont issus de l'UPVD (PEMAF et SOLART) et un de l'UN (CTM).

La MSH SUD a par ailleurs confirmé, en synergie avec la MSHS-T (Toulouse) son rôle d'interlocuteur privilégié de la **Région Occitanie** pour ce qui concerne les interactions sciences-société et l'animation des recherches interdisciplinaires mobilisant les LLASHS. Dans le cadre d'une **convention cadre pluriannuelle** visant à soutenir et renforcer les capacités en recherche, innovation et formation des établissements dans le cadre de la transition du territoire, les actions suivantes ont pu être menées :

- Le financement et l'accompagnement d'activités de co-recherches : Laboratoire des transitions, Trait d'union, capitalisation et ingénierie pédagogique des approches participatives, animation d'un pilier « co-recherches » au niveau du réseau Sciences en Occitanie, en lien avec le RAPPSO.
- Le financement et l'animation d'une dynamique interdisciplinaire engageant les LLASHS, incluant notamment la publication d'un AMI « Manifestations scientifiques ».

Depuis 2023, la MSH SUD est par ailleurs un acteur clé de la **Convention en écologie de la santé** qui rassemble 12 établissements de recherche (dont 10 unités de recherche, l'EID et le CHU), aux côtés de la **Métropole Montpellier Méditerranée** et de la **Ville de Montpellier**. Cette convention, dans le cadre de la stratégie MedVallée et du Montpellier Process, a offert un socle pour l'élaboration et la mise en œuvre du projet d'**Observatoire en écologie de la santé (OMEES)** qui vise à renforcer la coopération entre les élus et les services techniques de Montpellier Méditerranée Métropole et les chercheurs du

site de Montpellier pour mieux gérer les problèmes sociaux, économiques, environnementaux et sanitaires qui émergent, dans le contexte des changements globaux, à l'interface santé/environnement. La finalité est de mieux traduire les résultats de recherche menés au sein d'un cadre « **Une seule santé** » sous la forme d'actions publiques innovantes et pertinentes, dans le contexte des crises sociales et écologiques. Il en est attendu le portage mutuel, par les chercheurs et les acteurs politiques, d'une politique « Une seule Santé » opérationnelle qui décloisonne les questions de biodiversité et de santé, en lien avec les enjeux d'aménagement du territoire. Le projet vise à transformer les modes de coopération à l'interface science-décision pour la végétalisation des espaces urbains, la lutte contre les insectes vecteurs de maladie, les risques sanitaires liés à l'eau ou encore la cohabitation avec la faune sauvage en milieu urbain.

La MSH SUD demeure enfin partenaire de la **Maison des Francophonies**, qu'elle héberge en son sein tout en participant à ses instances, et de l'**Agora des Savoirs**, cycle de conférences grand public. À titre d'exemple, Olivier Tinland a mené l'entretien avec l'anthropologue Philippe Descola lors de la séance inaugurale du 5 novembre 2025.

1.2.3 Un projet mieux défini pour être plus lisible et renforcer les complémentarités avec les projets des unités de recherche du site

Le projet de la MSH SUD met en cohérence les différents dispositifs (plateformes, projets et groupes de travail) autour de trois grands axes de travail (étroitement liés entre eux) :

- **Axe 1** : Développer une **conception élargie de l'interdisciplinarité** (à l'interface entre les humanités et les sciences sociales, les sciences environnementales, de l'ingénieur, etc.) accompagnant l'émergence de **nouvelles approches de la recherche**
- **Axe 2** : Interroger et accompagner d'un point de vue technique, épistémologique, juridique et éthique l'édition scientifique ainsi que la production, la gestion et l'utilisation des **données de la recherche** dans le cadre d'une **politique de science ouverte**.
- **Axe 3** : Identifier des **interfaces entre les sciences et la société** : traduction des demandes sociétales en questions de recherche par des approches **participatives** et **collaboratives** avec les acteurs sociaux (collectivités, associations, collectifs citoyens...).

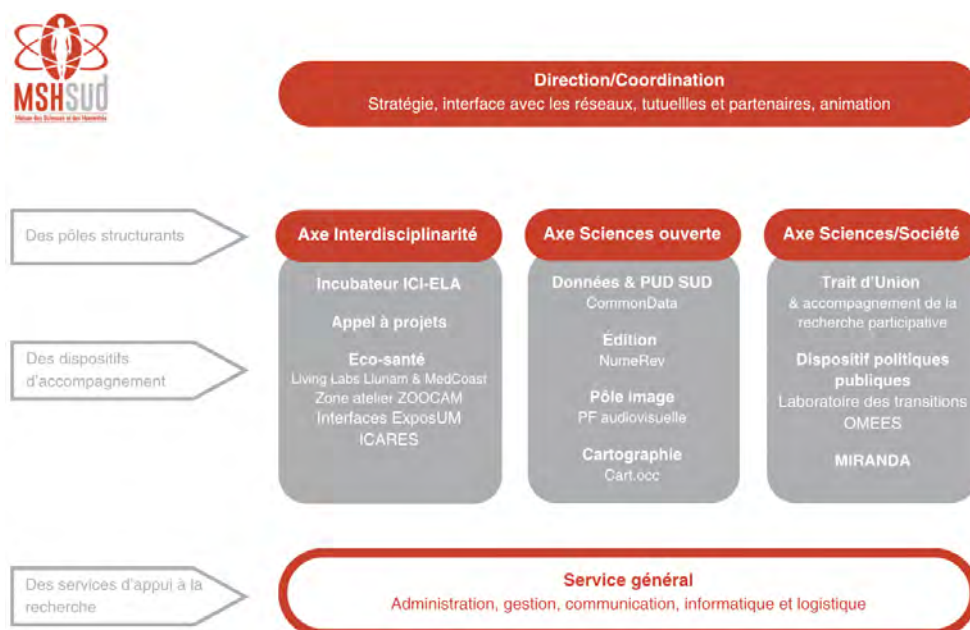


Schéma structurel de la MSH SUD - 2025

1.2.4 Renforcer la contribution de la MSH SUD aux activités du Réseau national des MSH et les synergies avec les autres MSH

La spécificité de la MSH SUD dans le paysage national des MSH et au sein du Réseau national des MSH (RnMSH) est de mettre particulièrement l'accent, conformément au mandat qui est le sien en Occitanie Est, sur une **interdisciplinarité élargie entre sciences du vivant et sciences humaines et sociales (SHS)** ainsi que sur des **formes de recherche impliquant, de manière croisée, acteurs académiques et non-académiques (recherche participative / co-recherches)**, en écho aux grands enjeux de recherche du site est-occitan.

La MSH SUD contribue activement aux activités du RnMSH, par le biais notamment de l'implication de du référent scientifique dans le groupe de travail « Valorisation, recherche partenariale et participative » (GT par ailleurs initié par la MSH SUD). La MSH SUD participe également activement aux activités du Réseau, notamment par le biais du réseau RnMSH Audiovisio (auquel participe le Pôle Images de la MSH SUD) ou du projet de webinaire RnMSH qui devrait voir le jour en 2026 autour de la recherche empêchée.

Cette contribution se trouve renforcée par la présence d'Olivier Tinland, directeur de la MSH SUD, au sein du bureau du Réseau national des MSH (2024-2026). Elle s'est par ailleurs traduite par l'accueil à Montpellier les 2, 3 et 4 juillet 2025 du Comité Directeur des MSH, réunissant les directeurs et secrétaires généraux des MSH du Réseau, ainsi que les représentants des IR* Huma-Num et Progedo.

La MSH SUD a co-coordonné (à travers l'engagement de son référent scientifique) le projet ANR SAPS « EQUIPACT » (2023-2025), réunissant sept associations, deux laboratoires publics les MSH Bretagne et Toulouse et un Muséum. Le projet vise à renforcer la qualité et l'impact de la participation citoyenne et associative dans les co-recherches au service des transitions écologiques et solidaires. Structuré en quatre axes (freins/leviers des co-recherches, formation des acteurs, pilotage stratégique, observatoire des recherches participatives), il a donné lieu en 2025 à la soumission de plusieurs articles et rapports de recherche sur le potentiel transformateur de la recherche-action participative.

Pour en savoir plus, voir notamment : <https://hal.science/search/index?q=equipact>

1.3 Animation scientifique et structuration du dialogue interdisciplinaire et interinstitutionnel sur le site

La MSH SUD a pour ambition d'accroître les synergies au sein de la communauté scientifique du site académique et d'amplifier sa visibilité nationale, d'une part en lien avec les activités du Réseau national des MSH et d'autre part auprès de l'Alliance Sciences Société ALLISS (avec l'implication du référent scientifique de la MSH SUD au sein du bureau de cette association). Par ailleurs, elle met en synergie différents acteurs, au niveau des équipes-projets et des plateformes de la MSH comme à l'échelle de l'Occitanie de l'Est, notamment à travers ses cycles d'animation scientifique.

Le cycle de séminaires « Regards croisés sur le vivant en société » (voir Annexe 4), créé en 2022, s'est poursuivi avec une nouvelle programmation mensuelle en 2025-2026. Il propose une animation interdisciplinaire et interinstitutionnelle sur le site, support à la formation doctorale, en partenariat avec l'UM, l'UMPV, les défis-clés Biodivoc et RIVOC, le Labex Cemeb et les ED du site.

Le cycle « La Conversation des Sciences » sera poursuivi en 2026, autour de la présentation de publications scientifiques récentes en LLASHS, afin de favoriser une meilleure compréhension des enjeux méthodologiques et théoriques de ces disciplines auprès d'un large public.

Notons également que le cycle « La MSH SUD fait son cinéma ! » a été reconduit. Il propose des projections-débats pour échanger autour des enjeux au croisement entre l'audiovisuel et la recherche (voir Annexe 4).

1.3.1 Manifestations soutenues dans le cadre de l'AMI « Manifestations scientifiques »

Dans le cadre de la convention cadre conclue entre la Région Occitanie et la MSH SUD, la Région a alloué une enveloppe budgétaire à la MSH SUD afin de soutenir financièrement des manifestations scientifiques en LLASHS, en tenant compte des formats spécifiques des activités de recherche dans ces disciplines.

Les réponses à l'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) sont évaluées deux fois par an par un comité regroupant les vice-présidences Recherche des Universités de Montpellier Paul Valéry, de Montpellier, de Nîmes et de Perpignan-Via-Domitia ainsi que la direction de la MSH SUD.

En 2025, ce sont sept colloques, cinq journées d'étude, scientifiques ou doctorales, un séminaire et une école d'été qui ont été soutenus (voir Annexe 5), impliquant des chercheur.e.s et enseignant.e.s chercheur.e.s de tout le site est-occitan, de Perpignan à Nîmes.

1.3.2 Manifestations soutenues dans le cadre des « Coups de pouce »

La MSH SUD propose un format « léger » de soutien à des manifestations scientifiques et à toute dynamique favorisant l'interdisciplinarité. Le soutien s'est principalement concrétisé en 2025 par la mise à disposition de salles et un appui logistique pour la tenue de plus de 50 événements scientifiques.

1.4 Formation / Jeunes chercheurs

La formation des jeunes chercheurs, en particulier à la pratique de l'interdisciplinarité et aux enjeux de la recherche participative, est l'un des principaux objectifs de formation de la MSH SUD, qui a accueilli 25 stagiaires en 2025, dont 18 gratifiés (liste détaillée présentée en Annexe 2) :

- Six stagiaires dans le cadre du dispositif Trait d'union
- Trois stagiaires dans le cadre des travaux des équipes-projets lauréates de l'appel à projet MSH SUD 2023
- Cinq stagiaires dans le cadre des activités du plateau Éco-santé
- Quatre dans le cadre de Cart.Occ
- Un au Pôle Image
- Deux dans le cadre de NumeRev
- Et deux stagiaires de classe de seconde pour une durée d'une semaine.

Depuis 2024, plusieurs personnels de la MSH SUD ont constitué un groupe de travail afin de proposer un **dispositif d'accueil et de formation destiné aux stagiaires**, afin de leur offrir un cadre d'apprentissage enrichissant et structuré. Ce programme repose sur une série d'ateliers, de temps d'échanges et de formations autour de thématiques centrales telles que la Science Ouverte et la Participation à la recherche. L'objectif est de permettre aux stagiaires de se familiariser avec ces enjeux actuels, d'acquérir des compétences pratiques et de développer une réflexion critique sur leurs expériences au sein de la MSH SUD. Ces sessions sont également ouvertes aux personnels de la MSH SUD et constituent un temps d'échange privilégié.

La MSH SUD valorise ce dispositif par le biais d'une revue **Carnets d'enquête de la MSH SUD** dans laquelle chaque stagiaire est invité.e à rédiger un article de synthèse présentant le contenu et les apports de son stage. Ces articles sont ensuite publiés et valorisés sur la plateforme NumeRev et dans HAL. Cette revue constitue une opportunité de sensibiliser ces jeunes chercheur.e.s à la rédaction scientifique. C'est également un outil de valorisation des projets de co-recherche menés avec les partenaires du territoire. La première édition sera lancée fin 2025 et elle sera présentée lors de la semaine Data-SHS le 12 décembre 2025.

Le groupe de travail ambitionne d'élargir la formation aux structures associatives et aux acteurs associés aux recherches portées par la MSH SUD. Il travaille par ailleurs à la mise en place d'une certification par **Open Badge** qui devrait voir le jour en 2026.

Par ailleurs, les séminaires de la MSH SUD sont résolument ouverts aux étudiants et aux doctorants, en particulier « **Regards croisés sur le vivant** » et le **séminaire permanent de l'axe Interface d'ExposUM** (participation créditée dans le cadre de la formation doctorale par plusieurs ED du site). L'atelier « Terrain des données », proposé depuis cette année, est particulièrement suivi par les doctorants d'ART-Dev et de SENS.

À noter que les événements de la MSH SUD sont ouverts à des publics extérieurs aux formations universitaires classiques, tels que l'Université du Tiers Temps par exemple.

1.5 La dynamique d'équipe de la MSH SUD

Courant 2025, les effectifs de l'équipe ont été renforcés avec l'affectation d'un nouvel agent (IR IRD / PUD SUD, fonctionnaire) et deux nouvelles arrivées.

Au 01/01/26, la MSH SUD compte le DU et la DU adjointe ainsi qu'une équipe de 17 membres. Sur ces 17 membres, seulement 7 sont statutaires (4 CNRS, 1 IRD et 2 UMPV), 6 sont financés dans le cadre de projets et 4 sont en CDD sur des missions pérennes. Ces personnels sont issus de disciplines et de parcours associatifs et académiques riches et variés. La MSH SUD accueille par ailleurs sur le plateau Éco-santé deux chargées de mission (Living Lab LLUNAM – poste UMR CEFE - et MedCoast – poste UMR ART-Dev).

Pour favoriser la dynamique d'équipe et inciter aux synergies entre les axes, les projets et les dispositifs, les **ateliers transversaux mensuels**, proposés depuis 2023, ont été poursuivis. Ils ont été abordés en 2025 sous un angle plus opérationnel de mise en pratique des activités identifiées lors du chemin d'impact⁴ établi en 2023-2024. L'objectif est d'identifier des leviers pour lever les obstacles empêchant d'atteindre les impacts souhaités.

L'objectif plus général des ateliers transversaux et de la gestion des ressources humaines à la MSH SUD est de favoriser le tissage de relations transversales entre les personnels de la MSH et de renforcer la mise en cohérence d'un projet coconstruit qui donne du sens au travail de chacun·e au sein du collectif et favorise les collaborations.

1.5.1 Évolutions de l'équipe de la MSH SUD en 2025

Départs en 2025 :

Fin de contrat : Ana Maria Tobon Monroy (CDD CNRS – chargée du projet MAPE) et Anaïs Frèrejean (CDD CNRS – chargée de communication).

Arrivées en 2025 :

Valentin Brunel (poste de fonctionnaire IRD – resp. PUD SUD) ; Itane Lacrampe Camus (CDD CNRS – chargée du projet Laboratoire des transitions) ; Bénédicte Felter (CDD CNRS – chargée du projet ZooCam) et accueil d'Elia Antonsanti (CDD CNRS ART-Dev – chargée du Living Lab MedCoast).

Arrivée au 01/01/26 :

Joseph Ballu (poste de fonctionnaire CNRS – chargé de communication).

⁴ Un chemin d'impact est basé sur une théorie de programme et explicite la manière dont une intervention/ des activités produiront, ou ont produit, des impacts. La méthodologie inspirée pour l'animation des ateliers MSH SUD est librement inspirée du guide ImpresS Ex ante de l'équipe ImpresS du CIRAD.

Accueil en résidence : Julie Savelli (maîtresse de conférences en études cinématographiques et audiovisuelles UMPV), accueil conjoint MSH SUD/CNRS et Mémorial du Camp de Rivesaltes (01/09/23-31/08/25).

1.5.2 Bilan des ressources humaines

En termes de postes permanents (qui demeurent l'exception et non la règle), le **CNRS** affecte 3 fonctionnaires (2,5 ETP) à la MSH SUD (4 à partir du 01/01/26) et a financé du 01/09/24 au 30/11/25 un CDD sur la fonction de chargée de communication. L'**UMPV** affecte quant à elle deux fonctionnaires et finance trois contrats (sur des supports de postes « politique de site ») et une décharge de 50 % est accordée au directeur de la MSH SUD. La directrice adjointe, agent **CIRAD**, est accueillie à la MSH SUD à hauteur de 40 % de son temps. À noter, l'affectation par l'**IRD** au 01/01/25 d'un ingénieur pour la plateforme universitaire de données SUD – IR* PROGEDO (poste de fonctionnaire).

La MSH SUD continue de financer sur ses ressources propres le salaire d'une gestionnaire. Les postes de chargés de mission sont quant à eux financés sur des ressources affectées (financements : Région Occitanie, PIA4 ExposUM, PIA4 Miranda, PNR Prezode, PNR Solubiod, MTES).

Il est à souligner que le fonctionnement structurel a été renforcé à l'automne 2024 avec l'arrivée conjointe d'une chargée de communication et d'un responsable informatique et logistique. Le CNRS a ouvert un concours sur le poste de chargé.e de communication et un fonctionnaire est affecté à compter du 01/01/26.

La dynamique d'équipe et la qualité de vie au travail restent une préoccupation majeure pour le quatuor de direction, dans un contexte où le projet de la MSH SUD repose essentiellement sur des personnes ressources et dans une moindre mesure sur des moyens matériels et techniques.

Dans le domaine de la formation, la direction de la MSH SUD a à cœur de promouvoir ses personnels et finance, sur budget propre, des formations professionnelles qui ne figurent pas dans l'offre proposée par les services dédiés du CNRS, de l'UMPV et de l'UM. Il s'agit d'accompagner les agents dans leurs besoins et l'évolution de leurs métiers.

L'Annexe 1 présente dans le détail les effectifs de la MSH SUD au 01/01/26 ainsi que l'organigramme.

1.6 Élaboration d'une stratégie de communication

Du 1^{er} septembre 2024 au 30 novembre 2025, la MSH SUD a accueilli Anaïs Frèrejean, chargée de communication en CDD, grâce à un financement de CNRS Sciences humaines et sociales. Au 1^{er} janvier 2026, c'est Joseph Ballu qui sera le nouveau chargé de communication de la MSH SUD (fonctionnaire CNRS).

Anaïs Frèrejean a eu en charge d'initier, en étroite collaboration avec la direction de la MSH SUD, une stratégie de communication cohérente et de renforcer les actions de communication externes et internes. En matière de communication externe, il s'agissait de contribuer au rayonnement de la MSH SUD, à la valorisation des projets de recherche et des dispositifs d'accompagnement à la recherche de la MSH SUD auprès des chercheurs, des partenaires et des publics les plus larges. Concernant la communication interne, il s'agissait de favoriser la cohésion de l'équipe, le bien-être au travail et de renforcer la perception que les personnels ont du mandat et de la mission de la MSH.

La MSH SUD a opté pour une communication multicanale, en s'appuyant d'une part sur les réseaux sociaux existants : **Facebook et LinkedIn**. Ils permettent de promouvoir les événements, les projets, les recrutements et les appels à projets de la MSH SUD et de ses partenaires. Pour cela, la stratégie de communication consiste à faire des publications régulières, en respectant les bonnes pratiques

spécifiques aux deux réseaux sociaux. En septembre 2024, la page LinkedIn comptait moins de 300 abonnés, elle en compte aujourd'hui plus de 1000 ; cette croissance permet aussi d'augmenter la portée des publications.

Une **lettre d'information** est également diffusée chaque mois auprès des acteurs du site de l'Occitanie de l'Est pour mettre en lumière les activités qui sont menées au sein de la MSH SUD et de son réseau de partenaires. Il s'agit de prioriser les informations de la MSH SUD, tout en promouvant ses activités via les réseaux sociaux, le site web et la chaîne Canal U de la MSH SUD. Le CRM Brevo a été remplacé en 2025 par Hubspot, proposant davantage de fonctionnalités. La promotion de certains événements, notamment grand public, est réalisée par le biais d'invitations envoyées avec le CRM afin d'avoir plus de visibilité sur le nombre et l'origine des participants, de les fidéliser et de pouvoir leur transmettre *a posteriori* des liens vers les captations qui auront été réalisées, permettant ainsi d'augmenter la visibilité de la chaîne Canal U. Par ailleurs, un formulaire d'inscription à la lettre d'information est dorénavant accessible par lien et QR code.

La **Lettre d'information du dispositif Trait d'Union**, qui a une liste de diffusion plus réduite mais un taux d'ouverture excellent, a également été basculée sur Hubspot et elle est élaborée de concert par la chargée de communication et la coordinatrice de Trait d'Union.

Le **Living Lab LLUNAM** dispose également, depuis septembre 2025, d'une lettre d'information. Elle compte 141 abonnés et a obtenu un taux d'ouverture de 48,85 %. Elle a été conçue lors de la création des éléments de communication propres au living lab, dans le respect de la charte SOLU-BIOD.

Concernant les outils de communication visuelle, plusieurs supports ont été revisités ou créés, tels que la plaquette d'information ou les kakemonos. Un livret d'accueil est par exemple en cours de réalisation afin de faciliter l'arrivée de nouveaux personnels et l'accueil de stagiaires. Concernant les signatures mails, une harmonisation a été mise en place.

Certains projets de la MSH SUD disposent de supports visuels, qui ont été développés en cohérence avec la charte graphique de la MSH SUD. La création de marque-pages et cartes postales est aussi en préparation afin de promouvoir la MSH SUD et les projets qu'elle soutient.

Les différents événements proposés par la MSH SUD sont relayés sur le site *Echo Sciences*, devenu en novembre 2025 « Science(s) en Occitanie » (plateforme du réseau régional du même nom), afin d'améliorer leur visibilité. Toutes les informations les concernant sont transmises mensuellement aux personnes en charge des agendas de l'Office de Tourisme de Montpellier, de la Métropole et du journal *La Gazette*.

À noter que le **pôle Image** met également en œuvre des actions de communication.

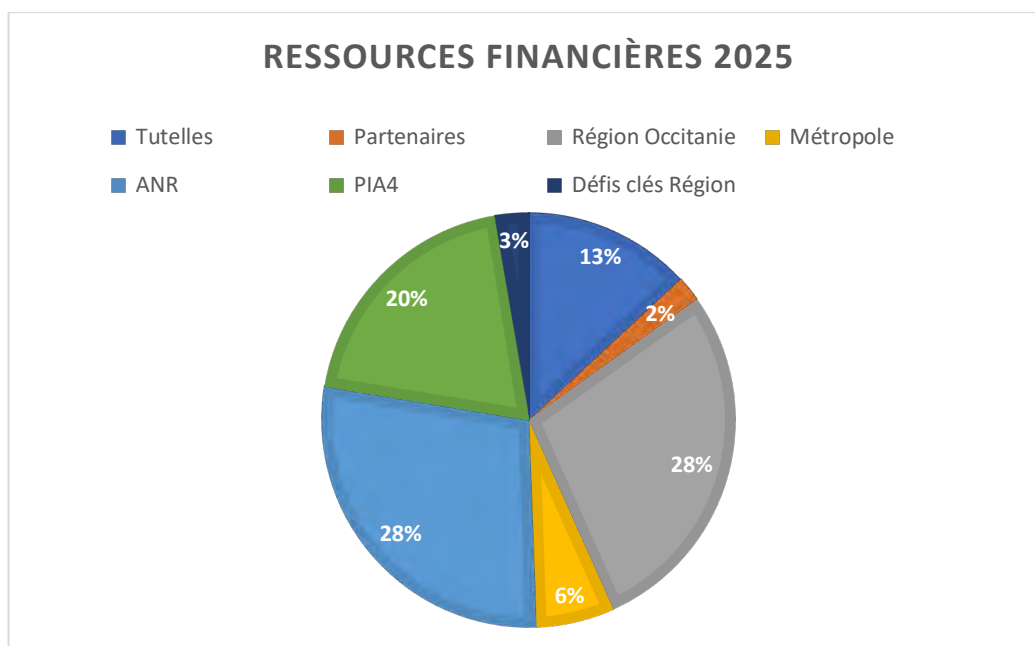
Enfin, l'ensemble des informations relatives au projet MSH SUD sont en ligne sur son **site Internet** (<https://www.mshsud.org/>), dorénavant administré par la chargée de communication.

1.7 Bilan financier 2025 et perspectives pour 2026

1.7.1 Bilan financier 2025

Les ressources financières de la MSH SUD en 2025 se sont élevées à 993 891 € et le budget consolidé est de 1 717 226 €. Les crédits sont gérés par les trois tutelles principales de la MSH SUD : le CNRS, l'UMPV et l'UM.

Les dépenses s'élèvent quant à elles à 653 916 €. La différence de 339 975 € correspond au report de crédits affectés aux projets LLUNAM (142 105€), ZooCam (74 184 €) et dans le cadre de la convention avec la Région Occitanie (120 205 €) ainsi qu'à des ressources propres non dépensées (3 481 €).



Les ressources financières de la MSH SUD sont constituées par :

- **Des ressources propres (25 %)**
 - Contribution des tutelles principales et secondaires (13 %)
 - Contribution des partenaires (2 %)

Le montant total des ressources propres est stable.

Les ressources propres permettent la prise en charge du salaire de la gestionnaire de la MSH SUD et des frais d'occupation des locaux.

Ces ressources permettent aussi le financement de :

- l'adhésion de la MSH à l'Alliance Sciences-Société (ALLISS)
- la tenue de son Conseil scientifique une fois par an en présentiel
- les missions entrantes et sortantes des personnels et de personnalités invitées (hors financement sur ressources affectées)
- le renouvellement du parc informatique et l'abonnement à des licences ainsi que les frais d'hébergement des différents sites web
- le financement de formations à destination des personnels
- diverses dépenses de fonctionnement courant (fournitures, abonnements, etc.).

Sur ces ressources sont également financées les dépenses du pôle Science ouverte : le projet NumeRev, le Pôle Image (audiovisuel) et le Pôle Données de la recherche. À noter que d'importants investissements ont été réalisés en 2024-2025 pour renouveler le matériel audiovisuel du Pôle Image. Les ressources propres permettent enfin le cofinancement du dispositif Trait d'Union et le financement des travaux des équipes-projets sélectionnées dans le cadre de l'AAP de la MSH SUD.

Ainsi compris, les financements apportés par les tutelles principales et secondaires ainsi que les partenaires de la MSH SUD sont essentiels à son bon fonctionnement sur le plan structurel. Il s'avère qu'une part importante reste dévolue au financement de l'indispensable poste de gestionnaire et aux frais d'occupation de locaux.

En particulier, les financements apportés par la Région Occitanie et la Montpellier Méditerranée Métropole sont absolument cruciaux car ils permettent de développer le programme d'actions de la MSH SUD, en particulier celui du dispositif Trait d'Union et les activités réalisées dans le cadre du récent plateau Éco-santé.

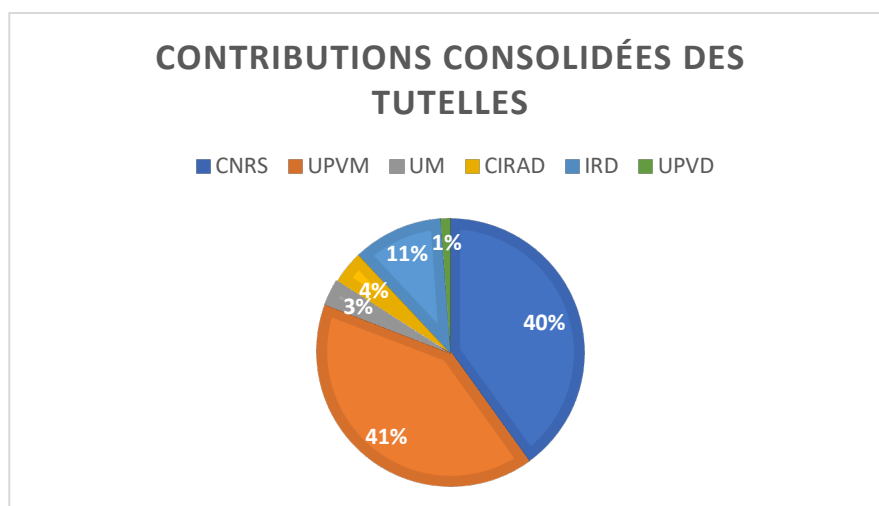
- **Des ressources affectées (75 %, dont 40 % sont reportés en 2026)**

- Région Occitanie : dans le cadre d'une convention pluriannuelle, la Région Occitanie finance le dispositif Laboratoire des Transitions, co-finance le volet « co-recherche » et ingénierie pédagogique dans le cadre du Pôle Sciences-Société de la MSH SUD et du réseau Sciences en Occitanie, et des actions d'animation scientifique, dont les projets sélectionnés dans le cadre d'un Appel à manifestation d'intérêt dédié aux rencontres scientifiques en LLA SHS. Elle contribue également au financement du dispositif Trait d'Union.
- Région Occitanie : dans le cadre du défi-clé RIVOC, financement d'un WP confié à la MSH SUD sur la Végétalisation des villes et les risques de maladies vectorielles pour les plantes et les vertébrés (V2MOC) et co-financement du projet Concise.
- Montpellier Méditerranée Métropole : co-financement des activités développées dans le cadre du plateau Eco-Santé.
- Ministère de la Transition écologique / Direction générale de l'énergie et du climat (MTE/DGEC) : financement du volet concertation-communication du projet MAPE (Réduction de la Mortalité aviaire dans les parcs éoliens).
- Institut national des SHS/CNRS (InSHS) : financement de l'accueil en résidence conjointe MSH SUD/CNRS et Mémorial du Camp de Rivesaltes (01/09/23-31/08/25).
- France 2030 Univ. de Montpellier : dans le cadre de l'Institut ExposUM, l'ANR et la Région Occitanie financent l'axe Interfaces Sciences-Société de l'Institut ExposUM, incluant notamment le salaire d'une chargée d'appui scientifique accueillie à la MSH SUD
- PIA4 Univ. de Montpellier Paul Valéry : dans le cadre de MIRANDA, financement d'une chargée de projet Cart.Occ (cartographie) et projet d'un demi-poste affecté à Trait d'Union
- PNR PREZODE : financement de ZooCam (chargée de mission et fonctionnement)
- PNR Solubiod : financement du Living Lab Llunam (fonctionnement, les deux chargées de mission étant hébergées à la MSH SUD mais sur des postes CEFÉ et ART-Dev, financés par le PNR)

1.7.2 Perspectives financières pour 2026

Les ressources financières prévisionnelles de la MSH SUD pour l'année 2026 s'élèvent à 733 344 €, dont 21 % de ressources propres et 79 % de ressources affectées, sachant que 8 % d'entre elles seront reportées en 2027 dans le cadre de projets pluriannuels. Le budget consolidé s'élève quant à lui à 1 478 864 €.

Par rapport à 2024 et 2025, le rapport entre ressources propres et ressources affectées est relativement stable.



Les dépenses prises en charge sur les ressources propres seront sensiblement les mêmes en 2026 qu'en 2025.

Les ressources affectées 2026 (79 %) pour lesquelles des conventions ont d'ores et déjà été signées sont les suivantes :

- Région Occitanie : la MSH SUD bénéficiera du reliquat de crédits de l'année 2025 et une nouvelle convention est en cours d'élaboration. Le reliquat de crédits permettra le financement du dispositif Laboratoire des Transitions, le co-financement du volet « co-recherche » et ingénierie pédagogique de Trait d'Union et du dispositif Trait d'Union. La Région prendra également en charge le financement d'actions d'animation scientifique, dont les projets sélectionnés dans le cadre d'un Appel à Manifestation d'Intérêt dédié aux rencontres scientifiques en LLA SHS.
- Montpellier Méditerranée Métropole : co-financement des activités développées dans le cadre du plateau Eco-Santé.
- ANR : cofinancement depuis le 01/02/24, pour 48 mois, du Living'Lab Lllunam *Urban Nature-based solutions in Montpellier* dans le cadre du PNR Solubiod.
- ANR : projet ZooCam, dans le cadre de la Zone atelier Camargue, financé par le PNR PREZODE.
- PIA4 MIRANDA : financement de la chargée du projet Cart.Occ.
- France 2030 Univ. de Montpellier : dans le cadre de l'Institut ExposUM, l'ANR et la Région Occitanie financent l'axe Interfaces Sciences-Société de l'Institut ExposUM, incluant notamment le salaire d'une chargée d'appui scientifique.

Plusieurs réponses à des AAP nationaux sont attendues, dont (liste non exhaustive) :

- Projet SANTERRA (PEPR SOLUBIOD)
- Projet JUSTNAT (PEPR SOLUBIOD)
- Projet Inter-Omees (AMI PISE du CNRS)

2. Résultats de l'Axe 1 « Interdisciplinarité »

L'accompagnement de **dynamiques interdisciplinaires élargies** entre sciences humaines et sociales et sciences du vivant constitue une demande forte et récurrente que les équipes de recherche d'Occitanie de l'Est adressent à la MSH SUD. Pour répondre à cette demande dans le cadre de son projet scientifique, la MSH SUD a mis en place plusieurs dispositifs.

2.1 ICI-ELA : incubateur d'interdisciplinarité élargie

L'Incubateur d'Interdisciplinarité ELArgie (ICI-ELA) est mobilisé en appui aux chercheurs engagés dans des démarches interdisciplinaires entre SHS et autres disciplines, que ce soit en réponse à l'AAP de la MSH SUD ou dans le cadre des grands projets du site de l'Occitanie Est, notamment les défis-clés (Région Occitanie), MedVallée et les projets France 2030.

L'initiative ICI-ELA vise à mieux comprendre et désamorcer les « verrous » théoriques, méthodologiques et épistémologiques qui empêchent les chercheurs de s'engager sereinement dans des démarches de recherche interdisciplinaires. Dans le cadre du défi-clé RIVOC, cette recherche d'accompagnement a donné lieu à la rédaction d'un article (accepté avec révisions en novembre 2025 par la revue *Vertigo*) : Jérémie Rollin, Aurélie Binot et Julien Mary, « L'interdisciplinarité sur le(s) métier(s) : enquête sur une communauté de scientifiques s'intéressant aux transmissions vectorielles ». Les premiers enseignements d'ICI-ELA ont également été présentés et discutés, en 2025, lors de plusieurs événements régionaux et nationaux.

2.1.1 Regards croisés sur le vivant en société

Ce cycle mensuel est co-porté depuis sa création en 2022 par l'UM, l'UMPV, les défis-clés Biodivoc et RIVOC, la MSH SUD, le Labex Cemeb et les ED du site occitan. En 2025, son portage a évolué : le PTL 3 de l'UM a suppléé la fin du labex CeMeb et les porteurs historiques du cycle se sont vus rejoindre par le défi-clé OCTAAVE et la MSHS de Toulouse. Ainsi, pour la première année, deux séminaires seront organisés depuis Toulouse en 2025-2026, tous les autres continuant d'être accueillis à la MSH SUD. Le cycle est accrédité par la plupart des écoles doctorales du site ; ils réunissent à chaque séance entre 100 et 200 personnes, en présentiel et en ligne, dont une part notable de doctorants. À chaque séance, un binôme de chercheur.se.s (en sciences humaines et sociales et sciences du vivant) interroge un objet ou enjeu de recherche dans un dialogue interdisciplinaire.

En effet, la séparation ontologique entre « nature » et « culture » structure les champs de savoir et d'action depuis plusieurs siècles, tout particulièrement en Occident. Cette séparation, institutionnalisée dans le monde scientifique, a progressivement façonné deux domaines disciplinaires distincts : les « Sciences Humaines et Sociales » (SHS) et les « Sciences de la Vie et de l'Environnement » (SVE). Dans le contexte d'urgence lié aux crises environnementales et sociales, cette segmentation par objets (aux SHS l'étude des réalités humaines, qu'elles soient individuelles ou collectives ; aux SVE l'étude biologique et écologique du vivant) montre ses limites. De nouvelles approches méta-disciplinaires se développent (« humanités environnementales », « sciences de la durabilité », approches « One / Eco Health », etc.). Entre intérêts scientifiques, espaces de débats sociaux et injonctions politiques, ces approches proposent d'aborder autrement les interactions homme-nature / société-environnement.

C'est cette évolution que le présent séminaire cherche à mieux comprendre à travers divers objets et enjeux qui se déclinent à l'interface société/environnement biologique.

La programmation 2025 est présentée en **Annexe 4**.

Les conférences sont disponibles en différé sur la chaîne Canal U de la MSH SUD : <https://www.canal-u.tv/chaines/msh-sud>.

2.1.2 Diffusion scientifique : le cycle « La conversation des sciences »

La MSH SUD contribue à la diffusion des connaissances et des méthodes scientifiques, à l'interface entre sciences et société. Le cycle « La conversation des sciences » a pour vocation de sensibiliser et de former un large public (chercheurs, étudiants, public extra-académique) aux enjeux théoriques et pratiques de travaux d'importance en SHS, sur les thématiques principales du projet de la MSH SUD (enjeux socio-environnementaux, recherches aux Suds, interdisciplinarité élargie, science ouverte). Il sera poursuivi en 2026 et les vidéos des rencontres sont accessibles sur la chaîne [Canal U](#) de la MSH SUD.

2.1.3 MIRANDA

Le projet MIRANDA (*Montpellier Institute for Research-creation on Art, culture and heritage in a New Digital Age*), lauréat de l'appel à projets « Excellences sous toutes ses formes » du plan France 2030 et porté par l'UMPV a débuté en 2024. Le projet doit se déployer durant dix ans, avec le soutien de la Région Occitanie.

Les partenaires du projet ambitionnent de jouer un rôle moteur dans la dynamique de l'écosystème florissant des Industries Culturelles et Créatives avec la création d'un Institut de « recherche-crédation » dans les domaines des Arts, de la Culture et du Patrimoine. L'objectif est de structurer un pôle d'excellence dans ces domaines, contribuant ainsi à renforcer la place de Montpellier sur la scène nationale et internationale.

L'Institut MIRANDA doit permettre de décroisonner les disciplines, les approches et les acteurs en s'appuyant sur les processus de « recherche-crédation ». Il se veut être un vecteur de changement des pratiques de recherche et de collaborations avec les acteurs non-académiques des Industries Culturelles et Créatives et un moyen efficace d'identifier de nouveaux métiers et d'enrichir l'offre de formation initiale, professionnelle et continue des partenaires ; ce notamment en favorisant l'engagement des étudiant·e·s et des citoyen·ne·s dans des pratiques créatives et dans la valorisation du patrimoine et de la culture, dont le rôle dans le développement des territoires est essentiel.

Incarnant une dynamique transversale aux trois grands axes thématiques du projet, la MSH SUD est chargée d'animer les réflexions touchant aux questions de recherche participative et de science ouverte. Elle participe également aux réunions de structuration du projet ainsi qu'aux comités de pilotage et d'évaluation des projets soumis à MIRANDA (AAP de soutien à la recherche et à la création, Actions Structurantes et Innovantes et contrats doctoraux), et un recrutement est envisagé pour mener à bien les missions liées à la recherche participative dans le domaine des Industries Culturelles et Créatives, en articulation avec le dispositif Trait d'Union. Dans ce cadre également, Fernanda Moscarelli est accueillie depuis octobre 2024 dans le pôle Science Ouverte de la MSH SUD, en tant que chargée du projet Cart.Occ.

Le 10 janvier 2025, la MSH SUD a proposé un « Moment MIRANDA » autour des liens entre recherche, création et participation, à travers la présentation croisée d'une revue de projets MSH SUD, de trois interventions de membres du réseau national PARTICIP'ARC, et d'une représentation de playback théâtre avec la troupe Magma, proposant une expérience de création collective sur le lien art-science.

2.2 Les AAP et les équipes-projets de la MSH SUD

2.2.1 Les équipes-projets

Le périmètre des équipes-projets de la MSH SUD couvre un large spectre disciplinaire (LLA, SHS, SVE, sciences de l'ingénieur, etc.). Leur périmètre thématique, riche et varié, doit permettre de renforcer les domaines reconnus « excellents » sur le site académique, de développer des nouvelles pistes d'articulation entre ces domaines et d'initier des réflexions susceptibles de renouveler le périmètre scientifique du site en accompagnant le développement de nouvelles communautés de recherche. C'est ce qui se passe notamment autour des humanités environnementales ou médicales.

Le pari des collaborations interinstitutionnelles fait par la MSH SUD dès 2016 s'avère également concluant au regard du périmètre des équipes-projets sélectionnées, qui associent l'ensemble des universités, organismes de recherche et grandes écoles partenaires de la MSH SUD. Les équipes-projets mobilisent une large diversité de laboratoires du site, associant de nombreuses disciplines et de nombreux domaines de compétences autour de sujets innovants et audacieux, dans une logique d'incubation vers des projets plus ambitieux et structurants à l'échelle du site ou sur le plan national et international.

En 2023, la MSH SUD avait proposé un nouvel AAP fléché intitulé : « **Pour une approche transversale et intégrée des questions et enjeux socio-environnementaux** ». Six projets sélectionnés par le Conseil scientifique de la MSH SUD en 2023 ont démarré au 01/01/2024 et se clôturés le 31/12/2025 :

CONCISE : Expérimentation d'un Conseil Citoyen en crises sanitaires et environnementales sur les risques vectoriels liés aux moustiques et leur prévention/Gestion à l'échelle de la Métropole de Montpellier

- Boete Ch., écologie évolutive & entomologie médicale (ISEM/IRD)
- Moity-Maizi P., socio-anthropologie (SENS/SupAgro Mpl)
- Besombes C., médecin épidémiologiste (Médialab/Sces Po Paris)
- Brac R., démocratisation de la science (Groupe de travail syndémie/Sciences citoyennes)

CoVivEns : Composer avec le vivant en climat semi-aride : étude sensible du geste agricole par le médium filmique

- Mariel J., ethnoécologie & disciplines artistiques (SENS/CIRAD)
- Lusson M., anthropologue et socio des sciences / arts (G-EAU/INRAe)
- Gaumin P.-O., réalisateur audio-visuel (MSH SUD/CNRS)
- Labeyrie V., agronomie (SENS/CIRAD)
- Jankowski F., anthropologie sociale et culturelle (SENS/CIRAD)
- Bousquet F., sociologie (SENS/CIRAD)
- Riaux J., anthropologie (G-EAU/IRD)

FoncTrajAgri : L'accès au foncier comme mise à l'épreuve. Trajectoires d'installation et relations à l'environnement au prisme des méthodes sensibles

- Dahdah A., géographie (Art-DEV/CNRS)
- Nicolas F., sciences politiques (Art-DEV/UMPV)

RAHABA : Gabès et son habitabilité : savoirs et ignorances des enjeux socio-environnementaux

- Mhedhbi Z., urbanisme et aménagement (Progid/IRD)
- Rostom F., sciences économiques (Art-DEV/CIRAD)
- Dedieu C., sciences politiques (MOISA/CIRAD)

TIERSDIV : Formalisation d'un tiers-lieu sur la diversité cultivée et sauvage

- Thomas M., génétique des populations (AGAP/CIRAD)
- Bernard-Mongin C., sciences de gestion (INNOVATION/CIRAD)

VIVECOLOGIQUE : Combiner le vivant et le fossile : vers une étho-écologie archéologique

- Gardeisen A., archéozoologie (ASM/CNRS)
- Bosch D., géochimie, biochimie isotopique (Géosciences/UM)

Un bilan des activités réalisées en 2025 par ces équipes et les perspectives pour 2026 sont présentés en Annexe 3.

En 2025, la MSH SUD a proposé un nouvel AAP « Blanc ». Six projets ont été sélectionnés par le Conseil scientifique de la MSH SUD et ont démarré le 01/09/2025 pour une durée de 12 à 24 mois.

EMOTEP : Ethnomédecine et médecines traditionnelles en Occitanie : trajectoires et pratiques

- Antih J., pharmacognosie, Faculté de Médecine de Montpellier
- Carrière St., éthnoécologie et ethnobotaniste, SENS/IRD
- Poupaud M., intermédiation, approches One Health, MSH SUD/UM

PEMAF : Pôles éducatifs et migrations étudiantes en Afrique francophone

- Mary K., géographie, ART-Dev/UPVD
- Giband D., aménagement du territoire, ART-Dev/UPVD

CTM : Cultures techniques et microbiennes

- Haute L., design, Projekt/U. Nîmes
- Celka M., sociologie, LEIRIS/UMPV
- Mainetti J., sociologie et design, U. Nîmes

IRPM : Itinéraires et récits (post)coloniaux de la migration. Une enquête en recherche-crédation

- Savelli J., études cinématographiques et audiovisuelles, RIRRA21/UMPV
- de Morant Wallon A., esthétiques théâtrales et chorégraphiques, RIRRA21/UMPV

FEASAMU : Formes d'Écoute dans les Appels au SAMU : une approche interdisciplinaire, écologique et interactionnelle

- Bonu B., sciences du langage, LLUMAIN/UMPV
- Sebane M., médecine, CHU de Montpellier

SOLART : Energie solaire pour l'artisanat

- Da Fonseca M., sciences de gestion, MRM/UPVD
- Ferrière A., sciences de l'ingénierie et des systèmes, PROMES/CNRS
- Lemaire A., sciences de l'ingénieur, PROMES/CNRS.

2.3 Consolidation du chantier Santé/Environnement

La communauté de recherche d'Occitanie de l'Est est fortement engagée sur des thématiques relatives aux risques qui émergent à l'interface santé/biodiversité. Qu'il s'agisse de maladies vectorielles transmises par des arthropodes dans un contexte de changement climatique et de globalisation, d'augmentation des sources de pollution des sols, des eaux et de l'air ou encore de problématiques de reverdissement des espaces publics, ces sujets nécessitent une démarche interdisciplinaire et collaborative, souvent dans un cadre « One Health ».

Dans le cadre du défi-clé Région Occitanie RIVOC (Risques infectieux vectorisés), de l'axe Interfaces de l'Institut ExposUM (UM France 2030), de la zone atelier Camargue, (projet ZOOCAM), des Living'Lab LLUNAM et MEDCOAST (PNR SoluBiod), de l'Observatoire en écologie et évolution de la santé (OMEES, Métropole Montpellier Méditerranée et Ville de Montpellier) ou de Medvallée et du groupe ICARES (UMPV), la MSH SUD constitue un « **tiers-lieu** » pour favoriser **interconnaissance et rapprochements entre chercheurs et doctorants de toutes disciplines**, dans le cadre d'une interdisciplinarité élargie pour comprendre la complexité des questions socio-environnementales liées à la santé du territoire et des défis des transitions (enjeux sanitaires, sociaux, environnementaux, éducatifs, culturels) en mobilisant les connaissances générées par différentes disciplines scientifiques et en réunissant acteurs académiques et non académiques.

2.3.1 Le PLATEAU ECO SANTÉ

Dans ce cadre, un espace de travail collaboratif rassemblant des chercheuses et de chercheurs de différentes disciplines aux côtés d'acteurs associatifs et d'acteurs publics a pris forme à la MSH SUD en 2024 avec le soutien de la Métropole de Montpellier (MMM). Ce plateau ECO SANTÉ permet de mettre en synergie des dispositifs associés à des projets très structurants pour les partenaires de la MSH SUD (axe Interfaces de l'Institut ExposUM, projet ZOOCAM/PNR PREZODE, Living labs LLUNAM et MEDCOAST/PNR SOLUBIOD). Au-delà des enjeux d'accompagnement de l'interdisciplinarité, il s'inscrit dans le pôle « Sciences-Société » de la MSH SUD (voir infra).

2.3.2 ICARES

Le projet ICARES a été lancé en 2023 par un collectif de chercheurs de l'UMPV, sous l'impulsion de la présidence de l'université. Il a pour but de fédérer les chercheurs en LLASHS de l'UMPV autour des questions de santé/environnement, notamment dans le contexte du projet MedVallée initié par la Métropole de Montpellier. L'enjeu est de mettre en évidence la fécondité d'une approche complexe et intégrative de la santé (ou de la « santé globale » entendue en un sens élargi) mobilisant les ressources des sciences humaines et sociales (psychologie, sociologie, histoire, géographie, philosophie, sciences de l'éducation, sciences de l'information et la communication, linguistique...) mais aussi des disciplines artistiques et littéraires, afin de rendre compte des conditions historiques, sociales, économiques, psychologiques et langagières de formation et de transformation des représentations individuelles et collectives de la santé, de l'accès aux soins, de l'interprétation des informations sanitaires, de l'acceptation des politiques de santé publique, etc. Il s'agit de replacer les questions de santé dans la complexité de leurs environnements humains, avec une attention particulière aux disparités et inégalités sociales et territoriales, en dialogue interdisciplinaire avec les sciences du vivant.

En 2025, le projet a été organisé en 4 axes :

- Prévention, communication et accès aux soins
- Santé mentale et populations
- Territoire, urbanisme et habitabilité
- Toxicités, risques et santé environnementale

21 séminaires et ateliers ont été organisés de janvier à décembre 2025, avec plus de 300 participants cumulés (voir notamment le colloque Franco-Chinois 2025 « Adaptations des sociétés au vieillissement »). La MSH SUD a contribué à l'organisation de ces événements. Elle participe également à son comité de pilotage (Olivier Tinland) et à son Conseil scientifique interne (Julien Mary).

2.4 Défis-clés Région Occitanie

L'appui de la MSH SUD aux défis-clés – Région Occitanie vise à faire émerger des questions interdisciplinaires dans les défis-clés. Cet appui s'est concrétisé depuis 2022 autour de **RIVOC**, par les projets VEC-TRANS et V2MOC, ainsi que, plus largement, en partenariat avec les défis-clés **BIODIVOC**, **RIVOC** et désormais **OCTAAVE**, par le cycle « Regards croisés sur le vivant en société » présenté ci-dessus.

Notons aussi que Trait d'Union accompagne les défis-clés **BIODIVOC**, **WOC** et **OCTAAVE** dans la co-construction de problématiques interdisciplinaires à l'interface sciences sociétés.

Enfin, la MSH SUD accompagne le défi-clé **Sciences du passé** dans la démarche d'évaluation des réponses à son AAP.

2.5 Le GIS Pôle foncier

Le **Pôle de recherche sur le foncier rural dans les pays du Sud** est un Groupement d'intérêt scientifique (GIS). Basé à Montpellier, il soutient les travaux sur le foncier rural – agricole, pastoral ou forestier – étendu à ses relations avec le périurbain, les zones côtières, le foncier marin et les activités extractives, dans les pays du Sud. La posture du Pôle foncier est interdisciplinaire et intégrative et il accueille des travaux de recherche fondamentale, appliquée, impliquée, citoyenne, qui mobilisent et combinent différentes approches relevant des sciences sociales et des sciences du vivant.

Le GIS a pour enjeu et démarche le développement des recherches foncières en relation forte avec la formation et l'expertise. Au-delà de ses trois activités structurantes et emblématiques, l'organisation des Journées thématiques et des Journées doctorales et la publication des *Cahiers du Pôle*, le Pôle foncier développe également d'autres activités, comme la formation pédagogique, la rédaction d'ouvrages spécialisés ou la participation à des ateliers de travail sur ces questions foncières.

La MSH SUD est impliquée dans certains événements scientifiques et dans la gouvernance du GIS ; elle est représentée dans son Comité d'orientation stratégique. En 2025, le *GIS Pôle foncier* à Montpellier a poursuivi ses **activités de recherche, publication scientifique, formation et animation scientifique** sur les questions foncières rurales, notamment à travers la publication d'un numéro des *Cahiers du Pôle*, des journées thématiques et doctorales, des sessions de formation et des contributions à des espaces d'échanges et de réflexion sur le foncier au Sud.

3. Résultats de l'Axe « Science ouverte » : données de la recherche & édition scientifique

3.1 La Science ouverte et les Données de la recherche : plateforme labellisée du RnMSH

Le Pôle données de la recherche de la MSH SUD : PolDoR

Le Pôle données de la recherche de la MSH SUD – PolDoR a été constitué en février 2025. Il réunit les compétences de deux agents relevant des BAP F et D. **C'est une plateforme labellisée par le RnMSH.**

« Les MSH sont la voie d'entrée aux deux très grandes infrastructures de recherche (IR*) en SHS que sont PROGEDO et Huma-Num. Assurant plus qu'une simple fonction de « relais », les MSH contribuent au développement de ces dispositifs nationaux en encourageant les pratiques innovantes, en améliorant la connaissance des différents outils et en encourageant les débats épistémologiques liés à la nature et à l'usage de ces outils » (art. 4 de la *Charte nationale des MSH*).

IR* Huma-Num

Depuis septembre 2023, une chargée de mission **Science Ouverte et données de la recherche** (accueil en détachement UMPV) travaille en étroite collaboration avec l'ensemble des personnels de la MSH, la communauté scientifique du site et les services dédiés aux données de la recherche et à la Science Ouverte des établissements. Cette mission se construit en lien avec l'IR* **Huma-Num**⁵, infrastructure de recherche nationale pour les données de la recherche en sciences humaines et sociales, dont l'agent est le relai des services à la MSH SUD.

La principale mission du référent est de proposer des services pour les données numériques à toutes les étapes de leur cycle de vie : de la collecte à la préservation. Il fait le lien entre les équipes de recherche et les équipes de l'IR* HUMA-Num et accompagne à la création d'espaces ShareDocs pour le stockage, au dépôt de données de recherche dans Nakala, à la valorisation des données dans Nakala Press, etc. Le référent Huma-Num a également pour mission d'orienter et conseiller les équipes dans l'utilisation des outils et services de l'IR*.

Exemples :

- Projet Cart.Occ : <https://nakala.fr/collection/10.34847/nkl.a201xivx>
- ShareDocs du projet Concise

IR* PROGEDO

Depuis janvier 2025, la MSH SUD héberge une **Plateforme Universitaire de Données – PUD SUD**, soutien pour les projets de recherche en SHS. Le responsable de la PUD SUD (fonctionnaire IRD) propose un accompagnement sur mesure des projets de recherche soutenus par la MSH SUD et s'inscrit dans le développement de la Science Ouverte au niveau du site. Son objectif est de faciliter l'adoption de méthodes quantitatives sur le site. Cette mission est en lien étroit avec l'IR* **PROGEDO** ([Production et Gestion de Données](#)) dont l'agent est le relai local à la MSH SUD. Centrée sur le développement des

⁵ Huma-Num est une IR* qui accompagne le tournant des LLASHS vers le numérique. Elle propose des outils et services numériques en s'appuyant sur un réseau de consortiums thématiques, qui lui permettent de définir des orientations et de cerner les pratiques et besoins des chercheurs en sciences humaines et sociales.

compétences, la PUD prolonge l'action de l'IR* au niveau régional en apportant un soutien direct aux utilisateurs de données d'enquêtes grâce notamment à la mise en place de formations à la compréhension, à l'utilisation et au traitement de ces données ainsi qu'à l'utilisation d'outils informatiques et statistiques.

En tant que relai de l'IR*PROGEDO, l'ingénieur PUD a mis en place des formations à Qualcoder, ainsi qu'à RStudio sur site, dans le cadre de la Semaine Data-SHS, mais aussi via des événements dédiés. Il est également membre de groupes de travail sur les kits de formation, l'anonymisation ou encore les jeux de données diffusés par l'IR*. De même, il participe au comité scientifique de la conférence MESSH 26, organisée par Progedo, ainsi qu'au projet CommonData 2 sur les données dans les programmes de sciences et recherches participatives. Enfin, l'ingénieur PUD organise, avec sa collègue du PolDoR, la Semaine Data-SHS qui a convié pas moins de 20 intervenant-e-s et réunit 60 participant-e-s pour sa première session en décembre, avec pour sujet : « Données et participation en SHS ».

Les cinq axes du Pôle Données de la Recherche

Afin de s'inscrire pleinement dans l'axe Science Ouverte du projet de la MSH SUD, le PolDoR déploie ses activités autour de 5 axes :

- **Appui à la recherche** : appui aux chercheurs dans l'acquisition de données de recherche, au traitement et à l'analyse de données d'enquêtes, à l'utilisation d'outils informatiques (Huma-Num par exemple) et statistiques. Le PolDoR œuvre à la sensibilisation de la communauté scientifique dans l'identification des questions associées à la gestion de leurs données. Les agents accompagnent par ailleurs les évolutions des outils déployés au sein de chaque Université.
- **Animation** : un atelier mensuel (3h) « Terrain des données » est organisé en collaboration avec les ingénieures statisticiennes du site St Charles (SENS et ART-Dev). Cet atelier propose à la communauté scientifique de la sensibilisation, des formations sur des sujets choisis à partir d'une enquête réalisée au printemps 2025.
- **Formation** : interventions auprès des écoles doctorales 58 et 60 du site St Charles sur les questions de traitement et gestion des données, Science Ouverte, IA (EthicHum 2025). Le PolDoR est également sollicité par les laboratoires pour sensibiliser et former les doctorant-e-s aux outils et services dédiés à la gestion des données de recherche (septembre 2025 à LHUMAIN / 16 personnes). Le PolDoR participe au parcours de formation mis en place par la MSH SUD pour les stagiaires et les agents (formation à Qualcoder, traitement des données d'enquête, utilisation d'outils libres et sécurisés, bonne pratique de gestion des données...).
- **Valorisation** : accompagnement dans la valorisation des produits de recherche (dépôt dans des entrepôts de données), dépôts dans l'archive ouverte HAL, médiation scientifique. La diffusion et la valorisation des résultats des recherches occupe une place centrale dans les activités du PolDoR.
- **Communication** : réalisation de flyers et de fiches pratiques sur l'utilisation des outils et des logiciels. Un stagiaire travaillera sur ces questions de mars à juillet 2026. Il aura pour mission de créer un book et de définir, en collaboration avec le chargé de communication de la MSH SUD, une charte graphique pour la communication du PolDoR.

Construire des actions collectives au sein de la MSH SUD

La chargée de mission MSH SUD est impliquée, avec les responsables des projets NumeRev et Trait d'Union, ainsi qu'avec d'autres collègues MSH, dans un groupe de travail dédié à l'accueil et à la formation des stagiaires (voir 1.4).

Dans ce dispositif, le PolDoR propose en particulier des formations aux outils et analyses de traitement des données (Qualcoder, mais également la gestion de tableaux de données) et aux bonnes pratiques de gestion des données (Huma-Num, Cloud sécurisé, logiciel Open Source).

Le PolDoR intervient également auprès des projets de la MSH dans un rôle d'appui et d'aide au traitement de données. Peuvent être mentionnés le projet MERR (Mise en récit des recherches participatives), avec une participation à l'analyse des données, ou encore le projet Cart.occ, avec une participation au développement d'une analyse de réseau.

En 2026, une ingénieure pédagogique de l'UMPV interviendra auprès de l'équipe et des stagiaires accueillis une demi-journée autour de l'IA. Ces ateliers communs permettent de créer du lien entre les agents et de favoriser l'intégration des stagiaires dans l'unité.

S'inscrire dans le paysage local Science Ouverte et données de la recherche

Le premier chantier consiste à créer un réseau dédié à la Science Ouverte et à la gestion des données de recherche qui réunit la MSH SUD et ses partenaires. Des relations ont été nouées avec les principaux partenaires (UMPV, UPVD, U. Nîmes, CIRAD et IRD) et un tour d'horizon de l'existant a été réalisé.

Exemples d'actions réalisées :

- Atelier « Terrain des données » avec les ingénieures de SENS et ART-Dev. Cet atelier mensuel a touché une vingtaine de personnes sur le site :
 - Intervention de la déléguée à la protection des données (DPO) de l'UMPV en septembre pour une session sur *Le RGPD dans la recherche*.
 - Intervention d'un ingénieur de l'IRD en novembre sur *Choisir un entrepôt de données, présentation de l'entrepôt DataSuds*.
- Semaine Data-SHS du 9 au 12 décembre 2025 où sont intervenus des agents du site Montpelliérain : UM, IRD, ISDM, UMPV, CNRS.
- Journée de présentation prévue à Perpignan en 2026 : mise en place d'un atelier entre l'UPVD et la MSH SUD sur les données et la Science Ouverte.
- Participation à l'atelier de la donnée montpelliérain « ECODOR ». Invitation à un GT sur la gestion des données en SHS au printemps 2026, avec les unités SHS de l'UM.
- Participation aux formations du groupe d'ingénieurs ISI (Informatique Scientifique de l'IRD) de l'ingénieur PUD (co-formateur Python et R). Les deux sessions de formation ont touché quarante personnes, avec une présentation succincte de la MSH à chaque fois.

Le PolDoR propose ses services via un formulaire disponible sur le site web de la MSH SUD. La demande connaît une évolution intéressante ces dernières semaines, reflet de l'activité du pôle auprès des différentes unités du site.

Dans ce cadre, le PolDoR est fortement mobilisé en appui au plateau Éco-santé. Dès avril 2025, il a accompagné la coordination du projet ZOOCAM (Zone Atelier Camargue) dans la structuration de sa stratégie de gestion des produits de recherche et l'animation d'un dialogue interdisciplinaire autour des données produites par le projet. Il est également mobilisé dans la dynamique qui s'est mise en place autour de l'Infrastructure de Données Géographique (projet IRD financé par la Fondation de l'Avenir) de l'OMEES, ainsi qu'en appui aux living labs LLUNAM et MEDCOAST de Solu-Biod.

3.2 La plateforme NumeRev : pépinière de revues numériques et portail interdisciplinaire de ressources scientifiques en accès ouvert

Membre fondateur du réseau national de pépinières de revues REPERES, NumeRev est une plateforme d'incubation de projets de publications numériques doublée d'un portail interdisciplinaire de revues scientifiques et d'actes de colloques, vecteur privilégié de science ouverte. Elle explore des innovations de fond (éditorialisation sémantique, enrichissement des publications via l'adjonction des matériaux de recherche) et de forme (info-visualisation). Elle offre ainsi toute une panoplie de services innovants aux projets éditoriaux hébergés favorisant leur transition numérique (le cas échéant de manière transitoire, avant d'intégrer le portail OpenEdition). En parallèle, un laboratoire expérimental (Lab NumeRev) animé par un séminaire, fédérant la MSH SUD, des chercheurs aux expertises complémentaires (SHS et informatique), des chercheurs-porteurs de projets de publication et des acteurs professionnels, étudie les aspects culturels, socio-économiques et techniques du projet, et plus largement le paysage des pratiques contemporaines d'édition numérique.

Résultats quantitatifs 2025

- 6 nouveaux projets éditoriaux :
 - Storia pubblica. Rivista dell'Associazione Italiana di Public History
 - Colloque 01 Design : actes du colloque éponyme se tenant les 11 et 12 décembre 2025 à Saint-Charles
 - Carnets d'enquête de la MSH SUD
 - Plateaux 21
 - Razzle-Dazzle
 - Revue Fové'art
- 151 articles publiés dans 14 numéros (au 31/12/25). Plusieurs autres numéros sont en cours de finalisation et devraient paraître courant décembre
- 16 appels à contribution lancés
- 28 appels à contributions en cours (lancés en 2025 ou avant) dont 15 permanents
- 419 nouveaux inscrits, portant le nombre total de membres à 2233
- 1 journée de séminaire NumeRev.

Avancées techniques et organisationnelles

La v4, NumeRev Nova, est en cours de tests avant la mise en production prévue pour janvier 2026. En parallèle, la maintenance de la version 3.1 actuellement en exploitation s'est poursuivie tout au long de l'année.

Une montée en gamme a également été opérée en termes techniques, avec le passage d'un serveur mutualisé à un VPS (serveur virtuel dédié). Cette progression permettra de fournir une application plus performante, plus évolutive, et de soutenir la croissance du projet attendue pour les années à venir. Elle a nécessité la montée en compétences de la responsable technique du projet.

Comme chaque année, il apparaît que le support utilisateur reste une tâche prioritaire représentant un volume d'activité toujours aussi important. En conséquence, **la nécessité d'un poste d'assistant d'édition mutualisé entre les différentes revues est plus que jamais d'actualité.**

Deux stagiaires ont été accueillies sur les questions de référencement des revues et de qualité éditoriale des articles.

Fin 2025, une première rencontre a eu lieu entre l'équipe de NumeRev, la secrétaire générale de la MSH et les responsables de la cellule audit et tarification du CNRS dans l'optique d'établir une grille tarifaire.

En effet, après des années de financement par la MSH SUD, l'UMPV et la Région Occitanie, il s'agit dorénavant d'élaborer un modèle économique soutenable pour le projet. L'une des priorités est de promouvoir et de développer le modèle diamant. La piste actuellement envisagée consisterait à fournir gratuitement les services de NumeRev aux projets engagés dans le modèle diamant, en les finançant grâce à un abonnement facturé aux projets « commerciaux » (institutionnels ou privés).

Perspectives pour 2026

- Mise en production de la v4 - NumeRev Nova
- Promotion de NumeRev Nova
- Accueil de nouveaux projets éditoriaux
- Organisation de séminaires NumeRev
- Poursuite du travail sur la qualité éditoriale
- Constitution d'un Comité d'Orientation Stratégique (COS)
- Mise en place d'une grille tarifaire.

3.3 Le projet COMMONDATA 2

Depuis 2017, la plateforme CommonData (resp. Agnès Robin, UM) analyse les processus de partage et de diffusion, de stockage et d'archivage, d'exploitation et de valorisation économique des données de la recherche scientifique. À travers une réflexion théorique et pratique sur le statut juridique des données de la recherche, CommonData propose de montrer la nécessité pratique de penser le statut juridique des données de la recherche.

Plusieurs actions ont été menées lors de cette première phase du projet : six journées d'études autour du cycle de vie des données, entretiens avec les services des partenariats des organismes de recherche, enquête exploratoire autour des pratiques de gestion des données de la recherche, un article (<https://doi.org/10.4000/cdst.2061>) et un ouvrage : A. Robin, *Droit des données de la recherche. Science ouverte, innovation, données publiques*, Larcier, 2022.

En 2024, la plateforme a lancé la phase 2 de son programme de recherche, consacrée à la question de la gouvernance des données dans les projets de recherche participative. Ce faisant, le programme « CommonData 2 : données & recherche participative » entend, selon une méthodologie propre, contribuer à :

- observer et décrire, à travers des cas d'usage identifiés, la complexité intrinsèque des processus dits de « recherche participative », et s'appuyer sur la documentation produite dans le cadre de l'observation de ces nouveaux modes de participation à la recherche scientifique et des nouvelles structures participant à celle-ci ;
- comparer le partage de la valeur (scientifique, économique, sociale, symbolique) qui résulte de la coproduction de données à celui qui prévaut dans les systèmes de valorisation de la recherche scientifique ;
- concevoir, sur la base des observations faites sur partage de la valeur, une « échelle de la participation » exprimant les différents niveaux et degrés de participation, mais en regard des usages de répartition des données ;
- proposer des règles de gouvernance spécifiques pour satisfaire des intérêts que l'on pourrait considérer comme légitimes mais non encore pris en compte par les institutions, et permettant un partage équitable de la valeur des données ;
- éventuellement, concevoir des modèles contractuels de partage de la valeur notamment par la définition des usages des données acquises et produites par un processus donné de recherche participative.

En 2025, le groupe de travail CommonData 2 s'est lancé dans la conception d'une grille d'enquête (questionnaires et entretiens), avec l'appui de l'ingénieur PUD, sur les pratiques de gestion de données dans une sélection de projets de recherche participative (projets CO3, ANR SAPS, etc.). Les résultats de cette enquête commenceront à être analysés courant 2026.

3.4 Le Pôle Image

Le service audiovisuel de la MSH SUD est depuis 2023 identifié comme Pôle Image (Pi) et relève de l'axe Science Ouverte de la MSH SUD. Il est labellisé « plateforme Audio-visio » par le RnMSH. Son équipe est composée de deux réalisateurs [1 fonctionnaire CNRS (0,5 ETP) et un CDD UMPV] et d'un informaticien [fonctionnaire UMPV (0,5 ETP)].

Afin de s'inscrire pleinement dans l'axe Science Ouverte de la MSH SUD, tout en étant en synergie avec les axes Sciences-société et Interdisciplinarité, le Pi se positionne en appui aux chercheur-e-s dans le contexte de la recherche "en train de se faire" par la formation, la production et la diffusion :

- **La formation** : pour faire monter en compétence la communauté de chercheur-e-s, ingénieur-e-s et stagiaires aux outils audiovisuels.
- **La production** : pour co-produire des contenus audiovisuels de typologie divers (films de com, captations, reportages, documentaires, etc.).
- **La diffusion** : pour diffuser les productions et apporter un regard réflexif sur nos méthodes pour réfléchir ensemble et construire un langage commun.

Afin de traiter au mieux les demandes de collaborations, celles-ci se font depuis 2024 par le biais d'un formulaire disponible sur le site de la MSH SUD. Les formulaires transmis sont discutés en groupe de travail pour statuer sur la pertinence stratégique à accompagner tel ou tel projet. Le groupe de travail est constitué du directeur, de la directrice adjointe, du référent scientifique, de la secrétaire générale, du chargé de communication et des membres du Pôle Image. L'action du Pi est légitimée et bénéficie d'un appui fort de la direction.

Lien vers le formulaire : <https://www.mshsud.org/science-ouverte/pole-image/#form>

Cette année, 22 sollicitations ont été transmises :

- 3 documentaires (« Le cheval, toute une histoire ! », « Devant nous le Makay », « Petit Métier - Grande Utopie »)
- 10 captations
- 3 conférences
- 6 réalisations de capsules vidéo orientés vers la communication.

Le groupe de travail s'est réuni à trois reprises pour réaliser un état des lieux des projets en cours de réalisation et valider l'accompagnement de nouveaux projets. Seules trois sollicitations n'ont pas été retenues en raison de leur éloignement du projet stratégique ou de l'environnement institutionnel de la MSH SUD.

3.4.1 La formation

Dans une démarche de formation « conventionnelle », le Pi **accueille**, tous les ans, **des stagiaires** issus du Master Création documentaire de l'Université de Montpellier Paul Valéry.

Des **ateliers d'initiation à l'audiovisuel** sont proposés à l'attention des stagiaires, personnels et chercheur·e·s soutenus par la MSH SUD. Il s'agit ici de formation aux managements des outils audiovisuels (prise de vue au smartphone, prise de son, visioconférence, montage, etc.).

Le Pi organise également des journées intitulées « La MSH fait son cinéma ! ». Cycle de projections-débats, ateliers d'analyse filmique, ou journées d'études, l'idée est ici de partager et de former l'écosystème de la MSH SUD aux méthodes de l'audiovisuel dans un contexte de recherche. En visionnant et discutant des films ensemble, le message est ainsi de partager une vision de ce que peut être concrètement la recherche-crédation : co écrire ensemble des formats alternatifs pour raconter la recherche autrement, de manière sensible, juste et rigoureuse.

Le Pi est également membre du réseau RnMSH AudioVisio et du réseau métier RUSHS. À ce titre, il participe aux activités du réseau : webinaires (RUSHS HOUR), ateliers (RUSHS Lab) et projections (Les écrans de RUSHS).

Enfin, le Pi participe à des actions de formation nationales et régionales. Il a par exemple participé cette année à l'ANF AVEC, co organisé par le réseau RUSHS et le réseau MATE SHS.

3.4.2 La production

En appui aux équipes de recherche lauréates de l'appel à projet MSH SUD, le Pi dédie une partie de ses activités à l'accompagnement des projets sélectionnés. Cet accompagnement commence souvent par des rencontres visant à acculturer les chercheur·e·s demandeur·euse·s aux exigences et temporalités de la production audiovisuelle. Il s'agit ici d'un suivi qui commence par le conseil puis s'organise parfois en prêt de matériel, formation, mise à disposition de matériel ou coopération à la réalisation et à la diffusion.

Voici une liste des projets accompagnés en 2025 :

- **Mémoire Projet Harkis** : le Pi a accompagné le travail de Julie Savelli pendant deux ans. Julie Savelli est enseignante-chercheuse à l'UMPV. Elle bénéficiait d'un accueil en résidence conjoint au Mémorial de Rivesaltes et à la MSH SUD (dispositif CNRS). Le fruit de son travail a permis d'élaborer une plateforme numérique dédiée à la mémoire Harkis. Avec plusieurs témoignages et documents vidéo produits, le Pi est intervenu également pour produire une vidéo sur une journée d'étude dédiée à la fouille de l'ancien cimetière du camp Joffre à Rivesaltes.
- **Documentaire « Petit métier - Grande Utopie »** : production d'un documentaire pour la section « [Utopies nourricières](#) » de la revue *Politika*. Cette vidéo restitue les principaux enjeux de la pêche artisanale à travers le témoignage d'un personnage principal, un patron pêcheur de la prud'homie des pêcheurs de Palavas-les-Flots, et retrace son engagement progressif dans un processus de collaboration et de cocrédation avec des chercheur·es et des acteur·ices locaux de la pêche : <https://www.canal-u.tv/167793>.
- **« Devant nous le Makay »** - Makay Mada (UMR SENS) : co-réalisation d'un film documentaire qui met en exergue l'expérience paradoxale d'une ethnoécologue qui se rend sur son terrain de recherche, ses doutes, ses questionnements. Ce format est mis en dialogue avec d'autres livrables du projet de recherche plus conventionnels (parutions, écrits, carnet de recherche, etc.).
- **École de Printemps – Territoires en Santé** : production d'un film retraçant une expérience d'école-territoire élaborée dans un cadre de recherche transdisciplinaire (axe Interfaces d'ExposUM). Cette recherche-action questionne et pense les enjeux d'habitabilité en « bonne santé » du territoire de Montpellier. Le documentaire se présente comme un carnet de bord de cette recherche.
- **MOOC « Rapport des citoyens à la science » Région Occitanie** : réalisation des capsules vidéo du MOOC en lien avec le Laboratoire des transitions et la région Occitanie.

- **Projet V2MOC** : En 2025, un film de recherche sur l'accompagnement interdisciplinaire apporté par la MSH SUD et la MSHS-T (Toulouse) a été produit. Ce format court illustre l'importance de l'intermédiation pour co-construire des recherches avec l'ensemble des acteurs de la société - collectivités, associations, institutions de recherche. Le film a été présenté lors de la restitution du projet le 26 novembre 2025.
- **Larynx** : film dialogue entre une chirurgienne du larynx et un artiste devant son œuvre, un larynx sculpté, fragile représentation de cet organe méconnu. Un essai de rencontre art science en images et en sons.
- **Rice race Alexia TF** (UMR SENS/CIRAD) : écriture et montage d'un **film** de restitution des ateliers "Rice race" de l'UMR SENS qui se sont déroulés au Cambodge autour de la problématique de la gestion des ressources rizicoles à partir des images tournées sur place par l'équipe cambodgienne.
- **Enquête MERR** : appui méthodologique audiovisuel pour la réalisation d'une enquête sur les projets du dispositif Trait d'Union. Concrètement, le Pi a accompagné Estelle Fourat et Emma Tapin (stagiaire) lors de huit entretiens vidéo. Cette enquête a donné lieu à un article de recherche et à la production d'une carte interactive des résultats de l'enquête (<https://arccg.is/0m1zGu2>).
- **Journée Trait d'Union** : Ce rendez-vous annuel donne lieu à une captation et un découpage de la présentation des projets accompagnés par le dispositif interne Trait d'Union de la MSH SUD.
- **Projet Concise** : appui humain et matériel pour l'enregistrement de plusieurs sessions de travail en groupe.
- **Projet CoVivEns** : appui matériel caractérisé par la mise à disposition d'une station de montage audiovisuel sur plusieurs semaines pour le montage du documentaire des deux chercheuses-réalisatrices.
- **Colloque CEMM** : accompagnement technique sur la mise en place d'un enregistrement autonome et appui technique pour le montage.
- **Colloque Reshape** : appui humain et matériel pour l'enregistrement de plusieurs plénières et un soutien à la captation pour la production d'un film de restitution (réalisé par un prestataire).

3.4.3 La diffusion

Le soutien du Pi à la diffusion de la recherche se fait par deux biais :

- Diffusions en direct d'événements
- Diffusion de la recherche par le biais de partages ciblés des contenus (projections-débats, muséographie, colloques, cinémas, musées, et la mise en ligne sur les réseaux).

Dans ce contexte, le Pi est impliqué dans le cycle de conférences « **Regards croisés sur le vivant en société** ». Il assure la captation et la diffusion en direct des rencontres depuis leur création. Il assure également la retransmission vidéo en multicaméras et en direct de ce cycle.

Dans le cadre du plan de diffusion du documentaire de création « Des goûts de lutte » (documentaire, 58 min, réalisé par P.-O. Gaumin & E. Reungoat), plus de 30 projections débats ont été organisées dans toute la France, réunissant environ 1 600 spectateurs. Les projections ont été permises grâce à des partenariats avec le RnMSH, La ligue des droits de l'homme, Politis, ATTAC, le réseau RUSHS et le réseau FRESH.

Fait marquant de cette année 2025, le Pôle Image, membre du COPIL du réseau métier RUSHS, a obtenu un **Cristal collectif** décerné par le CNRS. Il s'agit de valoriser son implication dans ce collectif de professionnels à la portée nationale (notamment : actions de formation, journées annuelles et ses actions de formations).

Dans le contexte de la valorisation de la recherche « en train de se faire », le Pi a mobilisé son savoir-faire et a accompagné la captation de journées de rencontres autour de différents projets menés par la MSH SUD.

Dans le cadre des séminaires permanents de l'axe Interfaces de l'Institut ExposUM (enregistrement des séances et réalisation de capsules vidéo des intervenant-e-s) et autour d'autres événements dans le périmètre des activités scientifiques de la MSH SUD et de ses partenaires :

- Création d'une page dédiée au **Plateau Eco-Santé**, nouveau dispositif de la MSH SUD qui rassemble les initiatives Santé-Environnement : <https://www.mshsud.org/sciences-societe/plateau-ecosante/>
- Réalisation d'une vidéo restitutive pour le **projet ICARES**, qui constitue un des deux piliers de la stratégie scientifique de l'UMPV.
- **Atelier V2MOC #4** : restitution d'une séance du groupe de travail, qui fait l'objet d'une collection de vidéos pour documenter le projet.
- **Vidéo « Cristal Collectif » du CNRS** : réalisation de la vidéo de communication sur le réseau métier RUSHS, lauréat d'un Cristal collectif du CNRS. L'obtention de ce Cristal collectif est une preuve de l'implication des membres du réseau à l'échelle nationale et de l'intérêt que suscitent les métiers de la réalisation audiovisuelle au sein du CNRS.
- Réalisation du portrait de Vincent Loubière, généticien, prix Jacqueline Godet 2025.

Le Pi a également été présent sur plusieurs rencontres clés de l'écosystème national de la recherche-création en audiovisuel :

- **MRSH de Caen** (invité par Benoît Raoulx), pour les journées FRESH autour de la projection-débat de « Des goûts de lutte »
- **Forum des visages à Rezé**, dans le cadre du festival du film social à l'ARIFT en projetant le film « Des goûts de lutte »
- **Réseau Thématique 47 (sociologie visuelle et filmique) de l'AFS** à Toulouse avec la communication « Comment s'articule l'écriture filmique et l'écriture sociologique ? »
- **Rassemblement annuel des plateformes audio-visio du RnMSH** à la MSH Mondes à Nanterre en présentant le podcast « Lire avec les oreilles » et « Le cheval tout une histoire ! »
- **Journées IPPI med "Images engagées"** à la MMSH (invité par Philippe Aldrin), en présentant le film « Des goûts de lutte » en projection-débat aux côtés de Léah Touitou et de sa BD *Le chœur des sardinières*
- **Ateliers « Écrire ensemble »** à Nantes en marge des journées des écritures alternatives autour de la thématique Faire-Dire.
- **Centrale Supelec** (invité par Natacha Chetcuti-Osorovitz, sociologue et anthropologue au LCSP, pour présenter « Des goûts de lutte » dans le cadre de son cours sur les mouvements sociaux et leurs représentations.

Durant l'année 2025, le Pi a également consolidé son usage de la chaîne Canal U de la MSH SUD avec **21 productions audiovisuelles** mises en ligne (19 sur Canal-U, 3 sur Youtube MSH SUD et chaîne partenaire).

Les statistiques fournies ci-dessous sont donc à mettre en regard des statistiques de la chaîne YouTube de la MSH SUD qui continue d'exister pour les directs notamment. Beaucoup de captations en direct ont été réalisées sur Zoom (saison de « Regards croisés » avec 70 vues en moyenne sur tous les épisodes en plus du présentiel) et la chaîne YouTube reste très consultée (16k vues / an avec 2500 heures visionnées et plus de 151 abonnés).

Si ces chiffres traduisent toutefois une baisse de fréquentation sur YouTube, cette diminution est liée à la mise en place de la chaîne Canal-U, dont l'activité augmente par ailleurs.

Sur la chaîne Canal U de la MSH SUD, les enregistrements des séminaires permanents sont en ligne :

- Regards croisés sur le Vivant en Société
- La Conversation des Sciences
- Séminaire NumeRev dans la rubrique Science Ouverte
- Séminaire permanent ExposUm

Le Pi s'est rendu disponible tout au long de l'année pour conseiller, former et initier la communauté de recherche de l'écosystème MSH SUD afin qu'elle soit de plus en plus autonome pour pouvoir capter ses propres événements en visio. Le Pi s'occupe de la mise en ligne sur Canal U, opération encore un peu délicate. Ainsi, le Pi intervient lorsqu'il y a une importante plus-value à gagner en termes de visibilité pour la MSH SUD, comme par exemple pour « La conversation des sciences ».

Sur le volet valorisation des travaux de recherche, le Pi continue à mener des projets de recherche-crédation qui justifient un temps de co-écriture important avec le monde de la recherche :

Projet Vivécologique

L'équipe-projet Vivécologique a été accompagnée pour la réalisation d'un format documentaire vidéo de 12 minutes. Le film a été intégré au parcours muséographique de l'exposition *Les chevaux d'hier et d'aujourd'hui*, présentée au musée de Lattes. L'exposition comptabilise **18 280 visiteurs** depuis avril 2025. L'objectif de ce film est de montrer le travail de conservation de la collection de crânes de chevaux de Przewalski de l'association Takh, qui a été mise à disposition de la recherche scientifique, en particulier pour les disciplines relevant de l'archéologique. L'équipe de recherche a pu mener une série d'études sur ces crânes et confronter sa méthode d'analyse à des crânes d'animaux fossiles. Un second volet est prévu pour 2026, axé sur les résultats produits par l'équipe archéologique du projet.

Projet MAPE

Valorisation des résultats et du processus participatif du projet MAPE, soutenu par la MSH SUD depuis 2019. Sous la forme d'une page Web <https://mape.cnrs.fr/>, des vidéos ont été produites pour alimenter le retour d'expérience des participants.

Projet V2MOC

Une collection Canal-U permet de rassembler les vidéos produites dans le cadre du projet V2MOC et d'en faire un outil de valorisation accessible.

Des goûts de lutte, documentaire, 58 min

Le film avait été finalisé en janvier 2024. Depuis, des outils de communication et un site web autour du film (<https://www.desgoutsdelutte.fr/>) ont été développés. Le film continue d'être projeté sous la forme de projections-débats et une revue de presse est disponible sur le site : <https://www.desgoutsdelutte.fr/revue-de-presse/>.

La liste de toutes les projections est disponible sur le site : <https://www.desgoutsdelutte.fr/>.

En marge de ces projections grand public, le film a également été présenté lors de colloques et de séminaires universitaires (cf. AFS, FRESH, EASI, Supélec, etc.). Les projections-débats ont permis de faire rayonner le projet LONGI (lauréat de l'AAP de la MSH SUD), la MSH SUD et ses projets. Ce documentaire permet d'aller à la rencontre des publics (large public, curieux de sciences, universitaires, cinéphiles, public militant, etc.) en discutant des mouvements sociaux contemporains

et de leurs effets, tout en élargissant la discussion à la forme et la méthode audiovisuelle adoptée, pour que la science s'ouvre à la société par le biais de l'image, du son et du sensible qu'ils engendrent.

Projet Mémoire Harki

Cette année a été celle de la mise en ligne de la [plateforme Histoarts](#) (lauréat de l'AAP de la MSH SUD). Réalisé par Claire Chatelet (UMPV), elle concatène tous les contenus travaillés dans le cadre de ce projet et rend ainsi disponible ces matériaux de recherche sous une forme originale de plateforme éditorialisée par Julie Savelli, Éric Soriano et le Pôle Image.

3.4.4 Matériel et investissements

En 2025, des investissements ont complété la gamme de matériel disponible, augmentant ainsi les capacités de réalisation du Pi et la qualité des productions (kit lumières LED, épaulière, objectif grand angle, etc.). Le NAS, physiquement hébergé dans les locaux de la DSI de l'Université de Montpellier Paul-Valéry, permet d'assurer le stockage, la sécurité des données filmées (rushs) et d'optimiser la production des projets du Pi.

3.4.5 Perspectives pour 2026

Les perspectives pour l'année qui s'annonce sont nombreuses et seront enrichies par les activités des équipes de recherche qui sont soutenues par la MSH SUD depuis septembre 2025.

À titre d'information, voici une liste non exhaustive des activités prévues pour l'année à venir :

- Un second volet du projet de recherche **Vivécologique** est prévu. Ce second épisode portera principalement sur les résultats de recherches du projet.
- **Une implication du Pi dans l'organisation de la journée d'accélération dans le cadre de l'appel à projets du secteur audiovisuel de ICCARE (PEPR ICCARELAB)** : l'objectif de cette journée est de renforcer les liens entre les communautés scientifiques et de l'industrie audiovisuelle sur la place de Montpellier.
- Nouvelle formule pour « **La MSH fait son cinéma** » autour de **journées d'études** au mois de mars pour discuter de ce qu'apporte l'audiovisuel à la recherche-crédation. Ces deux journées d'études seront dédiées à « Montrer l'infilmable - écouter l'inaudible ». Au programme, des projections, analyses filmiques, échanges avec des réalisateurs-trices et retours d'expériences.
- **La Conversation des Sciences** : trois rendez-vous sont déjà programmés, d'autres suivront à l'automne 2026.
- **Projet Atelier Théâtre-forum et Intermédiation** : une production est en cours sur les métiers de l'intermédiation en recherche Sciences-Société par le biais du théâtre-forum, etc.

3.4.6 Chiffres de la chaîne Canal U

La chaîne Canal-U devient notre plateforme privilégiée pour nos productions écrites et également l'espace de diffusion de collaborations externes. Voici un résumé des statistiques pour le mois d'octobre 2025 :

- Visiteurs uniques : 496
- Visites : 569
- Actions : 6 314
- Nombre maximum d'actions en une visite : 313
- Actions par visite : 11

- Durée moyenne des visites (en secondes) : 00:03:56
- Taux de rebond : 6 %

Audience

- Sites web : 260 visites
- Moteurs de recherche : 171
- Entrées directes : 130
- Réseaux sociaux : 5

3.4.7 Quelques chiffres sur la chaîne YouTube

Il est à noter qu'à ce jour, la chaîne YouTube est utilisée pour diffuser les directs, mais aussi Zoom en lien direct. Canal U est à présent systématiquement utilisé pour héberger toutes nos productions après directs, la chaîne devient dès lors la médiathèque de la MSH.

Voici les statistiques pour l'année 2025, au 24/11/25 :

20 178 vues sur l'année 2024, **17 294 vues** sur l'année 2025 :

- 15,4 k vues de vidéos différées - stable par rapport à 2024
- 1,8 k vues sur nos directs - en baisse par rapport à 2024

3 000 h de visionnage (ce qui est essentiellement dû à la grande longueur des vidéos)

2 307 abonnés à la chaîne YT de la MSH SUD (+158 abonnés)

Audience

Les spectateurs viennent principalement de recherches YouTube (32,5 %), de recherche externe (22,4 %) et de fonctionnalité de navigation (18,2 %)

Vidéo la plus vue de l'année

Bernard Stiegler, *Mémoire et corps : qu'en disent les philosophes ?* - 2,7k vues

Explication de la tendance générale

La chaîne perd en nombre de vues depuis 2024 car les flux sont partagés à présent entre Youtube (pour partager les directs et les formats courts) et canal U sur lequel sont disponibles tous les contenus produits.

3.5 Cartographie : Cart.Occ

Dès l'arrivée de Fernanda Moscarelli (Architecte-Urbaniste, Géographe), sur un financement du PIA4 MIRANDA/UMPV, la cartographie a constitué un nouvel élément de médiation et d'ouverture de la science vers la société pour la MSH SUD. Elle anime le projet Cart.Occ et deux projets dérivés de celui-ci.

3.5.1 Projet Cart.Occ

Valorisation des recherches de l'UMPV par le moyen de la cartographie interactive enrichie de contenus multimédias

Cart.Occ est un projet d'établissement inter-laboratoires. Il a bénéficié de premiers financements d'amorçage et il est financé, depuis octobre 2024, dans le cadre du PIA4 MIRANDA.

Cart.Occ a, dès sa création, associé de nombreuses équipes de l'UMPV, tout en étant ouvert à des collaborations avec des équipes extérieures l'UMPV (Université de Montpellier, IRD, Centre Chorégraphique, ENSAM), via l'association des chercheurs et enseignants impliqués dans MIRANDA. Cette ouverture renforce sa vocation transdisciplinaire par :

- La territorialisation des objets de recherche, apportant aux chercheurs de nouveaux outils de compréhension et d'analyse de leurs objets de recherches. De ce fait, l'usage de la cartographie a pris une nouvelle ampleur, surtout lors des collaborations avec des champs disciplinaires tels que l'histoire, l'anthropologie, etc.
- L'usage de la cartographie enrichie de contenus multimédias s'oriente vers la médiation scientifique de travaux de chercheurs, d'enseignants et d'étudiants dont les centres d'intérêt concernent le patrimoine régional matériel et immatériel et vers des actions de médiation à l'attention d'un public non universitaire.

Le site web du projet, qui sera lancé en janvier 2026, présentera de façon plus approfondie ses objectifs et ses partenaires avec un focus sur les projets valorisés par le dispositif et ceux qui en découlent, dont Cart.Occ pédagogique et Cultural web GIS.

3.5.2 Projet Cart.Occ pédagogique

Cartographie interactive au service de la formation en humanités numériques et comme outil d'interaction enseignement-science-société

Cart.Occ pédagogique est un projet porté par Fernanda Moscarelli (MSH SUD-MIRANDA/UMPV), Stéphanie Defossez (LAGAM/UMPV) et Nancy de Richemond (LAGAM/UMPV) et financé par la Région Occitanie (AAP « Innovations pédagogiques dans le Supérieur » du 01/09/24 au 31/08/26). Il s'appuie sur l'expérience du projet Cart.Occ et les collaborations initiées avec des enseignants-chercheurs, doctorants et étudiants (Master, Licence).

Inséré à l'intérieur des cursus universitaires, Cart.Occ pédagogique apporte (a) une formation étudiante dans les nouvelles technologies numériques qui associent cartographie dynamique, images, sons, récits (StoryMaps) ; (b) une contribution à la formation des étudiants aux formes de médiations sciences-société (médiation scientifique et intermédiation de recherche) à travers l'usage des cartographies collaboratives ; (c) une formation étudiante dans l'usage de la cartographie numérique expresse via les StoryMaps (ESRI FR), à la fois pour pratiquer l'interdisciplinarité au sein d'un projet et pour construire des contenus transdisciplinaires à destination de différents publics.

Lors de trois semestres d'opérationnalisation, Cart.Occ pédagogique a multiplié l'usage de la cartographie au sein de formations en anthropologie, culture et langue italienne et humanités écologiques notamment. En outre, cette rencontre avec de 200 étudiants (2024-2025) a été enrichie d'une compréhension territorialisée de leurs objets d'étude et de l'usage de la cartographie comme moyen de médiation. Une vidéo de communication du projet, permet de bien saisir ses objectifs et l'amplitude du projet : <https://pod.univ-montp3.fr/video/17664-presentation-projet-cartocc-pedagogique/>.

Perspectives 2026

L'intérêt pour ce projet, exprimé par les enseignants-chercheurs associés, est incontestable et il serait souhaitable de pouvoir garantir sa continuité, voire sa pérennisation. Deux obstacles ont été identifiés :

- Le projet bénéficie d'un financement qui prendra fin le 31/08/26. C'est grâce à ce financement que le projet a pu proposer des matériaux/fournitures pour les ateliers autour des cartes sensibles et de financer les mobilités étudiantes dans les terrains investis pour faciliter le rapprochement entre leurs thématiques d'étude et les enjeux sociétaux.
- Le deuxième obstacle relève de la charge de travail de F. Moscarelli, qui assure la coordination et l'animation des formations, au moment même où le nombre d'enseignants intéressés est

croissant. Une nouvelle stratégie doit être élaborée pour maintenir la dynamique initiée afin d'inscrire durablement le registre cartographique dans les formations universitaires et même d'élargir encore son intégration.

3.5.3 Projet Cultural Web GIS

Cartographie participative des espaces culturels créatifs indépendants

Cultural Web GIS est un projet porté par Fernanda Moscarelli (MSH SUD-MIRANDA/UMPV), Monique Gherardi (LAGAM/UMPV) et Valérie Meliani (LERASS/UMPV), auquel est associée Delphine Laurant (MSH SUD/UMPV), coordinatrice du dispositif Trait d'Union de la MSH SUD. Il a été financé dans le cadre du PIA4 MIRANDA (AAP Soutien à la Recherche et à la Création, 01/12/25-30/11/26).

Il a pour objectif de comprendre la dynamique spatio-temporelle de l'activité culturelle générée par les espaces culturels urbains créatifs de la Métropole de Montpellier, à partir d'un repérage et d'une localisation spatiale des espaces culturels créatifs indépendants. Cette cartographie sera à la fois un outil d'accès pour les citoyens aux contenus culturels créatifs indépendants, à partir d'une plateforme web dynamique, mais également un outil d'analyse de l'offre culturelle au niveau local pour les parties prenantes.

Les données sont collectées à partir d'une méthodologie participative, impliquant les acteurs concernés et les citoyens, sous la forme d'entretiens semi-directifs, d'ateliers de co-construction de la cartographie avec les acteurs des ICC et d'échanges entre les acteurs académiques et des ICC. Ces données, co-construites avec les citoyens, et les résultats de l'analyse de la distribution de cette offre d'espaces culturels urbains créatifs seront mis à disposition des citoyens à travers des applications en ligne du type StoryMaps (ARC Gis - ESRI), qui permettent d'associer la cartographie interactive à des contenus multimédia par la création de récits.

Ce projet s'appuie sur des collaborations déjà établies entre les équipes de l'UMPV et des partenariats en cours avec le dispositif Trait d'Union de la MSH SUD. Les collaborations entre les équipes de l'UMPV et la MSH permettent à ce projet d'élargir son ancrage dans le monde associatif – dans la dynamique « Trait d'union » – et de faciliter l'accès des chercheurs aux espaces culturels créatifs indépendants, notamment grâce à des stages « Ambassadeur » Trait d'union. Un premier stage a ainsi été réalisé en 2025 et un second est prévu en 2026. Ces stages contribuent à dresser un panorama des associations œuvrant dans le domaine de la culture et de l'art intéressées par des coopérations avec le monde académique.

Perspectives 2026

Suite aux échanges entre porteurs du projets, chercheurs de l'Université et acteurs des ICC, le projet pourrait s'orienter vers la co-construction de concepts novateurs permettant de mieux définir les Industries Culturelles et Créatives dans le cadre de la réalité régionale et du Programme MIRANDA, ainsi que vers un élargissement du champ d'action du projet.

4. Résultats de l'Axe « Sciences-société »

4.1 Accompagnement des acteurs associatifs : la plateforme Trait d'Union

Trait d'Union est un dispositif permettant au tissu associatif de coopérer activement avec des chercheur·e·s, enseignant·e·s-chercheur·e·s et étudiant·e·s des institutions d'ESR de la Région Occitanie (Universités, grandes écoles et organismes de recherche). Créé en 2018, inspiré et connecté aux réseaux nationaux et internationaux des Boutiques des Sciences (réseau européen Living Knowledge) et de la mouvance des tiers-lieux de recherche (réseau ALLISS), Trait d'Union est un outil de démocratisation scientifique et de co-production des connaissances entre acteurs de l'ESR et acteurs de terrain, tourné vers un développement local écologique et solidaire.

Les objectifs de Trait d'Union, autour desquels s'articule le bilan d'activités sont les suivants :

- Contribuer à la structuration d'un écosystème de recherche participative en Occitanie
- Faire émerger, incubé et accompagner des projets de recherche participative
- Développer nos apprentissages, structurer la capitalisation et participer activement aux réseaux d'échanges de pratiques.

4.1.1 Contribuer à la structuration d'un écosystème de recherche participative en Occitanie

Évolution du dispositif de fonctionnement interne de Trait d'Union

Une gouvernance mixte, réunissant acteur·rices du monde associatif, chercheur·es et étudiant·es, est au cœur de l'esprit de Trait d'Union. Elle garantit que les co-recherches incubées par le dispositif ne soient pas de simples transferts de savoirs depuis l'Université, mais bien un espace de co-construction où se croisent les savoirs.

La structuration interne et la reconstitution d'un Comité OPérationnel (COOP) a été poursuivie cette année. Cette instance est dorénavant composée de onze personnes, constituée d'un collège associatif, d'un collège de l'ESR et d'un collège étudiant. Le COOP s'est réuni cinq fois dans l'année afin de discuter les décisions afférant au dispositif (choix et suivi des projets accompagnés, etc.).

Un Comité d'Orientation Stratégique et Éthique (COSE) a été constitué et se réunira pour la première fois en février 2026. L'objectif est de le réunir trois à quatre fois par an.

Le Comité de Suivi des Projets (CSP) est en cours de constitution et se réunira au premier trimestre 2026 dans l'optique de renforcer le suivi des projets en cours. Ce groupe a pour objectif de tisser des liens entre les personnes revêtant la fonction d'intermédiation impliquées dans le dispositif et de constituer une communauté de pratiques de recherche participative.

Structuration des relations avec les Boutiques des Sciences en Occitanie

Une mise en lien avec la boutique des sciences de Toulouse a été opérée et Trait d'Union participe à leur Comité d'Orientation Stratégique pour sélectionner les dossiers suivis par leur dispositif. Des échanges réguliers ont eu lieu avec l'Université de Perpignan concernant l'émergence de leur boutique des sciences, au comité de pilotage de laquelle Trait d'union participe également. Des liens avec l'Université de Nîmes sont également créés (présentation du dispositif lors d'une réunion à l'Univ. Nîmes en juin 2025).

Participation aux réseaux Sciences en Occitanie et RAPPPO

Le dispositif Trait d'Union est intégré aux réflexions autour de la constitution du réseau RAPPPO (Recherches Avec, Par et Pour la Société en Occitanie), via notamment la participation aux ateliers de construction du réseau et inscription dans le GT « formations ».

Trait d'union participe également activement au réseau Sciences en Occitanie, via notamment les grands évènements régionaux organisés par le réseau :

- Co-animation d'un stand en partenariat avec la boutique des sciences de Toulouse et la future boutique des sciences de Perpignan lors du Forum Régional Science Société le 8 juillet 2025 à Montpellier
- Participation à journée Va Savoir (25 octobre 2025) destinée aux professionnel·les de la médiation scientifique et des sciences participatives.

Trait d'union s'est par ailleurs impliqué dans le montage du dossier FEDER « Science et Recherche Participative (SRP) en Occitanie », en partenariat avec Instant Science (chef de file), les Petits Débrouillards Occitanie, la COMUE de Toulouse, l'Université de Montpellier, Montpellier Méditerranée Métropole et l'Université de Perpignan Via Domitia.

Le projet vise à faire de l'Occitanie, une région de référence pour les SRP en permettant à la société régionale de participer à l'orientation de la recherche pour répondre aux grands enjeux territoriaux, en diversifiant les types d'acteurs impliqués dans les interactions Recherche -Société, et en augmentant le nombre de citoyens impliqués dans les projets de SRP et en particulier les scolaires.

Le projet est organisé en trois axes :

- (1) Faire du Festival Va savoir ?! un festival de référence à l'échelle nationale, voire européenne, sur les SRP.
- (2) Lancer une dynamique d'envergure de programmes de SRP dans les établissements scolaires en Occitanie avec une Grande Expérience Participative qui sera conçue en lien avec les boutiques des sciences.
- (3) Inciter les habitants de la région à proposer ou participer à des programmes de SRP en lien avec les deux boutiques des sciences régionales, via notamment la conception d'un dispositif d'appui au repérage de demandes sociales de recherche et d'émergence et d'incubation de projets de recherche participative, en particulier dans les "marges" territoriales et sociales du territoire. Trait d'union est tout naturellement particulièrement impliqué dans cet axe 3, avec Les Petits Débrouillards Occitanie.

4.1.2 Faire émerger, incuber et accompagner des projets de recherche participative

Toujours en cohérence avec la « méthode »⁶ Trait d'Union, le dispositif a permis l'accompagnement de plusieurs projets de recherche participative.

i) Accompagnement de projets en 2025

Plusieurs projets prenant différentes formes (stages de M1 & M2, ou accompagnement sans étudiant-es) ont été conduits en 2025.

Stages M1 & M2

- Un stage « Ambassadeur Trait d'Union » dans le domaine de la culture, dans le contexte du projet Miranda, pour aller relever les questionnements pouvant faire l'objet d'une recherche provenant d'acteurs artistiques et culturels.
 - o 1 stage de M1 Trait d'Union
- Création de résidences artistiques collectives sur les céréales locales et d'une exposition-débat itinérante des œuvres
 - o 1 stage de M2 Trait d'Union & Fab'Lim
- L'émergence d'alternatives autour des communs territoriaux dans la perspective du projet de « Maison de la Recherche » à Celles
 - o 2 stages de M1 Trait d'Union & la Maison de la Recherche (Celles)

⁶ i) émergence du sujet (recueil de demandes sociales), ii) incubation du pré-projet (mise en lien d'acteurs et co-construction de la problématique) et iii) accompagnement du projet

- Stage « Appui à la structuration du réseau francophone de la Boutique des sciences »
 - 1 stage de M2 Trait d'union
- Modélisation d'un laboratoire citoyen sur l'alimentation
 - 1 stage de M1 Trait d'Union & VRAC&Cocinas

Trait d'Union a pris part à un stage (M2) accompagné par le dispositif RAPPPO (sujet : « Caractériser et valoriser les démarches de sciences et recherches participatives en Occitanie au moyen d'un outil de web-cartographie »), permettant une réflexivité sur les dispositifs sciences-société régionaux. Les études de cas mobilisées étaient issues de recherches participatives incubées par Trait d'Union. Cette contribution a permis d'alimenter la réflexion méthodologique et de mettre en valeur les projets accompagnés.

Accompagnement de projets sans étudiant·e·s

- Participation au projet « Recueillir les demandes de recherche : vers une cartographie participative des espaces culturels créatifs indépendants » en lien avec le dispositif Cart.Occ.
- Tiers-veillance sur le projet MIRANDA « INNOV'Art » : Structure de Recherche et d'Innovation pour des Dispositifs de Formation aux Pratiques Artistiques Inclusives.
- Réponse de la Maison de la Recherche (Celles) aux AMI du plan Habitat durable de la région (dispositifs SYMBIOSE et VIURE)

ii) *Lancement d'un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) : faire émerger la « demande sociale »*

Trait d'Union a souhaité élargir son réseau en touchant de nouvelles associations susceptibles de développer des collaborations avec le monde de la recherche. Dans ce cadre, le lancement d'un premier Appel à Manifestation d'Intérêts (AMI) a permis de toucher un public plus large et de mobiliser de nouveaux acteurs associatifs. Il s'est structuré de la manière suivante :

- Lancement et diffusion de l'AMI du 15 février au 30 juin 2025
- Organisation de deux webinaires d'information (11 mars 2025 et 8 avril 2025)
- Prise de contacts et début d'incubation de projets de co-recherche avec des acteurs associatifs (de mars à juillet 2025)
- Réception de 15 projets de recherche participative émanant d'acteurs associatifs.

Afin de socialiser davantage l'AMI, Les Petits Débrouillards ont mené une mission pour aller rencontrer des structures associatives en-dehors des circuits déjà connus de Trait d'Union, et nouer de nouveaux contacts à Montpellier et dans des zones plus reculées (Causses et Cévennes par exemple).

iii) *Incubation de nouveaux projets pour 2026*

À ce jour, 15 demandes sont en cours d'incubation : 7 devraient faire l'objet de stages et 3 projets seront accompagnés par un·e intermédiaire·rice et/ou des chercheur·es identifié·es en 2026. Les 5 autres porteurs de projets ont été mis en lien avec d'autres dispositifs leur permettant l'accès à des financements et/ou un accompagnement plus spécifique à leur champ de recherche. En moyenne, 5 rencontres ont été nécessaires avec les différents acteurs pour constituer les équipes de co-recherche et incubé les projets qui seront lancés en 2026.

iv) *Suivi des projets incubés par le dispositif*

Certains projets incubés par le dispositif continuent à se déployer grâce à une mise en lien fructueuse permettant à la collaboration de se pérenniser. C'est le cas du projet « Futurs de l'Agroécologie Paysanne en Occitanie » (FAPO) qui, après avoir été incubé par le dispositif dès 2018 (FAPO faisait partie, avec MAPE, des deux projets-pilotes de Trait d'Union), a donné lieu à un vaste projet financé par les fondations Carasso et Agropolis entre 2022 et 2024, coordonné par Denis Pesche (Cirad/ART-Dev) et associant les UMR ART-Dev, Territoires, le Réseau InPACT Occitanie et Solagro. Pour un bref aperçu du projet et de ses suites, voir : <https://inpact-occitanie.xyz/?FAPO>.

i) Valorisation des projets accompagnés

○ Soirée de restitution du projet tutoré à Palavas-les-Flots avec la Prud'homie des pêcheurs

À la suite du projet tutoré mené en novembre et décembre 2024, avec la Prud'homie des pêcheurs de Palavas-les-Flots et le Master 2 Gestion des Littoraux, une soirée de restitution a été organisée le 18 février 2025. Ce fut l'occasion de présenter les résultats des questionnaires conduits par les étudiant-es dans la ville de Palavas. L'événement a rempli la salle du Nautilus (cinéma de Palavas-les-Flots).

○ Inauguration de la Maison de la Recherche à Celles (34)

Le dimanche 28 septembre 2025, à l'occasion de la Biennale du Grand Site du Salagou-Mourèze, la mairie de Celles et la Maison des Sciences et des Humanités Sud ont marqué la naissance de la Maison de la Recherche par la pose d'un panneau inaugural.

Voir le reportage réalisé par Radio Pays d'Hérault : <https://www.rphfm.org/leau-a-la-bouche-retour-sur-la-creation-de-la-maison-de-la-recherche-de-celles-parlement-de-loire-et-chroniknat-dune-mer-qui-monte/>

○ Organisation d'un temps fort pour partager l'ensemble des projets incubés par le dispositif

Une journée-bilan organisée le 24 juin 2025 a permis de présenter huit projets accompagnés par le dispositif Trait d'Union. Elle s'est déroulée en deux temps :

- Matinée : valorisation par les étudiant-es des projets de co-recherche dans lesquels ils ont été impliqués
- Après-midi : ateliers qui ont permis i) d'esquisser de nouvelles thématiques de co-recherche et ii) de poser un regard réflexif sur le fonctionnement du dispositif.

La journée a réuni plus de 70 personnes. Les présentations ont été enregistrées et sont diffusées sur la chaîne CanalU de la MSH SUD : <https://www.canal-u.tv/chaines/msh-sud/journee-de-bilan-2025>.

ii) Le réseau « Boutique des sciences » : structurer le réseau autour d'échange de pratiques

○ Le projet Co//ectif

Dans le cadre du projet **Co//ectif**, soutenu par l'AUF, un stage a été accueilli et accompagné par Trait d'Union afin d'appuyer la structuration du réseau des Boutiques des sciences.

Le dispositif a également apporté un soutien financier conséquent pour que les responsables des Boutiques des Sciences d'Haïti et de Tunis puissent participer à l'événement de clôture à Lorient (26-27/11/25). Sonia Maatoug, la collègue de l'Institut Pasteur de Tunis a séjourné à la MSH SUD du 18 au 25 novembre avant de rejoindre Lorient. Des liens se structurent entre Trait d'Union et la Boutique des sciences de Tunis avec l'élaboration d'un projet commun pour 2026/2027.

○ Communication lors du Forum CitSci Helevetia

Trait d'Union a participé au forum CitSci Helevetia (conférence suisse des Citizen Science / 04-06/06/25, Lusane) et a présenté une communication sur « L'intérêt des Boutiques des Sciences pour les acteurs du territoire ».

iii) ECSA (European Citizen Science Association)

Trait d'union a accueilli une vingtaine de chercheur-se européen-nes impliqué-es dans le groupe de travail « Agriculture et alimentation » de l'association ECSA le 17/06/25. Ce fut l'occasion de présenter les travaux de co-recherche accompagnés par Trait d'Union en lien avec les thématiques agricoles et alimentaires, et d'échanger sur nos pratiques de co-recherches.

4.1.3 Perspectives 2026

- Poursuite de la réflexion autour de la mise en place d'un dispositif de suivi-évaluation du dispositif, permettant une réflexion autour de l'impact des actions conduites par Trait d'Union ; sélection de deux projets Trait d'Union passés qui feront l'objet d'une évaluation ex-post (prestation).
- Continuer à développer les actions de formation étudiantes et de valorisation éditoriale via la revue *Carnet d'Enquête* (voir 1.4).
- Consolider la démarche initiée par la publication d'un AMI et élargir le repérage des demandes sociales en allant à la rencontre d'associations peu connectées à l'ESR grâce au projet FEDER « Science et Recherche Participative (SRP- en Occitanie »
- Accompagnement des projets actuellement en incubation au sein du dispositif
- Acter les rapprochements avec l'association nationale RESOLIS pour créer un Observatoire régional des initiatives en Occitanie
- Clarification des instances de gouvernance de Trait d'Union

4.2 Constitution et coordination du pilier « Co-recherches » du réseau Sciences en Occitanie

Dans le cadre de la convention cadre conclue entre la Région Occitanie et la MSH SUD, la Région Occitanie a confié à la MSH SUD la mission de constituer et coordonner le pilier « Co-recherches » du réseau Sciences en Occitanie. Il s'agit d'articuler ce pilier aux dynamiques de Culture Scientifique Technique et Industrielle (CSTI) et de contribuer au renforcement d'un socle régional de compétences en recherche action participative. La mission se décline de la manière suivante :

- 1. Structurer et animer une dynamique régionale de recherche participative avec un réseau d'acteurs de l'enseignement supérieur et de la recherche et les autres acteurs de la société civile (RAPPSO)**
 - Constituer et mettre en œuvre une feuille de route concertée
 - Accompagner l'émergence de nouvelles collaborations et l'incubation de projets pilotes
 - Produire des supports, notes et synthèses
 - Assurer la communication interne et externe
- 2. Renforcer le socle de compétences en Recherche-Action Participative**
 - Documenter et capitaliser les outils et méthodes d'intermédiation et de recherche-action participative, notamment ceux qui sont mobilisés dans les projets Trait d'Union
 - Formaliser une offre de formation dans le domaine de la recherche participative
 - Contribuer à une meilleure intégration des approches participatives dans les cursus de formation
 - Contribuer à la constitution d'une communauté de pratiques en recherche participative
- 3. Articuler le pilier « Co-recherches » aux dynamiques de communication scientifique, technique et industrielle (CSTI) portées par le réseau Sciences en Occitanie**
 - Assurer une communication continue entre les acteurs de la CSTI et les réseaux de recherche participative
 - Proposer des activités transversales visant à renforcer les synergies.
 - Participation aux groupes de travail de Sciences en Occitanie (notamment « Caractérisation des SRP » et « Évaluation »).

4.2.1 Coordination du réseau Recherche Avec Par et Pour la Société en Occitanie (RAPPSO)

Depuis la dernière révision du Schéma Régional de l'Enseignement Supérieur de la Recherche et de l'Innovation (SRESRI) de la Région Occitanie, le dialogue sciences-société est appréhendé à la fois dans sa dimension « médiation scientifique » et via le renforcement des liens de coopération entre laboratoires publics et un plus large spectre de la société. Cette évolution trouve sa pleine justification dans la notion de « continuum sciences-société » inscrite dans la loi depuis la dernière LPR votée en décembre 2020, structurée par le mot d'ordre « Sciences Avec et Pour la Société » (SAPS).

Dans le prolongement des activités de 2024, le réseau RAPPSO continue de se structurer grâce notamment à la plateforme collaborative Réso utilisée par ses membres (au nombre de 90 à ce jour) pour échanger des informations et partager des documents de travail nécessaires au suivi des chantiers prioritaires. L'ensemble des membres du réseau ont été réunis durant deux temps forts annuels :

- 04/02/25 : visioconférence, bilan des activités du réseau 2024 et perspectives 2025.
- 07/07/25 : rencontre annuelle à la MSH SUD autour des résultats sur les chantiers : A. Émergence, Mise en récit et Évaluation des recherches participatives ; B. Capacitation des acteur·ices aux recherches participatives ; C. Gouvernance du réseau. Ces chantiers sont détaillés ci-après.

4.2.2 Émergence, Mise en récit et Évaluation des recherches participatives

L'enquête Mise en Récit des Recherches Participatives (MERR) en Occitanie a été menée de mars à mai 2025. Cette enquête avait pour objectif principal de renforcer la compréhension des sciences et recherches participatives. L'hypothèse sous-jacente est que ces démarches aspirent à reconfigurer la manière de mobiliser les savoirs dans la production des connaissances et qu'elles permettent des apprentissages croisés. Comment est-ce que les démarches participatives impactent les participant·es, par exemple dans leurs rapports à la science, leurs pratiques citoyennes, leur quotidien ? Comment transforment-elles en retour les pratiques et savoirs des chercheur·es dans leurs objets ?

Les résultats de cette enquête ont été présentés lors du séminaire annuel du RAPPSO le 7 juillet 2025. Ils sont restitués en partie dans une cartographie [Cart.Occ](#) créée par une stagiaire du Master science-société de Strasbourg, Emma Tapin. Deux articles sont en cours de révision :

- Pour la revue *Emulations*, numéro spécial « Le citoyen, la science et la société : quand la connaissance émerge des citoyens ».
- Pour la revue *Politika*, sur la pêche artisanale en tant qu'utopie nourricière.

Ce chantier s'articule avec les résultats de la composante 2 « Conditions d'émergence des projets de recherche participative » du projet EQUIPACT et aux travaux menés sur l'évaluation des projets de Trait d'Union (voir supra).

Tiers-veillance d'un laboratoire citoyen de recherche participative - le Laboratoire des Communs Alimentaires (LABOCA) du projet TERRASOL

Cette expérience nourrit les réflexions sur la mise en place de cadres participatifs dans le champ des croisements des savoirs, au travers d'une guidance épistémologique (adopter une posture pour que tous les savoirs soient entendus), méthodologique (permettre la participation équitable des parties prenantes sans perpétuer de violences symboliques) et de documentation réflexive sur *ce qui est train de se produire*.

4.2.3 Capacitation des acteurs en sciences et recherches participatives en Occitanie

Par ailleurs, l'objectif est de doter la MSH SUD d'un contenu pédagogique pour former aux thématiques des co-recherches (sous la forme de boîte à outils, cycle de formation, etc.), mobilisable par les acteurs de la recherche et du tiers secteur de la recherche. Plusieurs actions ont été entreprises en ce sens en 2025.

Bilan des formations existantes sur le plan national

La finalisation du volet « Formation » du projet ANR SAPS EQUIPACT (*Comment améliorer la qualité et les impacts de la participation des citoyen-ne-s et des associations dans des programmes de recherche ?*).

- Organisation du colloque de restitution le 18 mars 2025 à l'Université Gustave Eiffel.
- Publications :
 - Evelyne Lhoste, Loconto Allison, Dis Renée Van, Andrade Jimena Sierra, Matt Mireille, Duray Catherine, Fourat Estelle, « Experimenting with a formative evaluation method in grassroots innovation », hal-05080250, version 1, document de travail, en cours de publication
 - Evelyne Lhoste, François Millet, Olivier Cadenne, Catherine Duray, Estelle Fourat, et al.. « Outiller la recherche participative : les résultats du projet EQUIPACT ». INRAE. 2025, 35 p. (hal-05308652)
 - Catherine Duray, Estelle Fourat, Xavier Lucien, François Millet. « Former aux SRP, une nécessité ». 2025. (hal-05306332v1)

Cycle de formations et séminaire accueillis à la MSH SUD

Les objectifs du cycle sont de : rendre visibles les formations ; mutualiser les moyens ; élaborer à terme un référentiel de compétences ; envisager un système certifiant (exemple d'un DU et/ou formation co-portée) et adopter une réflexivité sur les méthodes et postures.

Les temps forts de ce cycle ont été en 2025 (voir programme sur la [page dédiée de la MSH SUD](#)) :

- Le séminaire inaugural *Les promesses de la participation, enjeux de formation*, le 27 mars (50 participant.es).
- Les approches participatives et artistiques (MSH & SENS), 2 au 6 juin (40 participant.es)
- L'évaluation des démarches participatives avec ImpresS ex ante : initiation et retour réflexif sur la méthode, 17 octobre (15 participant.es)

L'écriture d'un référentiel de compétences avec la perspective d'organiser en 2026 une semaine de formation sur les recherches participatives accessible à tous et toutes, en mutualisant les ressources de plusieurs acteurs (centres de recherche CIRAD, CNRS, et IRD ; l'école doctorale GAIA ; des instituts de formation : Institut Agro et Lisode). Ces acteurs-ices se sont rassemblés le 1^{er} décembre 2025. A terme, est envisagé la création également d'une formation doctorale et d'un diplôme universitaire sur ces démarches.

En parallèle, la chargée de mission coordonne une réflexion sur les difficultés vécues dans ces postures de mise en lien et de maïeutique spécifiques aux démarches participatives. Ces fonctions situées « à l'interface » reposent la question des frontières entre recherche et action. A partir d'un atelier-théâtre organisé le 26 mai 2025 avec une quinzaine de membres du réseau, des productions scientifiques seront réalisées pour partager les enseignements qui en sont issus : une saynète sur la thématique a été jouée publiquement le 16 décembre 2025 pour faire dialoguer la communauté scientifique élargie sur cette question et un film sera réalisé avec le pole image de la MSH SUD comme outil de plaidoyer et de formation.

4.2.4 Articuler le pilier « co-recherches » aux dynamiques de communication

Suite au pilotage en 2024, par Estelle Fourat, Aurélie Binot, Benoit Pujol, Audrey Bardon et Annabelle Arena, du groupe de travail « Caractériser les co-recherches en Occitanie » pour le réseau Science en Occitanie, des recommandations formulées autour d'une collaboration plus étroite entre le RAPPPO et Science(s) en Occitanie ont été formulées. Ces propositions, de même que celles du GT « Évaluation », seront, nous l'espérons, opérationnalisées à court ou moyen terme.

4.3 Pôle « Recherche / politiques publiques »

4.3.1 Le Laboratoire des transitions (Région Occitanie / MSH SUD / MSHS-T) : rencontre de la science et des politiques publiques

L'objet des Laboratoires des transitions est d'organiser, dans un format dynamique, un espace de co-construction des politiques publiques autour de grands enjeux sociétaux. Ces enjeux sociétaux sont repérés, précisés et documentés, à partir d'un travail collaboratif entre les différents acteurs impliqués dans la démarche (chercheur·ses, praticien·nes des politiques publiques, etc.).

Fin 2024, diverses considérations ont conduit à repositionner la responsabilité de l'animation du Laboratoire des transitions au sein de la MSH SUD. Une nouvelle ingénieure de recherche, Itane Lacrampe-Camus, est arrivée le 01/01/25, avec les missions suivantes :

1. Accompagner la mise en œuvre d'un **dispositif d'intermédiation entre recherche et politiques publiques** et proposer des approches méthodologiques à même de favoriser l'émergence de sujets d'intérêt régional ;
2. Traduire les problématiques régionales en question de recherche et, avant la mise en place d'une collaboration recherche-politiques publiques régionales, **sécuriser la méthode déployée** par la Direction référente à la Région pour assurer un travail commun dans un cadre de confiance ;
3. **Consolider un « réflexe recherche » au sein des directions de la Région**, afin que les agent·es recourent aux recommandations, aux postures et méthodes de la recherche, et **œuvrer à ce que les productions du Laboratoire des Transitions soient appropriables par toutes et tous** ;
4. **Identifier les recherches pluridisciplinaires régionales** pertinentes et accompagner leur rapprochement avec les sujets d'intérêt régional ;
5. **Valoriser et communiquer** sur les activités du Laboratoire des Transitions en interne à la Région, auprès des chercheur·ses et des autres partenaires.

La pérennisation et le renforcement du partenariat Région-MSH ont par ailleurs impliqué la redéfinition de la structuration et du fonctionnement du Laboratoire des transitions. Itane Lacrampe-Camus travaille en binôme avec un chargé de mission de la DIRES, Jean-Noël Murgia. Le binôme peut compter sur la participation du référent scientifique de la MSH SUD (Julien Mary) et d'une chargée de mission de la DIRES (Meiling Lay-Son). Ce quatuor forme une cellule opérationnelle, renforcée par la collaboration active de l'ingénieure de recherche chargée de l'interscience à la MSHS-T, Héroïse Leloup, qui contribue à faire le lien avec la communauté de chercheur·ses de Toulouse. Sous l'impulsion de ce groupe, le comité de suivi se réunit pour arbitrer les choix et les orientations à prendre. Le laboratoire des transitions a par ailleurs été rattaché au COS de Sciences en Occitanie.

Sujets de travail (2024-2025)

Dans sa phase exploratoire, le Laboratoire des transitions avait exploré deux premiers sujets – « Zéro déchet / habitat durable » et « Engagement citoyen » – ayant donné lieu à la constitution d'états de l'art et d'équipes-chantiers (associant chercheur·ses spécialistes et services de la région). En 2023-

2024, deux nouveaux sujets ont été explorés : « Le bénévolat » et « Le rapport des citoyen·nes à la science », thématique qui a fait l'objet d'un travail à part entière en 2025.

Le rapport des citoyen·nes à la science

En 2024, une première phase exploratoire a été conduite, qui a permis de préciser trois premiers angles de questionnement, sur lesquels un premier état de l'art a été réalisé par les deux chargés de mission autour de l'acceptabilité sociale des innovations scientifiques ; la fabrique des théories du complot : mécanismes et propagation ; la fabrique des controverses.

Ce premier canevas d'état de l'art a été restitué auprès des personnes auditionnées et a donné lieu à la formalisation d'un premier livrable. À l'automne 2024, la nouvelle cellule opérationnelle du Laboratoire des transitions a repris ce travail et a proposé trois thématiques complémentaires, non identifiées initialement par les services de la région, mais susceptibles de nourrir et renouveler le regard des services concernés sur la problématique complexe du rapport des citoyen·nes à la science :

- Comment la société s'informe & comment la science est diffusée
- L'approche interactionniste des rapports sciences-société (recherches participatives...)
- Le rapport de la recherche aux mondes politiques et économiques.

En 2025, sur la base de ces trois thématiques :

- Un canevas d'état de l'art a été réalisé par Itane Lacrampe-Camus sur le sujet « Production et diffusion des savoirs, des enjeux démocratiques » ;
- La cellule opérationnelle a démarré la production d'un **parcours de sensibilisation sous forme d'un MOOC** (*Massive Online Open Course*).

Ce MOOC est un support de transmission des connaissances scientifiques et de sensibilisation aux pratiques de recherche à destination des agent·es et élu·es de la Région (et des agent·es de la DIRES en premier lieu), et de tout autre professionnel·les de la médiation et de l'intermédiation scientifique.

Il sera composé de cinq modules, scindés en séquences qui s'organisent autour des six thématiques susmentionnées (identifiées en 2024). Le MOOC sera hébergé par la plateforme Callisto à titre gracieux. Le MOOC sera placé sous **licence creative common**, sans utilisation commerciale. Il est élaboré de manière collective entre le Laboratoire des Transitions, le Pôle Image de la MSH SUD, un prestataire externe en design et des intervenant·es thématiques (acteurs de la recherche académique, professionnel·les de l'intermédiation et de la médiation scientifique, acteurs associatifs).

Afin de faciliter l'appropriation du MOOC et de creuser certaines thématiques avec les agent·es de la Région, le Laboratoire des Transitions a démarré en décembre 2025 un **cycle d'ateliers en présentiel** avec des intervenant·es du MOOC (le premier s'est déroulé le 04/12/25 sur les controverses scientifiques), qui se poursuivra en 2026.

Le Laboratoire des Transitions a commencé par prototyper un premier module test en 2025 (qui pourra ensuite être modifié selon les retours utilisateur·rices). Les quatre autres modules seront réalisés en 2026.

Appui au Plan Habitat Durable

Dans le cadre de la promotion des modèles d'habiter alternatifs et de l'innovation défendue par le Plan Habitat Durable de la Région Occitanie (Acte II voté en décembre 2024), le Laboratoire des Transitions a été identifié par la Direction référente à la Région comme un partenaire sur deux mesures : **l'Appel à Projet d'Innovation sociale « Habitats partagés et participatifs » V.I.U.R.E** ; **l'Appel à Manifestation d'Intérêt « Frugalité et Innovation » Symbiose**. Ces deux dispositifs ont pour particularité, en complément de l'accompagnement proposé aux porteur·ses de projets (à l'échelle de l'habitat ou à une échelle territoriale), de développer des **référentiels évolutifs**, outils coconstruits avec les acteurs

du territoire pour favoriser le développement des projets d'habitats des communs et les démonstrateurs frugaux et innovants en Occitanie.

Dimension du référentiel VIURE : Vivant, Inclusif, Utopique, Résilient, Esthétique.

Dimension du référentiel Symbiose : Environnemental, Économique, Social, Territorial.

Le Laboratoire des Transitions est intervenu à plusieurs niveaux :

- **Mobilisation de chercheur·ses de différentes disciplines** (géographie, urbanisme, architecture, design urbain, sociologie, histoire, économie, philosophie, psychologie) sur plusieurs sites universitaires (Toulouse, Montpellier, Nîmes, Perpignan), afin d'échanger sur les dispositifs et les dimensions des référentiels en construction par la Région ; les projets candidats ; l'élaboration d'activités d'enseignement avec des masters.
- **Élaboration d'une représentation des cinq dimensions VIURE**, un outil multi usages ayant accompagné l'analyse des dossiers de candidature à la Région et la réflexion sur ce référentiel.
- **Formalisation de questions de recherche** autour de l'AMI Symbiose adressées au Master ESS de l'Université de Montpellier Paul-Valéry.
- **Accompagnement de la Direction référente à la Région** (la DAPHNEE : Direction Adaptation au Changement climatique, Planification territoriale, Habitat, Nature, Eau, Engagement) dans le groupe de pilotage de ces dispositifs avec la Chambre Régionale de l'Économie Sociale et Solidaire (CRESS), notamment pour étudier les dossiers de candidature et se rendre sur les lieux des projets (en proposant un protocole).

Le Laboratoire des Transitions a également contribué à la formalisation de la plateforme numérique du **Labo de l'habitat des communs** lancée en septembre 2025 et pilotée par la CRESS Occitanie (espace dédié aux acteurs de la filière afin de soutenir l'émergence des projets). L'ensemble de ce travail est en cours de valorisation par le Laboratoire des Transitions.

Valorisation et communication

En 2025, le Laboratoire des Transitions a engagé une réflexion sur le renforcement de son volet valorisation et communication. L'objectif est double : institutionaliser une communication pour positionner et donner de la visibilité au dispositif, tant dans le paysage de la recherche (académique et tiers-secteur) que dans le paysage des politiques publiques (prioritairement la Région Occitanie) ; faciliter l'appréhension des formats de production et de restitution du Laboratoire des Transition par les publics cibles. Dans cette dynamique :

- Le Laboratoire des Transitions communique de manière régulière sur l'avancement de ses activités au sein des réunions de service et des réunions transversales de la DIRES, et auprès de plusieurs agent·es de la DAPHNEE (responsable de service, pilote PHD) ;
- De nouveaux supports de communication du Laboratoire des Transitions (logo, identité visuelle) ont été réalisés par une prestation externe en design ;
- Le fonctionnement du dispositif a fait l'objet d'un article pour un numéro spécial de la revue *Résolis* consacré au projet ANR SAPS EQUIPACT (publication prévue pour 2026) ;
- Le Laboratoire des Transitions a été représenté lors du 20^{ème} congrès du RIODD (Réseau International de recherche sur les Organisations et le Développement Durable) en octobre 2025 à l'Université Toulouse Capitole ;
- Le Laboratoire des Transitions a présenté ses activités lors de la conférence annuelle d'Engage.EU en 10/2025 à Toulouse ; lors de la Semaine Data-SHS en 12/2025 à Montpellier et lors d'un webinaire pour les membres de l'association ALLISS en 12/2025.

La communication sera poursuivie en 2026 via de nouvelles interventions lors d'évènements organisés par des partenaires ; des ateliers pour faciliter l'appropriation du MOOC par les agent·es de la Région ; la valorisation de l'ensemble des activités du Laboratoire des Transitions menées dans le cadre du Plan Habitat Durable.

4.3.2 Le projet MAPE

Réduction de la Mortalité Aviaire dans les Parcs Éoliens en exploitation

Entre 2018 et 2025, la MSH SUD a été étroitement associée au projet de recherche multi-acteurs et collaboratif (Réduction de la Mortalité Aviaire dans les Parcs Éoliens en Exploitation – MAPE) visant à la réduction de la mortalité aviaire dans les parcs éoliens terrestre en exploitation en France Métropolitaine. Cette initiative a été menée dans le cadre du dispositif Trait d'Union et la MSH SUD était en charge du WP dédié à la coordination et à l'animation du projet.

Ce projet a fait l'objet d'un rapport de clôture dont les conclusions sont les suivantes :

La coordination et l'animation de MAPE ont représenté un défi multi-dimensionnel, nécessitant la mobilisation d'une diversité de compétences et d'outils. La gestion de projet, la communication, l'intermédiation et la facilitation ont constitué les piliers de cette coordination, visant à structurer les actions, assurer une collaboration fluide entre les acteurs et répondre aux exigences d'un programme multi-acteurs aux dynamiques complexes.

Le programme MAPE s'est distingué par son approche collaborative et interdisciplinaire, réunissant des parties prenantes aux profils variés et aux attentes parfois divergentes. Cette richesse a permis d'enrichir les réflexions et d'accroître la pertinence des résultats obtenus. Toutefois, elle a également engendré des défis organisationnels et relationnels, nécessitant une adaptation constante des stratégies de coordination. La clarification des rôles, l'instauration d'instances de gouvernance adaptées et la mise en place d'outils collaboratifs ont été des leviers essentiels pour structurer les échanges et garantir une prise de décision concertée.

Par ailleurs, la diversité des tâches et leur complexité ont mis en évidence la nécessité d'une répartition plus équilibrée des responsabilités. Les ajustements organisationnels apportés en cours de programme, notamment la distinction entre les fonctions administratives et celles de coordination, ont permis d'optimiser le fonctionnement global du programme et d'améliorer la gestion de la charge de travail. Cette expérience souligne l'importance d'une anticipation plus fine des besoins en ressources humaines et méthodologiques pour la coordination de futurs projets collaboratifs de ce type.

Les résultats scientifiques et le processus participatif du projet, et en particulier l'expérience multi-acteurs, ont fait l'objet de plusieurs vidéos, réalisées par le Pôle Image de la MSH SUD, consultables sur le site web de MAPE : <https://mape.cnrs.fr/experience-multiacteurs/>.

4.4 Le Plateau ECO SANTE

Dans la continuité du chantier Santé-Environnement mis en place dès 2022 à la MSH SUD, un espace collaboratif a été créé. Cet espace regroupe divers dispositifs, soutenus dans le cadre de projets structurants pour les partenaires de la MSH SUD.

4.4.1 V2MOC – Végétalisation des villes et risques de maladies vectorielles pour les plantes et les vertébrés

Dans le cadre du défi-clé RIVOC de la Région Occitanie, l'objectif du projet V2MOC est d'appréhender à l'échelle des villes de Montpellier et de Toulouse les possibles impacts de la végétalisation sur la production d'un risque lié à l'émergence de maladies à transmission vectorielle par une approche de type « One Health » et de croiser l'ensemble des regards intéressés à l'amélioration du cadre de vie.

Dans ce contexte, une approche collaborative de co-construction d'un système de surveillance intégré du risque vectoriel a été mise en œuvre par la MSH SUD (en collaboration avec la MSHS-T de Toulouse) afin de proposer des actions de contrôle et de prévention partagées par l'ensemble des acteurs concernés. Une première phase d'enquête a permis de mieux comprendre les attentes et perceptions

des parties prenantes engagées dans ce projet. Une série d'ateliers (entre 2023 et 2025), ont permis de restituer les résultats de l'enquête et d'engager un diagnostic territorial avec l'ensemble des acteurs, mettant en évidence les freins et leviers à la réalisation collective du projet. Un arbre à problèmes et un chemin d'impact ont été formalisés, permettant d'objectiver les obstacles à dépasser et de coconstruire une stratégie commune impliquant chercheurs, élus et autres acteurs publics et associatifs autour d'actions communes pour la gestion des risques associés à la végétalisation. Une stratégie de surveillance et de contrôle du risque vectoriel en partenariat avec les métropoles de Toulouse et de Montpellier a été finalisée en 2025, valorisant ces résultats dans le cadre d'un dernier atelier participatif.

4.4.2 Axe Interfaces Sciences-Société de l'Institut ExposUM

L'axe Interfaces⁷ de l'Institut ExposUM est dirigé par Aurélie Binot et mis en œuvre par Mariline Poupaud (chargée d'appui scientifique) et Tiphaine Lefebvre (Assistante) avec l'appui continu d'un intermédiaire et d'un sociologue indépendants (Alexandre Guichardaz et Gilles Sarter). Il vise à renforcer les démarches interdisciplinaires autour de l'exposome, en particulier avec les sciences sociales, et à développer des collaborations transdisciplinaires entre les chercheur·es académiques en Occitanie, société civile (associations, associations de patient·es) et acteur·rices du secteur public (ARS, collectivités territoriales).

Accompagnement de la cohorte des porteur·ses de projets ExposUM

L'axe Interfaces accompagne les équipes lauréates afin de favoriser, lorsque pertinent, l'interdisciplinarité, la transdisciplinarité et les collaborations inter-projets. En 2025, la communauté ExpoUM compte 74 projets financés entre 2023 et 2025 (recherche, fellowships, équipement, Nexus de thèse, projets science-société). L'accompagnement repose sur une analyse des besoins via entretiens et questionnaires.

Depuis 2023, 12 ateliers ont été réalisés, dont 4 en 2025. En 2025, un atelier inter-équipes (en janvier, 49 participant·es), 3 ateliers d'une journée sur la recherche participative (mars-juin) et 3 ateliers accrédités par le collège doctoral de l'UM, ont ciblé les doctorant·es des Nexus de thèse, pour aborder les enjeux de l'interdisciplinarité et soutenir le codéveloppement de projets.

Appel à Manifestation d'Intérêt

Un AMI « Interactions Sciences/Société », ouvert en 2024, soutient des initiatives de recherche-action renforçant les relations entre l'université, ses partenaires et la société civile (collectivités territoriales, associations et coopératives, collectifs citoyens, les services de l'Etat tels que l'ARS etc.). Doté de 50k€/an (8k€/projet max), il a fait l'objet de 2 vagues de sélection en 2025.

Les neuf manifestations soutenues en 2025 incluent toutes une action de communication et un retour d'expérience sur la transdisciplinarité à l'échelle de l'université. Six manifestations ont déjà eu lieu et trois sont en cours :

⁷ Aurélie Binot, accueillie à la MSH SUD en tant que directrice adjointe, est responsable de l'animation de l'axe 2 « Interfaces Sciences Société » de l'Institut ExposUM et membre du CODIR ExposUM. Elle est désignée pour ces missions en sa qualité de chercheuse CIRAD reconnue dans ce domaine. Dans le cadre de cet axe, l'UM peut s'appuyer sur les dispositifs de recherche-action de la MSH SUD et sur les personnels qui y sont affectés, cette UAR pouvant alors se prévaloir de la mise en œuvre d'actions pour le compte de l'Institut ExposUM. Pour la mise en œuvre de l'axe Interface sciences Société d'ExposUM, l'UM a recruté 2 ETP, financées par le Projet ExposUM, affectées à la DPS et hébergées à la MSH SUD, sous la supervision opérationnelle d'Aurélie Binot : Mariline Poupaud, chargée d'appui scientifique, et Tiphaine Lefebvre, assistante de projet. L'axe Interfaces travaille de manière régulière avec deux consultants indépendants : Alexandre Guichardaz pour l'animation de la communauté et Gilles Sarter pour mener des études sociologiques.

- Film sociologique « Le ventre de l'école » (cantines et santé), diffusé en France et en Belgique, devant environ 200 personnes.
- Soirée sciences et danse sur la recherche sur les moustiques (UM, 150 personnes, film)
- Festival « À ta santé environnementale ! » à Carcassonne (300 personnes, dont des lycéen·nes, quatre autres instituts écocitoyens et des chercheur·es, stand sur l'exposome animé par l'axe Interfaces).
- Événement festif et artistique « À nous la rivière » (cartographie des attachements et exposomes de la Mosson, 200 personnes)
- Lancement d'un serious game sur l'eau potable (UM, 70 personnes)
- Vidéo sur l'exposome et l'eau (doctorant ExposUM, Biennale Euro-Afrique, env. 60 personnes)
- Web documentaire « Effets des transformations de l'exposome urbain - Covid-19 et ville de demain »
- Podcast sur l'usage et l'enseignement des plantes médicinales, en lien avec l'exposome positif en Occitanie
- Chanson de prévention des zoonoses au Brésil (projet Zamba ExposUM, audience attendue : plusieurs milliers d'auditeur·rices attendu·es).

Cette démarche vise à renforcer les stratégies intersectorielles « Une seule Santé » portées par les acteurs de la MMM pour mieux répondre aux demandes sociales en mobilisant les résultats scientifiques. Il s'agit de mieux articuler et mettre en synergie, sur le territoire de la Métropole, des actions publiques et citoyennes durables de végétalisation, de lutte anti-vectorielle et de restauration de la biodiversité d'une part ; d'autre part, de manière complémentaire, il s'agit aussi d'engager les acteurs de la société civile (associations, milieu scolaire et collectifs citoyens) concernés aux côtés des chercheurs et des acteurs politiques. Deux séances bimestrielles réunissent des chercheur·es de différents horizons autour de la notion d'exposome et des enjeux santé-environnement, afin de nourrir la réflexion interdisciplinaire et transdisciplinaire. En 2025, cinq séances hybrides ont rassemblé à chaque fois 20 à 60 participant·es. Ce séminaire est accrédité par le collège doctoral de l'UM. Pour visualiser les séminaires : <https://institut-exposum.edu.umontpellier.fr/axes/axe-interfaces/seminaire-permanent/>

Soutien de projets à impacts territoriaux

L'axe Interfaces a accompagné deux projets sélectionnés en 2024 (Mobi'Tiques et IECSEA) et a soutenu deux nouveaux projets en 2025 : RIVIERES et VAXINTER (50€ et 35k€).

Mobi'Tiques : participation au comité de pilotage, coordination d'une étude sociologique sur la mobilisation citoyenne (avec le Graine), en lien avec l'ARS Occitanie et le PRSE4.

IECSEA : appui à la mise en réseau avec d'autres instituts écocitoyens et accueil de stagiaires M1 pour faire remonter les demandes sociales à Narbonne.

RIVIERES : incubation d'un projet transdisciplinaire sur les risques sanitaires liés aux ragondins en ville (écologie, anthropologie, modélisation, acteurs locaux), puis soutien de l'axe Formation avec le financement de trois thèses.

VAXINTER : incubation d'un projet sur la vaccination réunissant SHS, immunologie et soignant·es ; coordination d'une étude sociologique sur les facteurs de réticence et poursuite via des ateliers de codéveloppement avec le centre Buisson Bertrand.

École de printemps « Territoires en Santé » organisée par l'axe Interfaces ExposUM

Du 31 mars au 4 avril 2025, l'axe Interfaces a organisé, en collaboration avec des acteurs du territoire et le Centre des Politiques de la Terre (Idex Paris-Cité), à Montpellier, l'École de Printemps « Territoires en Santé », un événement scientifique transdisciplinaire.

Cette semaine d'échanges, de formations et d'explorations de terrain a rassemblé une soixante de personnes : des doctorant-es, des chercheur-es, des professionnel-les de l'environnement et de la santé et des SHS ainsi que des acteur-rices de la société civile et des collectivités territoriale autour d'un objectif commun : mieux comprendre les interconnexions entre santé humaine, écosystèmes et dynamiques territoriales. Pensée comme un espace de formation et de co-construction des savoirs, l'École de Printemps a proposé des conférences, ateliers, balades exploratoires et restitutions collectives permettant de croiser les regards scientifiques, les expertises de terrain et les affects liés à un territoire.

En collaboration avec le Pôle Image de la MSH Sud, deux vidéos ont été réalisées, disponibles sur la chaîne Canal U de la MSH SUD. Elles ont été diffusées auprès d'une centaine d'acteurs du territoire.

Pour en savoir plus : <https://institut-exposum.edu.umontpellier.fr/2025/04/14/territoires-en-santes-une-semaine-pour-penser-les-liens-entre-environnement-et-sante/>

Accueil de stagiaires

En 2025, l'axe Interfaces a accueilli et encadré trois stagiaires qui ont brillamment soutenus leur mémoire.

Baptiste Parillaud (M2 médiation scientifique, UM) : Rôle de la médiation scientifique dans l'opérationnalisation du One Health à Montpellier.

Marthe Emmanuelle Abanda Athry et Epiphane Sawadogo (Master GIRIS, Univ. de Liège) : Gouvernance adaptative d'un bien commun et One Health territorial (cas de la Mosson).

Communication et diffusion

L'axe Interfaces a assuré de nombreuses actions de diffusion :

- Fête de la Nature (1000 participant-es) : médiation ludique et stand exposome.
- Festival Agropol'eat (2000 participant-es).
- Colloque CISCA : présentation de l'École Territoire.
- Fête de la Science : animations scolaires avec doctorant-es ExposUM.
- Biennale France-Afrique : table ronde « One Health et initiatives locales ».
- Festival « À ta santé environnementale » à Carcassonne (~500 personnes).
- Colloque RESHAPE (CNRS).
- Journée INRAE – Réseau Territoire de Santé : présentation de l'axe Interfaces et du plateau EcoSanté.

Deux **articles scientifiques** ont été soumis à la revue *Développement Durable et Territoire* (pédagogie de la transdisciplinarité et rôle de l'intermédiation en One Health).

Collaborations diverses et synergies

- L'équipe Interfaces ExposUM participe activement aux groupes de travail lancés par la ville et la Métropole de Montpellier dans le cadre de l'**Observatoire en écologie et évolution de la santé de Montpellier**. L'axe Interfaces participe notamment à la mise en lien entre collectivités et projets ExposUM et à la réflexion autour de la mise à jour de documents stratégiques de la Métropole incluant des enjeux santé-environnement.
- Participation au **réseau One Health en Occitanie**, animé par l'Agence Régionale de Santé et l'Agence régionale de la Biodiversité.
- Participation au **réseau Urbanisme favorable à la santé** de Montpellier.
- La collaboration avec le **Centre des politiques de la terre**, suite à l'École Territoire, s'est poursuivie autour d'une réflexion sur la pédagogie de la transdisciplinarité.

- L'équipe Interfaces a délivré deux journées de formation auprès d'étudiant-es du master GIRIS de l'**Université de Liège** sur les approches inter- et transdisciplinaires en santé-environnement. L'axe Interface est coorganisateur avec l'Université de Liège et d'autres partenaires (Univ. de Montréal) de la prochaine École Territoire qui se tiendra à Liège en juin 2026.

4.4.3 Projet ZOOCAM dans le cadre de la Zone Atelier Camargue (PNR Prezode)

Identification, caractérisation et circulation de pathogènes potentiellement zoonotiques en Camargue

Le projet ZOOCAM est porté par la coordination de la Zone Atelier Santé-Environnement Camargue (ZACAM) et il est financé dans le cadre du PNR PREZODE.

Une Zone Atelier du CNRS est une région dédiée à des études à long terme, menées par un réseau inter-organismes de recherche interdisciplinaires sur l'environnement et les socio-écosystèmes, en lien avec les enjeux sociétaux. La ZACAM s'inscrit dans le périmètre de la Réserve de biosphère de Camargue (le grand delta du Rhône) et s'articule autour de quatre axes principaux de recherche.

Le projet ZOOCAM constitue le projet support du premier axe de la Zone Atelier Santé-Environnement Camargue. Il est structuré en plusieurs *Work Packages* (WP) dédiés à des volets spécifiques de recherche.

La MSH SUD assure la responsabilité du WP6, dont la mission est de favoriser la collaboration interdisciplinaire afin de croiser les savoirs et les données, d'analyser les processus socio-écologiques et d'affiner la compréhension des risques zoonotiques sur le territoire.

Trois objectifs guident cette mission :

- Coordonner et animer le plan de gestion des données ;
- Créer et animer un dialogue interdisciplinaire ;
- Contribuer à une meilleure compréhension des interactions socio-écosystémiques par l'intégration et l'analyse croisée de données.

Le WP6 s'appuie sur une équipe composée d'Aurélie Binot (responsable du WP), de Bénédicte Felter (chargée de mission à 100 % sur le projet) et de Caroline-Sophie Donati (chargée de mission données de la recherche et référente Huma-Num à la MSH SUD). À noter que Bénédicte Felter, en poste depuis le 1^{er} avril 2025, a suivi un programme de formation sur la gestion des données et la science ouverte conçu par Caroline-Sophie Donati.

Les travaux menés en 2025 répondent aux deux premiers objectifs du WP6 et se poursuivront au cours des prochaines années. Les livrables produits en 2025 sont synthétisés dans le tableau ci-dessous.

Tâche	Livrable	Période de réalisation
Accompagner la rédaction de la V1 du plan de gestion des données	Plan de Gestion des Données	Février à avril 2025
Créer une liste de diffusion	Liste de diffusion Renater	Mai 2025
Échanger avec les équipes des différents WP pour comprendre leurs enjeux en termes de données	Synthèses des informations recueillies lors des entretiens	Mai à juin 2025
Création et animation d'un atelier <i>moodboard</i>	<i>Moodboard</i> collaboratif	Juillet 2025
Rédaction du plan d'action stratégique du WP6	PAS	Août 2025

Rédiger la page web du projet	Page web	À partir d'août 2025
Création du logo et de la charte graphique	Identité visuelle	À partir de septembre 2025
Création d'une architecture de dossier « ZOOCAM » dans le Resana de la ZACAM pour faciliter le recueil et l'échange de documents	Architecture de dossiers	Septembre 2025
Lancement des RDV PGD : réunions trimestrielles d'environ 1h avec chaque WP en visio	Supports pédagogiques	À partir du 17 novembre 2025
Création d'un annuaire des compétences	Annuaire	À partir de décembre 2025

Tableau : synthèse des tâches, des livrables et de la période de ces réalisations en 2025. Les lignes grisées correspondent aux tâches en cours qui se finaliseront en 2026.

Après cette première année centrée sur la mise en place des outils de coordination et de gestion des données, les perspectives pour 2026 s'articulent autour de la diffusion, de la formation et de la valorisation scientifique. Nous prévoyons ainsi de lancer une Lettre d'information et des séminaires *Zoom* internes au projet, afin de renforcer la culture commune entre les équipes et d'harmoniser le vocabulaire employé par les chercheurs impliqués.

Deux ateliers seront également organisés : l'un consacré aux modalités de travail en interdisciplinarité, l'autre à la science ouverte, avec un focus sur les *data paper*. Enfin, nous engagerons une première réflexion sur les modalités d'articulation entre les données socio-écosystémiques et zoonotiques, à travers un travail cartographique, probablement mené dans le cadre d'un stage de master 2.

4.4.4 Deux Living Lab dans le cadre du PNR SOLU-BIOD

LLUNAM (Living Lab on Urban Nature-based solutions in Montpellier) et **MedCoast** sont deux Living lab labellisés et soutenus par le programme national de recherche SOLU-BIOD (<https://www.pepr-solubiod.fr/>), consacré à l'étude des **Solutions fondées sur la Nature** (SfN).

Les SfN sont des **approches de protection, restauration ou gestion des écosystèmes** permettant de relever efficacement différents **défis sociétaux** (crise climatique, santé, catastrophes naturelles, perte de biodiversité, etc.) et générant des **co-bénéfices pour la biodiversité et les populations locales** (<https://uicn.fr/solutions-fondees-sur-la-nature/>).

Le programme national de recherche SOLU-BIOD a mis en place un **réseau français de onze living labs** sur les SfN (<https://www.pepr-solubiod.fr/projets/reseau-living-labs/>) piloté par le CNRS et coanimé par INRAE. Un living lab est un dispositif de recherche-action visant à rassembler toutes les parties prenantes (académiques et non académiques) concernées par un problème pour co-construire, co-tester et co-évaluer des solutions en conditions réelles.

Le projet LLUNAM

LLUNAM est un **dispositif de recherche-action multi-acteur-rices, interdisciplinaire et participatif**, associant des chercheur-es de différentes disciplines, principalement issus des Sciences de la Vie et de l'Environnement et des Sciences Humaines et Sociales, et diverses catégories d'acteur-rices non-académiques (collectivité territoriale, associations, agences de l'Etat, entreprises, collectifs d'habitant-es, etc.), intéressé-es par **l'étude et l'expérimentation des SfN** sur les **trames turquoises** (à l'interface des trames vertes et bleues) dans la **zone métropolitaine de Montpellier**, depuis le cœur de ville jusqu'aux zones périurbaines (milieux artificialisés, agricoles, « naturels », etc., et leurs socio-écosystèmes associés).

La mission principale du LLUNAM est de **mettre en lien les différentes parties prenantes et de les accompagner dans le montage ou le suivi de leurs projets** d'investigation, de conception, d'expérimentation et d'évaluation de SfN.

Les axes de travail du LLUNAM

Afin de concilier au mieux vie citadine et nature en ville, LLUNAM vise à mobiliser une diversité d'acteur·rices afin de répondre aux questions suivantes :

- Quels sont les **avantages et les coûts** des SfN pour la planification des aménagements citadins, la biodiversité et la démocratie urbaine ?
- Comment identifier, qualifier, promouvoir et croiser les **différentes formes de connaissances et de pratiques relatives** aux SfN ?
- Comment inclure les SfN dans les **politiques publiques**, en veillant à concilier **impératifs écologiques et de justice sociale** ?

L'approche LLUNAM doit permettre d'**adapter** les SfN (comme la renaturation de cours d'eau, la végétalisation, la désimperméabilisation, etc.) à **différents contextes urbains** et d'**anticiper leurs potentiels effets** globaux (sociaux, écologiques, sanitaires, économiques, etc.) :

- **Positifs** : lutte contre les îlots de chaleur, augmentation de la biodiversité en ville, gestion des risques naturels, habitabilité de la ville, etc.
- **Négatifs** : gentrification, augmentation du risque de maladies vectorielles et des populations de "nuisibles", instrumentalisation de la nature et "greenwashing", etc. ; et donc éviter les mal-adaptations.

La méthode d'accompagnement du LLUNAM

Pour accompagner ces projets de recherche-action multi-acteur·rices d'investigation, de conception, d'expérimentation et d'évaluation de SfN, le projet LLUNAM a transposé une **méthode déjà éprouvée dans le cadre du dispositif de recherche-action Trait d'Union** hébergé à la MSH SUD et reposant sur trois axes de travail : émergence de questions, incubation de pré-projets et accompagnement de projets (voir supra).

Gouvernance du LLUNAM

Le LLUNAM comprend deux organes de pilotage : une équipe de coordination (A. Vergnes, J. Mary, co-coordonateurs, et M.-J. Guénin, recrutée comme chargée de projet) et un comité de pilotage qui réunit **26 acteur·rices réparti-es en 5 collèges**.

Les actions du projet en 2025

Fonctionnement et coordination du LLUNAM : l'année 2025 a permis de poursuivre les activités de la phase d'amorçage initiées en 2024 pour préciser le mode de fonctionnement du dispositif. Citons par exemple la rencontre officielle de lancement qui a réuni **90 participant·e-s**, la finalisation d'un **chemin d'impact**, la réalisation d'une cartographie des **acteur·rices** du territoire et la mise en place d'actions de communication.

Émergence de projets et stages ambassadeurs : Afin de faire émerger des **demandes d'accompagnement** sur des pré-projets d'investigation, conception, expérimentation ou évaluation de SfN, des terrains ont été investigués par l'équipe de coordination et par les **premiers stagiaires ambassadrices** du LLUNAM. Les stagiaires ont initié un travail de **cartographie des initiatives passées, en cours ou souhaitables** qui s'apparentent à des SfN. Elles ont constitué des **fiches terrains** qui ont été mobilisées pendant le COPIL pour orienter les activités 2026 du LLUNAM sur ces sites.

Incubation de projets :

- Projet **URBAMOSSON** : Co-construction de projets urbains fondés sur la Nature et la Société, relevant d'une « écologie sociale et territoriale »
- Projet **COOLSCHOOL** : Évaluation des effets de la désimperméabilisation des sols et végétalisation dans les écoles : études en hydrologie, en entomologie, en écologie des sols, en psychologie environnementale, sur le microclimat, sur les modifications physiologiques des végétaux
- Projet **IDG SfN Grand Parc de Lunaret** : Co-construction d'une Infrastructure de Données Géospatialisées (IDG) sur les SfN mises en place sur le Grand Parc de Lunaret

Réponses à des AAP : Pour couvrir ses thématiques de recherche et contribuer aux changements et impacts souhaités, le LLUNAM s'est impliqué dans 4 réponses à des AAP afin de compléter ses ressources financières et créer de nouvelles collaborations. À ce stade, les lettres d'intention ont été retenues.

- Projet SAGERN (AAP de la Fondation pour la Recherche sur la Biodiversité)
- Projet SANTERRA (AAP SOLU-BIOD)
- Projet JUSTNAT (AAP SOLU-BIOD)
- Projet UNDESIREN (AAP SOLU-BIOD).

Animation : Le LLUNAM a organisé le séminaire « Parlement de Loire... et si un fleuve avait la possibilité de s'exprimer et de défendre ses intérêts ? », le 29 septembre 2025, à la MSH SUD.

Le Living Lab MedCoast**Description du living lab MedCoast**

MedCoast est un laboratoire vivant. Il s'agit d'une structure de recherche collaborative qui regroupe des acteurs publics, privés, des entreprises, des associations et des acteurs individuels. Il vise à étudier les Solutions fondées sur la Nature (SfN) sur le littoral méditerranéen, en particulier le golfe d'Aigues-mortes, le littoral de Marseille, la plaine orientale Corse et la presqu'île de Giens. Le Living Lab MedCoast s'inscrit dans les travaux de l'Observatoire Hommes-Milieus Littoral méditerranéen, un dispositif de recherche du CNRS consacré à l'étude interdisciplinaire de l'urbanisation et des pressions anthropiques sur les littoraux méditerranéens français.

Les principales thématiques traitées par le Living Lab MedCoast sont :

- Conservation de la biodiversité et lutte contre les espèces invasives
- Adaptation aux changements globaux
- Santé et environnement
- Gestion des risques : érosion, élévation du niveau de la mer

L'activité du Living Lab MedCoast se concentre autour du questionnement suivant : Comment et dans quelle mesure les SfN contribuent-elles à l'adaptation du littoral aux risques de submersion et d'érosion, à réduire les impacts de l'anthropisation du littoral, à soutenir la biodiversité, tout en améliorant la gestion intégrée de l'espace littoral et la qualité de vie des usagers face aux fortes fréquentations touristiques ?

Les actions du projet

Le Living Lab MedCoast structure ses activités en trois étapes sur ses différents sites :

- Un diagnostic des perceptions et connaissances du concept de SfN par les acteurs en responsabilité sur le littoral. Cette enquête permet d'estimer l'appropriation des SfN par les acteurs ainsi que les potentialités que ces derniers identifient sur les terrains d'études.

- Un apport et une (co)-construction de connaissances sur les SfN, selon les manques identifiés (acquisition de données géospatialisées, relevés écologiques, benchmarking...)
- Des ateliers de co-construction autour des SfN avec les acteurs concernés.

Activités réalisées en 2025 :

- Recrutement de trois personnes en post-doctorat, Bétina Boutroue, Alix Varenne et Thomas Leydier, d'une chargée de coordination, Elia Antonsanti, et d'une stagiaire sur le site Corse, Marie Astruc.
- Travail d'enquête sur les connaissances et perceptions des SfN sur les trois sites : Golfe d'Aigues-Mortes, Marseille, Corse.
- Relevés de terrains hydrogéologiques et écologiques sur cinq lagunes temporaires de Corse.
- Cycle d'ateliers de réflexions croisées et de montée en compétence autour des SfN avec les services de la direction de la mer et du littoral de la ville de Marseille

Activités prévues en 2026 :

- Analyse des résultats de l'enquête sur les perceptions et connaissances des SfN sur le littoral méditerranéen.
- Atelier(s) de co-construction de SfN via un jeu sérieux sur un site du littoral marseillais
- Ateliers : stratégies de gestion des zones humides côtières : quelle place pour les SfN en Corse ?
- Atelier(s) à définir sur le Golfe d'Aigues-Mortes
- Lancement de stages de Master 2 mixtes « sciences-sociétés » sur les SfN.

4.4.6 Observatoire en écologie et évolution de la santé – Montpellier Métropole Méditerranée et Ville de Montpellier (OMEES)

L'observatoire montpellierain en écologie et évolution de la santé (OMEES), porté par la Métropole Montpellier méditerranée (MMM), a émergé en 2024 dans la continuité de la convention « Ecologie de la santé » signée en 2023, fruit d'un partenariat acté entre la MMM et un ensemble d'acteurs⁸ issus du monde de la recherche en écologie de la santé et en santé publique à Montpellier, dont la MSH SUD. Ce partenariat consiste en la formalisation d'un groupe de réflexion et d'action en écologie de la santé qui vise à renforcer le dialogue entre toutes les parties prenantes (Sciences, Société et Politiques publiques) et à opérationnaliser l'approche One Health en renouvelant les schémas de coopération.

L'OMEES a une triple ambition :

- Croiser les expertises de la recherche et de l'ingénierie territoriale,
- Produire ensemble de nouvelles connaissances,

⁸ Centre d'Écologie Fonctionnelle et Évolutive (CEFE) – Unité Mixte de Recherche Maladies Infectieuses et Vecteurs Écologie Génétique Évolution et Contrôle (MIVEGEC) – Unité Mixte de Recherche Animal Santé Territoires Risques Écosystèmes (ASTRE) – Centre de Biologie pour la Gestion des Populations (CBGP) – Unité Mixte de Recherche Pathogenèse et Contrôle des Infections Chroniques et Émergentes (PCCEI) – Institut de Recherche en Infectiologie de Montpellier (IRIM) – Unité mixte de Recherche Botanique et Modélisation de l'Architecture des Plantes et des végétations (AMAP) – Maison des Sciences de l'Homme "Sciences et Société Unies pour un autre Développement" (MSH SUD) – Unité Mixte Internationale Recherches Translationnelles sur le VIH et les Maladies Infectieuses endémiques et émergentes (TransVIHMI) – Unité Mixte de Recherche HydroSciences Montpellier (HSM) – Entente Interdépartementale pour la démoustication Méditerranée (EID Med) – Montpellier Méditerranée Métropole (3M) – Ville de Montpellier

- Mettre en place une nouvelle gouvernance incluant des fonctions d'intermédiation (l'OMEES opère en synergie avec la Stratégie MedVallée⁹ et le Montpellier Process/Action nexus¹⁰).

La finalité est de mieux traduire les résultats de recherche dans des actions publiques innovantes et pertinentes dans le contexte des crises sociales et écologiques. Le résultat attendu est le portage collectif, par les chercheurs et les porteurs des politiques publiques, d'une dynamique « Une seule Santé » qui décloisonne les enjeux de biodiversité et de santé.

L'OMEES dispose depuis fin 2024 d'un site internet et d'une Infrastructure de Données Géographiques (IDG) – à laquelle participent d'autres projets, à commencer par LLUNAM (voir supra) – grâce au travail d'un post-doctorant à l'IRD et au financement obtenu de la Fondation de l'Avenir. Un premier atelier pour prototypage des données et des fonctionnalités sur le cas d'études des moustiques a été organisé en novembre 2025.

L'approche de co-construction et d'intermédiation qui est au cœur de l'observatoire OMEES vise à transformer les modes de coopération à l'interface science-décision pour atteindre des impacts sociétaux dans le cadre d'une stratégie « Une seule santé ». Cette dynamique autour des fonctions d'intermédiation est portée par le **plateau éco-santé de la MSH SUD** dans un cadre multi-acteurs (SOLU-BIOD, ExposUM, ZACAM, MIVEGEC, LERASS, ICARES, KIPPT, 3M et Ville de Montpellier).

Pour soutenir cette démarche et renforcer le plateau Éco-santé en ressources humaines, un projet de recherche porté par la MSH SUD a été déposé au PNR SOLU-BIOD en mai 2025 (SANTERRA) et un projet CNRS PISE est en préparation pour un dépôt début 2026.

⁹ MedVallée pôle mondial d'excellences en santé globale : à travers MedVallée, Montpellier Méditerranée Métropole se donne pour ambition de fédérer les acteurs des différents écosystèmes de la recherche, de l'enseignement supérieur et des entreprises pour créer une dynamique innovante, collective et partagée afin de faire du territoire métropolitain un pôle de classe mondiale en matière de santé, d'environnement, d'alimentation et de bien-être. La MSH SUD participe à des groupes de travail de ce projet, notamment celui concernant l'élaboration d'un appel à manifestation d'intérêt visant à identifier les « démonstrateurs de santé globale » à l'échelle du territoire métropolitain.

¹⁰ Montpellier Process / Nexus Action est un processus mondial d'apprentissage collectif pour renforcer les interfaces science-politique-société autour des systèmes alimentaires et des défis connexes. Il vise à renforcer l'action locale, nationale et globale de façon itérative et connectée et créer des espaces de dialogue et de co-conception entre chercheurs, décideurs, praticiens et communautés locales pour stimuler des actions concrètes autour des enjeux de transformation des systèmes alimentaires et de politiques durables. La démarche est présente lors de grands événements internationaux (ex. COP16 Biodiversité, Nutrition for Growth, conférences SAM, etc.), avec des ateliers, dialogues et communautés d'action (Communities for Action).

ANNEXE 1 : Ressources humaines de la MSH SUD

Synthèse : au 01/01/26

21 personnels, dont DU, DU Adjointe et 2 personnels accueillis

Soit 17 personnels affectés :

- 4 fonctionnaires CNRS (3,5 ETP)
- 2 fonctionnaires UMPV
- 1 fonctionnaire IRD
- 1 CDD sur ressources propres sur des missions pérennes (gestionnaire / Nadia HOUSSAIS)
- 3 CDD « politique de site/UMPV » sur des missions pérennes (en particulier Delphine LAURANT, coordinatrice de Trait d'Union ; question du détachement de Caroline DONATI et JB SAURET, réalisateur audiovisuel)
- 2 CDD sur financement Région
- 2 CDD sur financement PIA4 ExposUM
- 1 CDD sur financement PIA4 MIRANDA
- 1 CDD sur financement PNR PREZODE (ZOOCAM)

Direction

Olivier TINLAND, PR, UMPV – décharge de 50 %

Aurélie BINOT, CR, CIRAD – décharge de 60 %

Fonctionnement structurel

BALLU Joseph Chargée de communication	Fonctionnaire CNRS – IE Depuis le 01/01/26
HOUSSAIS Nadia Secrétaire gestionnaire	CDD sur ressources propres de la MSH – Tech. – UMPV Depuis le 28/03/22
MARY Julien Réfèrent scientifique	Fonctionnaire CNRS – IR CDD Comue puis UMPV du 10/10/15 au 30/11/21 Fonctionnaire CNRS depuis le 01/12/21
MERMET-GUYENNET Isabelle Secrétaire générale	Fonctionnaire CNRS – IE Depuis le 01/12/17
NEDROMI Tahar Gestion informatique et logistique	Fonctionnaire UMPV – Tech. Depuis le 01/10/22

Fonctionnement des dispositifs et projets

Pôle Science Ouverte	
GAUMIN Pierre-Olivier Réalisateur multimédia	Fonctionnaire CNRS – IR Quotité : 50 % (mutualisé avec l'UMR PRAXILING) Depuis le 17/09/18
SAURET Jean-Baptiste Réalisateur multimédia	CDD UMPV – Support politique de site – IGE Depuis le 01/02/22
DONATI Caroline-Sophie Science ouverte et données de la recherche	Fonctionnaire CNRS accueillie en détachement à l'UMPV – IGE Depuis le 01/09/23
BRUNEL Valentin IR* PROGEDO / PUD SUDs	Fonctionnaire IRD – IR Depuis le 01/01/25
PARNET Emmanuelle Développeuse NumeRev	Fonctionnaire UMPV – IGE Financement sur ressources propres de la MSH SUD (01/06/18-30/11/24)
MOSCARELLI Fernanda Projet Cart.Occ	CDD UMPV / PIA4 MIRANDA – IGR Depuis le 01/10/24

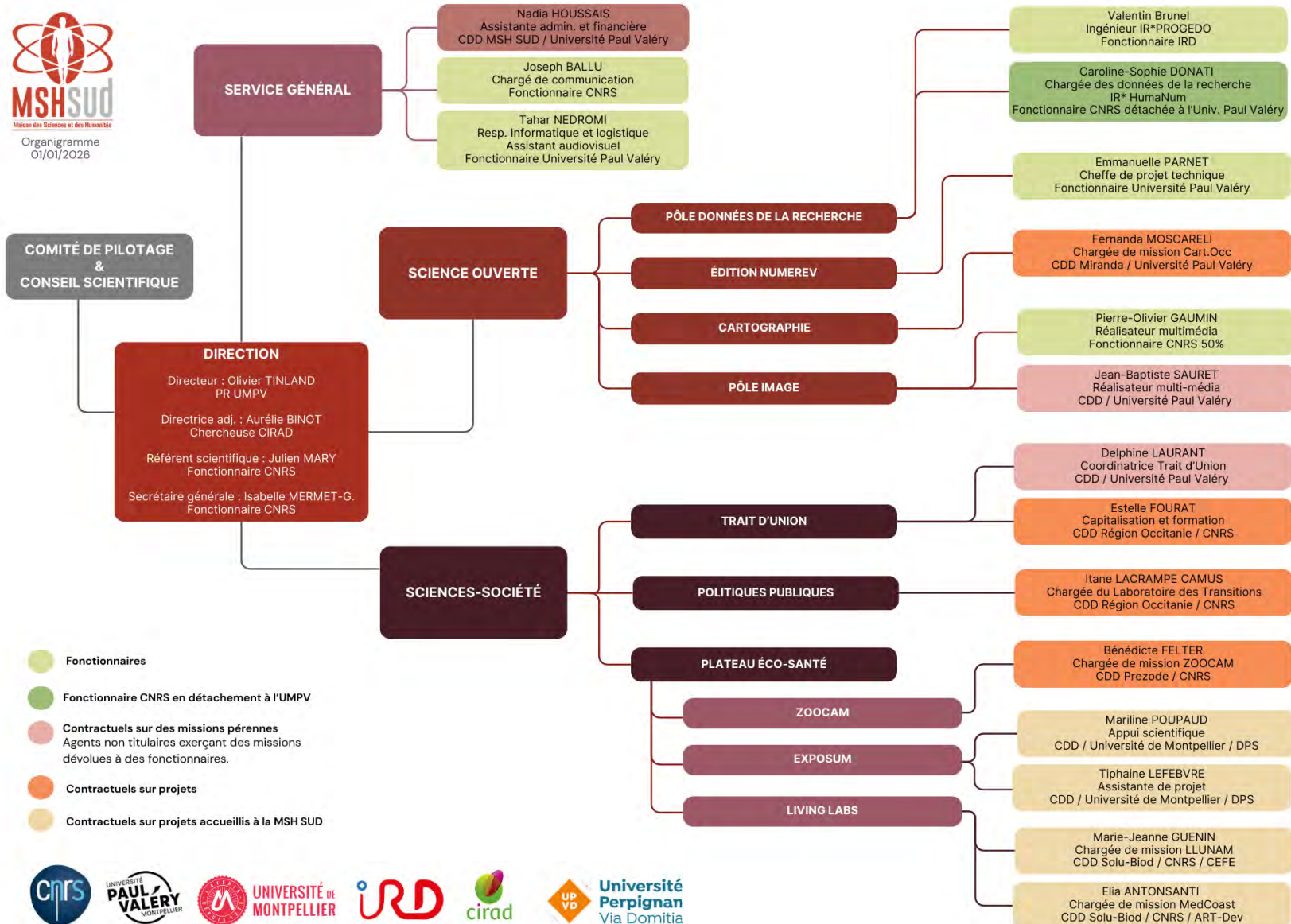
Accueil en résidence MSH SUD-CNRS / Mémorial du Camp de Rivesaltes	
SAVELLI Julie	Maîtresse de conférences en études cinématographiques et audiovisuelles – UMPV 01/09/23-31/08/25

Pôle Sciences-Société	
Trait d'Union – coordination LAURANT Delphine	CDD UMPV – Support politique de site – IGR Depuis le 01/10/24

Pôle Sciences-Société : postes sur projet (ressources affectées)	
Capitalisation et formation FOURAT Estelle	CDD CNRS – Ressources affectées – IR 01/09/23-31/08/26 (€ : Région Occitanie)
Laboratoire des transitions LACRAMPE CAMUS Itane	CDD CNRS – Ressources affectées – IR 01/01/25-31/12/26 (€ : Région Occitanie)
ExposUM – Pilier Interfaces POUPAUD Mariline	CDD UM / € : PIA4 ExposUM Depuis le 15/01/24

ExposUM – Pilier Interfaces LEFEBVRE Tiphaine	CDD UM / € : PIA4 ExposUM Depuis le 01/09/23
ZooCam FELTER Bénédicte	CDD CNRS / € : PNR PREZODE – IR A partir du 01/04/25

Accueil de deux Living'Lab	
LLUNAM GUENIN Marie-Jeanne	CDD CNRS / CEFE – PNR Solubiod – Plan de relance – IR Depuis le 01/10/24
MedCoast ANTONSANTI Elia	CDD CNRS / ART-Dev – PNR Solubiod – IR Depuis le 01/06/25



ANNEXE 2 : Stagiaires accueillis en 2025

Plateau Éco-Santé

PARILAUD Baptiste	27/01/25-25/07/25	UM / M2 Biologie, Écologie, Évolution MEDIACCES	Médiation scientifique sur le concept « santé-environnement » et sur l'école de Printemps « Territoire en santé » à Montpellier	Enseignante : Sylvie HURTEZ Tutrice : Mariline POUPAUD € : ExposUM
SAWADAGO Épiphanie	12/04/25-23/05/25	Univ. Liège / M Gestion intégrée des risque sanitaires	Analyse de la performance de la gouvernance de l'eau : cas de la participation inclusive des communautés riveraines de la Mosson à Montpellier	Enseignant : Nicolas ANTOINE-MOUSSIAUX Tutrice : Mariline POUPAUD € : ExposUM
ATHRY Emmanuelle	12/04/25-23/05/25	Univ. Liège / M Gestion intégrée des risque sanitaires	Analyse de la performance de la gouvernance de l'eau : cas de la participation inclusive des communautés riveraines de la Mosson à Montpellier	Enseignant : Nicolas ANTOINE-MOUSSIAUX Tutrice : Mariline POUPAUD € : ExposUM
RIVAT Luz	06/03/25-25/07/25	UMPV / M1 Urbanisme et aménagement	Investigation des Solutions fondées sur la nature sur les trames turquoise de l'aire urbaine de Montpellier	Enseignant : François VALEGEAS Tutrice : Marie-Jeanne GUENIN € : Living Lab LLUNAM
SECROUN Naïs	10/03/25-25/07/25	UMPV / M2 Gestion de l'environnement	Investigation des Solutions fondées sur la nature sur les trames turquoise de l'aire urbaine de Montpellier	Enseignant : Jérôme CORTET Tutrice : Marie-Jeanne GUENIN € : Living Lab LLUNAM

Trait d'Union

YLONFON Vinougnon	03/02/25-30/05/25 –	UMPV / M1 Information, communication	« Stage ambassadeur Trait d'Union » pour faire émerger et documenter les demandes de recherche articulant des structures artistiques et culturelle et la recherche académique, à l'interface arts et sciences	Enseignant : Nicolas DURACKA Tutrice : Delphine LAURANT € : Montpellier Méditerranée Métropole
PAPO Chloë	11/11/24-30/06/25 (alternance)	UMPV / M1 Intervention et développement social	Conception d'un laboratoire citoyen de démocratie alimentaire	Enseignante : Audrey RIVAUD Tutrice : Delphine LAURANT € : Région Occitanie
LELARGE Nicole	03/02/25-25/07/25	UM / M2 Opérateur en coopération internationale et développement	Accompagner la mise en place d'un centre de ressources mutualisé pour appuyer la structuration du réseau francophone des Boutiques des Sciences	Enseignant : Marc SMYRL Tutrice : Delphine LAURANT € : MSH SUD
GRANNEC Mylène	10/03/25-25/07/25	UMPV / M1 Urbanisme et aménagement	Conduite et réalisation d'une étude : <i>L'émergence d'alternatives autour des communs territoriaux : revue de littérature et analyse de projets et initiatives locales, dans la perspective du projet de « Maison de la Recherche » à Celles (34)</i>	Enseignant : François VALEGEAS Tuteur : Julien MARY € : Région Occitanie
MAALOUF Louis	17/02/25-25/04/25	UMPV / M2 Sociologie	Tiers lieux de recherche : quels rapports entre sciences et société ?	Enseignant : Denis FLEURDORGE Tuteur : Julien MARY € : non gratifié
TAPIN Emma	01/03/25-31/07/25	Univ. Strasbourg / M2 Information et communication	Caractériser et valoriser les démarches de sciences et recherches participatives en Occitanie au moyen d'un outil de web-cartographie	Enseignant : Philippe CHAVOT Tutrice : Estelle FOURAT € : Région Occitanie

Équipes projets

BOCHU Julien	01/03/25-31/07/25	UM / M2 Biologie, Écologie, Évolution MEDIACCES	Conception et mise en place d'outils de médiation autour de la conservation des chevaux de Przewalski et, plus largement, des espèces en danger par le projet Vivécologique	Enseignant : Vincent GIRARD Tutrice : Armelle GARDEISEN € : Montpellier Méditerranée Métropole
MEUNIER Sullivan	01/03/25-30/06/25	UMPV / L3 Sciences sociales	L'accès au foncier comme mise à l'épreuve. Trajectoires d'installation et relations à l'environnement au prisme des méthodes sensibles dans le département du Tarn-et-Garonne – FoncAgri	Enseignant : Frédéric NICOLAS Tuteur : Assaf DAHDAH € : Montpellier Méditerranée Métropole
BENONI Sandra	06/01/25-30/06/25 (alternance)	UMPV / M2 Économie sociale et solidaire	Concise – Modalité d'institutionnalisation des Conseils citoyens en crise sanitaire et environnementale en région Occitanie/ Métropole de Montpellier	Enseignante : Delphine VALLADE Tuteur : Philippe BANCE € : Montpellier Méditerranée Métropole

Cart.Occ

POMMARES Maïder	13/01/25-14/09/25 (alternance)	UMPV / M2 Information et communication	Cultural Web Gis – Cartographie participative des espaces créatifs indépendants dans la Métropole de Montpellier	Enseignante : Valérie MELIANI Tutrice : Fernanda MOSCARELLI € : Cart.occ
-----------------	-----------------------------------	--	--	--

POMMARES Maïder	15/09/25-20/12/25	UMPV / M2 Information et communication	Cultural Web Gis – Cartographie participative des espaces créatifs indépendants dans la Métropole de Montpellier	Enseignante : Valérie MELIANI Tutrice : Fernanda MOSCARELLI € : Cart.occ
THEVENON Tifaine	20/01/25-20/07/25	Univ. Grenoble Alpes / M2 Audiovisuel et média numériques	Créer et monter des contenus multimédia (vidéos, sons, photographies) pour mettre en valeur les projets Cart-Occ et Cart.Occ pédagogie	Enseignant : Jean-Baptiste FRIBOURG Tutrice : Fernanda MOSCARELLI € : Cart.occ
CLAVERE Nathan	15/09/25-15/12/25	UMPV / M2 Cinéma et audiovisuel	Création de contenus vidéo multimédia pour la valorisation de la recherche scientifique	Enseignant : Julie SAVELLI Tutrice : Fernanda MOSCARELLI € : Cart.occ

Pôle Image

CLAVERE Nathan	28/04/25-04/07/25	UMPV / M2 Cinéma et audiovisuel	Assistanat réalisation audiovisuelle au Pôle Image	Enseignante : Julie SAVELLI Tutrice : Pierre-Olivier GAUMIN € : Montpellier Méditerranée Métropole
----------------	-------------------	---------------------------------	--	--

NumeRev

FONTENEAU Natacha	10/10/24-25/07/25 (alternance)	UMPV / M2 Information documentation	Interopérabilité de NumeRev avec l'écosystème IST et découvrabilité des contenus scientifiques	Enseignante : Lise VERLAET Tutrice : Lise VERLAET € : ITIC / UMPV
GUTTIEREZ Abigaëlle	14/10/24-25/07/25	UMPV / M2 Information documentation	Analyse et évaluation de l'expérience utilisateur sur NumeRev	Enseignante : Lise VERLAET Tutrice : Lise VERLAET € : ITIC / UMPV

ANNEXE 3 : Présentation des résultats des équipes-projets en 2025

CoVivEns : Composer avec le vivant en climat semi-aride : étude sensible du geste agricole par le médium filmique

- Mariel J., ethnoécologie & disciplines artistiques (SENS/CIRAD)
- Lusson M., anthropologue et socio des sciences / arts (G-EAU/INRAe)
- Gaumin P.-O., réalisateur audio-visuel (MSH SUD/CNRS)
- Labeyrie V., agronomie (SENS/CIRAD)
- Jankowski F., anthropologie sociale et culturelle (SENS/CIRAD)
- Bousquet F., sociologie (SENS/CIRAD)
- Riaux J., anthropologie (G-EAU/IRD)

Projet Initial

L'objectif général du projet était de saisir et de rendre visible le rôle des relations sensibles des paysan·ne·s à leur environnement dans la gestion de l'agrobiodiversité et leur contribution à la résilience des agricultures familiales en zones semi-arides.

Plus spécifiquement, le projet visait à :

- Analyser comment les savoirs et pratiques paysannes liés à l'agrobiodiversité s'élaborent à partir de relations sensibles (perceptions, émotions, attachements, croyances) avec les entités humaines et non-humaines de l'environnement.
- Enrichir les travaux en cours du projet ERC ARISER, centrés sur les réseaux d'échange de semences et de savoirs, par une analyse fine des interactions sensibles *in situ* entre paysan·ne·s, plantes, sols, eau, climat et milieux.
- Développer une démarche de recherche-crédation par le médium filmique afin de rendre visibles et partageables ces dimensions sensibles

Les agricultures familiales des zones semi-arides jouent un rôle central dans la sécurité alimentaire mondiale, tout en étant fortement dépendantes des ressources du milieu et de fait particulièrement exposées aux aléas climatiques. Dans ce contexte, de nombreux travaux scientifiques démontrent le rôle clé de la gestion paysanne de l'agrobiodiversité apparaît comme un levier majeur de résilience.

Toutefois, la dimension sensible des relations que les paysan·ne·s entretiennent avec leur environnement reste largement invisibilisée et peu étudiée. Ces relations sensibles – fondées sur l'observation fine du milieu, l'expérience corporelle, les affects, les attachements et les croyances – structurent pourtant les décisions agricoles quotidiennes et orientent la manière dont l'agrobiodiversité est composée, maintenue et transformée.

La problématique centrale du projet était donc double :

- Comment les relations sensibles des paysan·ne·s à leur environnement participent-elles à la construction des savoirs et des pratiques de gestion de l'agrobiodiversité ?

- Comment rendre visibles et transmissibles ces relations sensibles, qui échappent en grande partie aux outils descriptifs classiques des sciences sociales et agronomiques, à travers une démarche de recherche-crédation en film ?

Le projet visait plusieurs types de retombées scientifiques et méthodologiques :

- La production de connaissances nouvelles sur la gestion paysanne de l'agrobiodiversité, en mettant en lumière le rôle des relations sensibles dans les décisions agricoles.
- Des avancées méthodologiques grâce à l'articulation entre agroécologie, anthropologie multispécifique et ethnographie sensorielle, mais aussi grâce à l'expérimentation de la recherche-crédation comme outil de production de savoirs.
- La création d'une œuvre audiovisuelle permettant de donner à voir et à ressentir les pratiques agricoles et les relations sensibles à l'environnement
- Le renforcement du dialogue multi-acteurs (paysan·ne·s, scientifiques, artistes) afin de favoriser la reconnaissance des savoirs paysans.
- Une contribution aux réflexions des humanités environnementales, en interrogeant les liens entre crise écologique, crise de la sensibilité et transformations des modes de connaissance.

Réalisations

Adoptant une approche inductive et itérative, le travail s'est déroulé en plusieurs phases au cours desquelles la méthodologie s'est affinée. Cette progression a reposé sur une alternance entre réflexion théorique, expérimentation technique, enquêtes de terrain et écriture filmique. Chaque phase a ainsi nourri la suivante, permettant d'élaborer une approche de recherche-crédation cohérente, située et évolutive.

Phase 1 – Phase exploratoire : état de l'art, émergence du thème de la pluie et réflexions sur l'écriture filmique

La première phase a consisté en un travail bibliographique mené parallèlement à de nombreuses discussions avec des chercheur·e·s issu·e·s de différentes disciplines (agronomie, pédologie, ethnoécologie, anthropologie), ainsi qu'avec les doctorant·e·s du projet ERC ARISER afin de mieux saisir les enjeux scientifiques et méthodologiques de notre projet.

C'est au cours de ce travail que s'est progressivement imposée la pluie comme entrée thématique centrale dans le contexte particulier des zones semi-arides où les activités agricoles sont étroitement liées au régime de pluie. Les savoirs écosémiotiques liés à son arrivée, à son abondance et à sa temporalité sont apparus comme particulièrement révélateurs de la manière dont les paysan·ne·s mobilisent une lecture fine et sensible de leur environnement pour orienter leurs décisions agricoles. Cette identification a constitué un premier tournant méthodologique majeur en orientant le projet vers l'étude de processus continus d'observation, d'anticipation et d'ajustement des événements climatiques. Aussi, ce choix d'étude impliquait de venir enquêter et tourner à une période bien précise : celle précédant la saison des pluies afin de venir attendre la pluie avec les paysan·ne·s et d'être les témoins de son arrivée.

Ce faisant, nous avons commencé à réfléchir à la traduction de ces questionnements scientifiques en langage filmique, soit la construction de dispositifs filmiques venant saisir ces savoirs écosémiotiques : comment filmer un phénomène qui ne se donne pas à voir en un instant mais se construit dans

l'observation quotidienne et dans l'attente ? Comment rendre perceptible un mouvement continu – celui des nuages, de la faune, de la flore, du ciel – qui fonde les décisions agricoles ?

Phase 2 – Phase de terrain préalable au Sénégal : test des hypothèses et ajustement de l'écriture filmique

Afin de tester ces hypothèses et de cartographier la diversité et la nature de ces types de savoirs, nous avons réalisé un terrain préalable au Sénégal dans le bassin arachidier de Fatick, en mai 2024. Cette enquête avait également pour objectif de tester nos grilles d'entretien et d'affiner nos dispositifs filmiques à l'aune des données d'enquête.

Menée selon une méthode d'enquête classique de type ethnographique, cette phase a permis d'évaluer ce que l'approche filmique apportait en complément des entretiens et des observations. Elle a également conduit à une reconfiguration des dispositifs filmiques destinés au terrain malgache. Cette étape intermédiaire a joué un rôle clé dans l'ajustement de notre méthode, en ancrant davantage le projet dans les pratiques effectives et les temporalités paysannes.

Phase 3 – Phase de tournage à Madagascar

Cette phase a été celle du terrain principal de recherche-crédation. Elle a été menée dans le Sud-Ouest de Madagascar dans le village d'Ankaray sur une durée de trois semaines entre octobre et novembre 2024. Le tournage a combiné des entretiens filmés avec neuf paysan·ne·s, des discussions enregistrées sur le vif, des dispositifs de prises de vue itératives et des moments d'improvisation en fonction des événements rencontrés. La survenue de plusieurs phénomènes climatiques (pluies de différentes intensités, tempête de sable) a permis d'observer directement comment les savoirs écosémiotiques s'actualisent dans des décisions agricoles concrètes.

Phase 4 – Phase de montage et d'écriture

Enfin, une dernière phase a été consacrée à la saisie des données d'enquêtes, au dérushage et au montage du film à partir des matériaux récoltés. Nous avons cherché à articuler nos analyses agronomiques et ethnographiques avec les rushs audiovisuels, afin de rendre compte de la complexité de ces savoirs en partant de l'expérience in situ d'une décision agricole émergeant lors d'un événement climatique. Le film alterne ainsi entre phases d'observation de l'environnement (caméra subjective depuis notre position de chercheuses), prévisions météorologiques, extraits d'entretiens et de journal de terrain.

Résultats

Le projet a donné lieu à deux grands types de résultats : 1. des résultats scientifiques portant sur les transformations des savoirs et des pratiques paysannes liées à l'agrobiodiversité dans un contexte de changements environnementaux ; 2. des résultats méthodologiques, relatifs à l'usage de l'outil filmique dans une démarche de recherche-crédation.

Résultats scientifiques

Les enquêtes menées à Madagascar ont mis en évidence la diversité et la précision des savoirs paysans relatifs aux signes annonciateurs de l'arrivée des pluies. Ils reposent sur l'observation attentive de multiples indices : nuage, vent, plante, comportements animaux, sensations corporelles. Toutefois, les personnes rencontrées soulignent unanimement la difficulté croissante à se référer à ces savoirs traditionnels en raison de modifications profondes des phénomènes pluviométriques. Alors qu'il y a encore une trentaine d'années l'arrivée des pluies était relativement stable et attendue dès le mois d'octobre, elle est aujourd'hui plus tardive et irrégulière, pouvant survenir seulement au mois de

décembre. Plus encore, la rapidité de ces changements ne permettant pas une adaptation des espèces qui faisaient jusqu'à présent signe - pour exemple, le bourgeonnement du sakoa qui ne s'est pas décalé, la majorité des savoirs écosémiotiques deviennent caduques.

Ces aléas ont des conséquences directes sur les pratiques agricoles, en particulier sur le semis en sec (katray). Autrefois largement pratiqué, celui-ci tend à évoluer vers une forme de semis précoce après les premières pluies jugées suffisantes, généralement en octobre. Cependant, cette pratique est désormais socialement différenciée : elle n'est maintenue que par les paysan·ne·s disposant de ressources économiques suffisantes pour supporter la perte éventuelle de semences si les pluies ne se poursuivent pas dans les quinze jours suivants. À l'inverse, les ménages les plus vulnérables choisissent de retarder les semis et privilégient, lorsque cela est possible, des variétés à cycle court, illustrant ainsi la manière dont les relations sensibles au climat s'articulent à des contraintes économiques et sociales.

Par ailleurs, les personnes rencontrées établissent un lien explicite entre les changements observés dans les régimes de pluie et des dynamiques socio-écologiques : l'augmentation démographique et le besoin accru de terres cultivables ont conduit au défrichement des forêts environnantes. Ce processus a été renforcé par la recrudescence des vols de zébus, qui a poussé de nombreux éleveurs masikory à abandonner l'élevage pour se tourner vers l'agriculture. Or, ces terres nouvellement conquises perdent en fertilité au bout de deux ou trois ans ce qui pousse les paysan·ne·s à aller chercher toujours plus loin de nouvelles terres, dans un mouvement croissant. Les paysan·ne·s établissent un lien direct entre la disparition de la forêt et la diminution des pluies, ce qui rejoint de nombreuses analyses scientifiques climatiques.

Résultats méthodologiques

Sur le plan méthodologique, le projet a confirmé que l'usage de l'outil filmique engage une posture de recherche profondément différente de celle des méthodes d'enquête plus classiques et qu'il donne accès à des données d'une autre nature. En cherchant à saisir l'interface entre les sensations, les observations et le climat, le dispositif filmique a conduit à interroger les paysan·ne·s autrement, en les invitant non seulement à dire, mais également à montrer et désigner des lieux, des signes, des gestes. Cette attention portée aux indices et à la transmission de l'expérience a permis de dépasser une analyse centrée sur la seule parole pour accéder à des formes de savoirs incorporés et situés.

De manière non anticipée, le dispositif filmique a également suscité un fort engagement de certain·e·s paysan·ne·s, qui se sont progressivement approprié le projet. La mise en place, dès l'arrivée sur le terrain, d'un bulletin météorologique enregistré a ainsi donné lieu à des initiatives spontanées : certain·e·s venaient nous trouver pour livrer leur propre « bulletin du jour », tandis que d'autres nous alertaient lors de l'apparition de signes jugés significatifs, comme l'arrivée de nuages ou de vents inhabituels. Ces interactions ont contribué à transformer le tournage en un espace partagé d'observation et d'anticipation du climat.

Un autre apport méthodologique majeur réside dans la possibilité d'interagir à partir des images produites. L'étape de sauvegarde des rushs, et leur visionnage, est rapidement devenue un moment de partage avec les villageois. Elle a généré des discussions, des commentaires et des interprétations collectives. Cette ouverture du matériau de recherche contraste avec la « boîte noire » que constituent habituellement les notes personnelles du chercheur, et instaure une forme de réciprocité plus difficilement atteignable sur un temps court d'enquête classique.

Le projet a toutefois mis en lumière plusieurs limites et points de vigilance. La mise en place d'une méthodologie combinant enquête et tournage s'est avérée difficile dans l'intensité de la vie quotidienne du terrain. L'absence de répartition précise des rôles en amont, que nous pensions advenir d'elle-même, a rapidement conduit à une spécialisation de fait entre l'enquêtrice et la réalisatrice, sous l'effet des contraintes matérielles, de la promiscuité et du rythme du terrain. Cette expérience suggère que la co-

réalisation d'un film pleinement collaborative nécessite davantage de temps de tournage et de recul par rapport au terrain, conditions qui n'étaient pas réunies dans ce contexte.

De plus, la conduite d'une véritable recherche en film apparaît indissociable d'un tournage impliquant plusieurs allers-retours avec le terrain. En effet, si des ajustements peuvent aisément être opérés dans une grille d'entretien, il est en revanche beaucoup plus complexe de repenser en cours de route des dispositifs filmiques adaptés à des enjeux émergents. Certains thèmes, pourtant apparus comme centraux au fil des enquêtes – comme la relation au sol, n'ont ainsi pas pu être traités de manière satisfaisante dans le film final, faute de dispositifs filmiques adéquats élaborés en amont. De plus, même si les moments de dérushage collectif étaient importants dans notre lien au village, ils empêchaient une réflexivité sur le tournage du jour pourtant nécessaire pour la suite.

Enfin, la phase de montage a cristallisé des tensions inhérentes à la démarche de recherche-crédation. Le refus assumé de réaliser un film d'entretiens, afin de ne pas réduire les savoirs à leur seule énonciation verbale, a rendu délicate l'articulation entre ambitions esthétiques et scientifiques. L'arbitrage entre l'expérience donnée à voir et à ressentir (la forme) et le contenu analytique (le fond) a parfois été source de divergences, notamment en raison d'exigences institutionnelles distinctes, illustrant le manque de reconnaissance scientifique des formes sensibles de production de savoirs.

De ce travail est né un film de 52 minutes, "Toetran'dro le comportement du jour", conçu comme une production scientifique à part entière. Le film a alors été projeté et discuté au sein des villages d'étude en juin 2025 lors des restitutions du projet ERC ARISER. Ces projections ont suscité un fort enthousiasme, le film étant perçu comme une « mémoire des villages » et comme une reconnaissance rare des réalités paysannes locales. Néanmoins, le film n'a pas fonctionné à proprement parler comme un outil de dialogue critique avec les paysan·e·s comme espéré. Une hypothèse avancée est que le médium filmique demeure très peu familier pour les Malgaches de la zone d'étude et que les temps de visionnage ont constitué davantage un spectacle collectif qu'un médium de participation.

Aujourd'hui, le film circule à la fois dans des arènes scientifiques et cinématographiques, prolongeant le travail de recherche au-delà du terrain et contribuant à la diffusion et à la mise en discussion des savoirs produits.

Perspectives

- Rédaction d'un article de revue
- Diffusion du film sur la chaîne de documentaire scientifique « Focale » (CanalU) après l'avoir projeté en festivals
- Construction d'un nouveau projet sur les relations sensibles et situées entre phénomènes météorologiques, état émotionnels et sensoriels, et pratiques agricoles à travers le film et la danse
- Renforcement des liens avec le Pôle Image de la MSH SUD
- Projet soumis dans le cadre de l'AAP MIRANDA.

TIERSDIV : Formalisation d'un tiers-lieu sur la diversité cultivée et sauvage

- Thomas M., génétique des populations (AGAP/CIRAD)
- Bernard-Mongin C., sciences de gestion (INNOVATION/CIRAD)

L'équipe était constituée de plusieurs partenaires académiques, émanant du CIRAD, de l'INRAE, de l'Institut Agro de Montpellier et des Universités de Bordeaux, Grenoble-Alpes et de Montpellier. Quatre partenaires associatifs ont également été associés : Graines de Montagne, Collectif des Semeurs du Lodévois Larzac, Maison des semences paysannes maralpine et Jardin'enVie.

Site web du projet : <http://tiersdiv.org/>

Problématique

Mobiliser davantage la diversité cultivée et sauvage apparaît comme une stratégie d'adaptation face au changement climatique et à la crise de la biodiversité qui menacent l'espèce humaine. Prenant au sérieux l'urgence écologique et les multiples dimensions (biologique, sociale, politique, etc.) et acteur·trice·s que cette diversité intéresse, l'initiative TiersDiv réunissant plusieurs mondes sociaux (recherche, conservation, paysan, associatif) a été formée en 2020 pour mener une recherche à la fois interdisciplinaire et transdisciplinaire. Or, ces approches restent confrontées à des difficultés structurelles, juridiques, épistémiques, que TiersDiv cherche à surmonter. Quelles sont les difficultés et les conditions pour réunir des acteur·trice·s divers·es n'ayant pas l'habitude de travailler ensemble, afin d'élaborer des savoirs « situés » sur un enjeu commun, selon des modalités de collaboration contre-hégémoniques justes et démocratiques ?

Attendus et objectifs

À ce titre, TiersDiv avait pour objectifs de :

1. Documenter, co-construire et expérimenter des façons de produire et de se nourrir durablement dans le contexte des changements globaux qui met en danger la résistance des systèmes de production agricole
2. Concevoir et expérimenter des façons de mobiliser l'agrobiodiversité à tous les niveaux en créant du lien entre agriculteurs, les conservatoires, les artisans semenciers, les jardiniers et les chercheurs (Louafi et al. 2021)
3. Produire de nouvelles connaissances et des balises épistémologiques aptes à nourrir la constitution de collectifs de recherche hybrides pérennes
4. Développer de la réflexivité sur le processus en cours chez les acteur·trice·s, en particulier.

TiersDiv visait plus précisément un triple objectif : produire 1/ des savoirs situés au service d'acteur·trice·s au niveau local et 2/ des savoirs sur la façon dont ce collectif multi-acteur·trice·s s'organise, prend des décisions opérationnelles et stratégiques (meta-cognition), et 3/faire du lien avec des initiatives similaires pour apprendre des autres et essaimer ces différents apprentissages (scaling-out).

Méthode

Pour contribuer à atteindre ces objectifs, le soutien de la MSH SUD a fourni des moyens pour travailler plus précisément à l'évolution du modèle de gouvernance de TiersDiv, en avançant sur sa formalisation,

dans une perspective de pérennisation, à partir d'un travail inter- et transdisciplinaire réparti en 3 actions : 1) une enquête qualitative comparative auprès de trois initiatives en France de tiers-lieux où la diversité cultivée est centrale ; 2) une expérimentation pour améliorer les conditions de participation au CoPil de TiersDiv pour les non-salariés d'une structure ; 3) une mise en perspective des résultats obtenus avec les membres de TiersDiv pour réfléchir l'évolution de TiersDiv. La description de ces actions sont présentés dans le bilan de TiersDiv.

Bilan 2024/2025

Production de savoirs « situés »

Présentation de 2 projets accompagnés par TiersDiv :

a) Semence et foncier

Un travail d'enquête a été mené entre avril et octobre 2024 (stage de Master 2 Spécialisé IPAD) auprès de trois initiatives de mise en place de coopératives foncières pour sécuriser du foncier agricole pour installer des initiatives autour de la diversité cultivée (Hautes-Alpes, Ile-et-Vilaine et Drôme), pour comprendre les difficultés et les réussites de chacune des initiatives et de mutualiser les expériences entre ces initiatives.

Ce travail a été restitué lors d'un séminaire en ligne le 22 janvier 2025. Suite aux discussions à l'occasion de cette restitution, un sujet de Master 2 en science de gestion a été rédigé. Il se déroulera en 2026 et portera sur les chaînes de valeurs alternatives impliquant du vivant en s'intéressant aux objets « semence paysanne » et « foncier agricole » sous l'angle de la revitalisation des sols.

b) Modalités d'accès et de stockage de semences dans les CRB

Un webinaire a été organisé le 14 mars 2024 pour restituer les travaux réalisés sur deux problématiques identifiées par les membres du CoPil de TiersDiv et traitées sous forme d'atelier en 2023 : 1) les membres de la société civile rencontrent des difficultés pour accéder aux semences stockées dans les CRB ; 2) des organisations paysannes ou maison des semences souhaiteraient connaître les modalités de stockage d'une partie de leur collection mais cette situation n'a pas encore été rencontrée par les CRB.

Même si cette activité n'a pas réellement progressé en 2025, nous avons eu l'opportunité de présenter celle-ci le 20 juin 2025 dans le cadre des cafés-webinaires organisés par le Groupe Thématique Interdisciplinaire Opérationnel portant sur les Ressources génétiques végétales et animales patrimoniales en Occitanie du défi-clé OCTAAVE sur la transition agroécologique. Cette thématique a également été abordée de nouveau lors des rencontres TiersDiv les 2 et 3 octobre 2025. En plus d'un besoin initial de stockage de semence de maïs population de manière sécurisée de la part d'une association du sud-ouest de la France, une coopérative de la Drôme a également manifesté son intérêt pour un tel service. La question des contrats pour mettre en place ce service se pose de la même manière. Ce point devrait être positionné en priorité forte dans la feuille de route 2026 de TiersDiv, dans le cadre de la structuration d'un living lab sur l'agrobiodiversité en Occitanie.

Réflexivité sur l'initiative TiersDiv

Le deuxième objectif de TiersDiv est d'apprendre de ses apprentissages, ce qu'on retrouve sous le terme méta-cognition (Dedeurwaerdere, 2022). La démarche scientifique pour documenter ce processus d'apprentissage chemin faisant repose sur l'observation participante réalisée par Margot Buzaré,

étudiante en thèse en sociologie des sciences qui a choisi TiersDiv comme l'un de ses terrains de thèse. En tant que participante depuis 2022, elle contribue sur le plan disciplinaire en créant des ponts avec la littérature de la communauté épistémique spécialisée dans les approches transdisciplinaires et participatives.

Par ailleurs, le soutien financier de la MSH SUD a permis d'organiser une rencontre physique les 2 et 3 octobre 2025. Cela a permis de faire le point sur les projets réalisés depuis l'initiation de TiersDiv, d'aborder les perspectives et de prendre du temps pour évoquer l'évolution de sa gouvernance.

En termes de gouvernance, TiersDiv peut se résumer par une liste de contacts de 65 personnes réparties dans différentes régions de la France et représentatives des différents mondes sociaux mobilisés dans TiersDiv. La forte implication du Comité de Pilotage de TiersDiv a été soulignée, dont les réunions permettent de renforcer la confiance entre ses membres et sont des moments précieux pour partager des informations entre réseaux (recherche, conservation, associatif) ce qui améliore leur porosité. Ces Copil ont également permis d'avancer sur des questions de démocratie en questionnant l'hétérogénéité des moyens de ses membres à s'impliquer dans le temps au niveau de cette instance clé dans la gouvernance de TiersDiv. Une différence importante est constatée entre des personnes salariées qui s'investissent sur le temps de travail et des personnes qui mènent cette activité sur leur temps libre ou au détriment de temps consacré à l'activité sur la ferme et donc constituant une perte sèche en termes de production et donc de revenu. L'appui financier de la MSH SUD a permis d'expérimenter une modalité d'indemnité pour les participants non-salariés. Un processus de décision collective a été conduit avec succès au sein du CoPil pour déterminer le montant de la prise en charge et le mode répartition entre les membres non-salariés. La mise en place de cette expérimentation a été soulignée positivement lors de la rencontre TiersDiv 2025 comme étant la première fois dans des approches participatives où des personnes sont prises en charge pour participer à dans une instance de gouvernance conduisant des activités de pilotage de la recherche.

Lors de ces mêmes journées, plusieurs pistes ont été discutées collectivement au sujet de l'évolution de la gouvernance. Parmi les résultats clés, nous avons discuté de deux scénarii. Dans le premier, TiersDiv resterait un collectif informel, ce qui pose la question de la gestion des moyens financiers lorsque des moyens sont alloués à l'activité de TiersDiv. Dans cette situation, la question du portage de TiersDiv par une autre structure a été abordée, telles que Agropol'Eat, la MSH SUD, Agropolis International ou encore le futur Living Lab sur l'Agrobiodiversité en cours de montage. Le risque identifié avec ce scénario est un renforcement de l'ancrage de TiersDiv sur Montpellier alors qu'il se veut itinérant avec des partenaires localisés dans plusieurs régions françaises. Dans le second scénario, TiersDiv deviendrait une association, ce qui pose la question de la lourdeur de son administration (CA, AG, gestion comptable) pour les membres de TiersDiv déjà impliqués dans le monde associatif (« une association de plus à gérer »). A ce stade, aucune décision n'a été prise et cette discussion sera relancée en début 2026 au niveau du CoPil à l'aide d'un processus de prise de décision par consentement. La question de l'animation/coordination a aussi été évoquée avec un risque d'essoufflement. Des modes d'animation tournant ont déjà été expérimentés à plusieurs reprises sans se maintenir dans le temps. Ce constat constitue un risque pour l'avenir de TiersDiv qui devra être pris en compte dans la feuille de route 2026 de TiersDiv également.

Liens avec des initiatives similaires

Actions de type pollinisation croisée :

- Organisation d'un atelier sur le partage d'expériences de collaboration avec la recherche sur la thématique de la diversité cultivée dans le cadre des rencontres internationales sur les semences paysannes à Antibes du 3 au 5 octobre 2024. La participation des gestionnaires de banques de gènes aux rencontres paysannes a plus largement permis d'améliorer la porosité

entre mondes sociaux et initier de nouvelles dynamiques se connectant à des initiatives humanitaires. Le principe consiste à venir en aide aux populations en situation d'insécurité et de guerre leur fournissant des semences originaires de leur pays mais conservées dans des banques de gènes situées dans d'autres pays. Suite aux rencontres, les CRB d'Avignon et de Montpellier ont été sollicités en 2024 et 2025 pour mettre à disposition de la diversité collectées au Mali, Soudan, Burkina Faso, Niger, Palestine, Liban et Syrie. Ces demandes ont soulevé deux limites majeures en termes de fonctionnement des CRB constituant de nouvelles questions pour TiersDiv. Nous avons notamment observé des contraintes institutionnelles dans la diffusion de certains lots de semence ainsi que des problèmes de qualité germinative de certains lots diffusés quand cela a été possible.

- Participation à un atelier lors des assises territoriales de la transition agroécologique et de l'alimentation durable à Montpellier le 3 décembre 2024, co-organisé par la métropole de Montpellier, la Capitainerie et Agropol'Eat et avec la participation de la métropole de Rennes. Cet atelier visait à faire un point d'étape sur un format miroir entre deux initiatives citoyennes de tiers-lieu sur la thématique de l'agriculture et de l'alimentation durable, respectivement à Rennes au niveau de la Prévalley et de Montpellier au niveau de Lavalette. C'est le stage de M2 TiersDiv qui a permis de faire le lien entre les deux initiatives. Ce temps d'échange a permis de mieux comprendre les dynamiques en présence et les différentes étapes à franchir pour mettre en place une telle organisation.
- Participation de TiersDiv avec Agropol'Eat au festival du Champ à l'assiette le 12 septembre 2025, journée grand public co-organisée par le tiers-lieu La Bassecour et INRAE. Ce fut un nouveau temps de rencontre avec les acteurs de l'initiative de Rennes et cela a permis de poursuivre les échanges sur la manière d'envisager des articulations entre TiersDiv et Agropol'Eat au niveau de Lavalette.

Action de type essaimage

Participation de Paule Térès à un atelier multi-acteur pour mettre en place un tiers-lieu sur la diversité cultivée en Guadeloupe du 10 au 14 juillet 2024 et soumission d'un projet auprès du département BAP d'INRAE pour poursuivre cette dynamique en Guadeloupe.

Conclusion

En bref, le soutien de la MSH SUD a permis : 1) d'avancer sur la compréhension du fonctionnement de 3 tiers-lieux nourriciers en France, 2) d'expérimenter une nouvelle modalité de gouvernance pour améliorer les conditions de participations des non-salariés au CoPil de TiersDiv, 3) d'organiser un temps d'échange réflexif à l'échelle de TiersDiv pour tirer les enseignements et les apprentissages des 4 dernières années et de penser le futur de TiersDiv.

Perspectives

- Poursuite de l'expérimentation
- Projet soumis en réponse à l'AAP d'un PEPR
- Projet soumis en réponse à l'AAP d'Agroecology Partnership.

CONCISE : Expérimentation d'un Conseil Citoyen en crises sanitaires et environnementales sur la prévention/gestion des risques vectoriels liés aux moustiques à l'échelle de la Métropole de Montpellier

- Boete Ch., écologie évolutive & entomologie médicale (ISEM/IRD)
- Moity-Maizi P., socio-anthropologie (SENS/SupAgro Mpl)
- Besombes C., médecin épidémiologiste (Médialab/Sces Po Paris)
- Brac de la Perrière R., démocratisation de la science (Sciences citoyennes)

L'objectif du projet CONCISE est de constituer et de tester un dispositif de conseil citoyen sur les questions que pose la lutte anti-vectorielle dans la métropole montpelliéraine, afin d'évaluer la pertinence d'une approche de démocratie participative et délibérative, territorialisée, quand elle est appliquée dans un contexte de crise sanitaire et/ou environnementale. L'objectif est également d'évaluer si et sous quelles conditions un avis émis par un conseil de ce type peut être mobilisé par les instances décisionnaires locales, soucieuses d'une meilleure prise en compte d'un avis éclairé des citoyen-ne-s. Ce projet est initié au départ par l'association Sciences Citoyennes soutenu par un collectif de chercheur-euses.

Le projet « *Expérimentation d'un Conseil Citoyen en crises sanitaires et environnementale* » sur les risques vectoriels liés aux moustiques et leur prévention/gestion à l'échelle de la métropole a été accepté et financé en février 2024 par la MSH, par le Défi clé RIVOC et par l'UMR SENS.

La question centrale du projet se résume ainsi : peut-on se doter, en amont d'une crise sanitaire, d'outils de préparation / outils de prévention suffisamment partagés et connus par les citoyens pour être rapidement mobilisables ; ceci pour compléter la « gestion descendante » qui avait caractérisé le COVID. L'idée est donc de tester un dispositif de conseil citoyen inspiré des conventions de citoyens (dispositif d'ampleur nationale) mais adapté à des collectivités territoriales, ici trois municipalités de taille modeste de la Métropole, en contexte d'expansion du moustique tigre et des risques sanitaires liés. Pour cela il fallait entre autres, constituer un panel citoyen, identifier une instance organisatrice du conseil citoyen ayant une reconnaissance institutionnelle locale, identifier des experts (scientifiques et professionnels) puis les solliciter, pour former ou informer les citoyens, ces derniers étant chargés ensuite de rédiger des avis éclairés, à destination de leurs élus ou d'autres acteurs.

Étaient précisément attendus pour la fin de ce projet :

- une série d'avis ou recommandations citoyen.nes à destination des collectivités locales ou d'autres organisations et institutions de la société civile.
- Un rapport de stage évaluant les conditions d'institutionnalisation d'un tel dispositif à l'échelle territoriale d'une commune ou de l'Agglomération de Montpellier
- Une analyse des étapes et de leurs limites, dans le processus de création, d'organisation, de formation et de délibération, du conseil citoyen, en vue de réaliser un Guide méthodologique pour de futurs initiateurs de conseils citoyens.
- Par ailleurs, les chercheur.e.s porteurs ou partenaires du projet (voir Projet initial : liste des porteurs et partenaires du projet) ont émis à plusieurs reprises leur volonté de produire diverses publications. Mais ces dernières ne verront pas toutes le jour faute de participation effective ou suivie de ces partenaires-chercheur.e.s à l'ensemble du projet.

Concernant le budget dédié à une telle expérience, et si l'on se réfère aux budgets mobilisés pour des conventions citoyennes (plusieurs centaines de milliers d'euros pour un projet de Convention citoyenne contre 35 000 euros pour CONCISE), il est évident qu'il n'était pas possible d'envisager une sorte de duplication à petite échelle de ces dernières. Cela conduisait donc à réinventer nombre d'éléments importants dans le schéma classique. Par exemple, l'échéancier temporel exigeant mais assez long,

d'une Convention de Citoyens n'est pas compatible avec le budget dont dispose CONCISE ni même avec les contraintes d'un bâtiment de la MSH -SUD où s'organisaient les formations des citoyens.

Précisons enfin ici que la mise en place des différents organes du dispositif a pris une année. La formation et le lancement du COPIL, le démarrage d'un stage de master, les premières rencontres avec les maires : ces étapes ont eu lieu à partir du 24 janvier 2025 soit une année après le début du projet, pour des raisons indépendantes de nos volontés. Ce retard avait été critiqué par le CS de la MSH-Sud en décembre 2024, qui n'a pas perçu toute la complexité d'une recherche participative impliquée et impliquant une grande diversité d'acteurs, sur un dispositif et un processus aussi nouveau, dans lequel personne ne pouvait s'engager sans dialogues et explications du projet, ce qui a été fait pendant l'année 2024.

Les principaux résultats du projet

La perspective de tester un conseil citoyen dans une période de crise ou un contexte de risques vectoriels avérés, était particulièrement pertinente puisque la présence des moustiques porteurs de maladies vectorielles (dengue et chikungunya) est attestée sur la région de Montpellier depuis quelques années et puisque l'enjeu est local comme le montrent les premières opérations de démoustication visant des quartiers ou rues dans certaines communes de la Métropole ; mais l'enjeu est aussi mondial : ainsi en 2024, l'OMS a recensé plus de 14,6 millions de cas de dengue et a lancé une alerte mondiale le 22 juillet 2025 qui n'a pas échappé aux citoyens que nous avons mobilisés pour former le conseil citoyen du projet CONCISE. Enfin, ce projet présentait un autre intérêt pour l'Agglomération de Montpellier qui a rappelé à plusieurs reprises sa volonté de développer la participation citoyenne aux décisions politiques, sous des formes diverses - conseil municipal des enfants, conseil des étrangers, conseil de développement (CODEV) – par exemple, mais aussi de soutenir des recherches concernant les zoonoses, ou encore l'écologie de la santé et la problématique « one health ». Du fait de cet intérêt et du caractère expérimental du projet nous avons proposé que la Métropole de Montpellier soit l'instance commanditaire, chargée de formuler une question précise à destination d'un panel de citoyens, qui en retour proposera des avis en réponse à ce mandat. La Métropole (à travers la participation de certains coordinateurs du projet aux réflexions du GT Ecologie et Santé), nous a orientés rapidement vers la mairie de Prades le Lez, familière en matière d'innovations de consultations citoyennes ; et de là vers les mairies « alliées » de Villeneuve les Maguelone et de Murviels les Montpellier. Trois femmes maires gèrent ces trois communes avec une ambition partagée de promouvoir la démocratie délibérative à l'échelle territoriale. Elles ont toutes les 3 accepté de s'engager à nos côtés en tant que commanditaires sur un mandat aux citoyens que nous avons validé avec elles, puis pour prendre en compte les avis des citoyens à l'issue de leur formation et de leurs réflexions, dans leurs politiques, missions et instances municipales. L'échelon local d'un mandat donné aux citoyens donne à ces derniers une confiance et une garantie qu'ils pourront «se concrétiser » une suite du conseil citoyen, dans cette proximité sociale et territoriale.

Si l'on se réfère aux Conventions citoyennes, la formation d'un conseil citoyen doit en théorie émerger d'une commande publique, doit être prise en charge concrètement et suivie par une instance d'organisation, différente du commanditaire.

Le caractère expérimental et scientifique du projet CONCISE, et le fait que le projet soit financé à majorité par la MSH-Sud, justifient que cette dernière soit assimilée à une instance d'organisation, sans toutefois en prendre toutes les charges et responsabilités. C'est ce qui fait la nature hybride de cette expérimentation d'un nouveau dispositif puisque la MSH est à la fois bailleur de fonds, lieu physique du projet (accueil des experts, des citoyens) et actrice du projet avec une participation active de ses employés, partageant avec le « groupe de portage » (4 coordinateurs initiaux du projet) la « fonction d'instance organisatrice du Conseil citoyen en crise ».

Le flou initial relatif au commanditaire véritable (les 3 mairies, la MSH ou encore la Métropole ou le groupe de chercheurs ayant de fait défini la question proposée aux citoyens ?) n'a pas échappé au panel

de citoyens sélectionnés mais semble avoir été résolu dès la première journée de formation en juin : en effet c'est à l'occasion de la venue des 3 maires à la première puis à la dernière séance de formation et du dialogue qui s'est établi entre elles et les citoyens, que ces dernières ont été investies par les citoyens dans une position de commanditaire ou d'interlocuteur stratégique à qui l'on rendra compte. Cette représentation semble avoir guidé les panélistes vers des messages aux élus (proposition de création d'une réserve citoyenne agissant en concertation avec les municipalités et l'ARS, par exemple). Cette représentation est partagée par les 3 maires puisqu'elles ont accepté de recueillir les avis citoyens et de réfléchir le dispositif institutionnel local dans lequel les intégrer pour qu'ils contribuent à la prise de décision, soit au sein de chaque commune soit à l'échelle de la Métropole de Montpellier. La présence des maires et parfois d'un adjoint, a aussi permis de clarifier l'étendue et les limites de leurs pouvoirs, en dehors des crises et en période de crises. Selon M.A. Hermitte (garante du projet) : « Ce dialogue semble avoir été très apprécié et, de mon regard distancié, il a changé l'atmosphère ; après des débuts hésitants, un certain enthousiasme du panel était perceptible à la fin de l'opération. La disponibilité des élus a manifestement joué un rôle à cet égard, cela me semble être l'un des résultats marquants de l'expérimentation ».

Présente sur toute la durée du projet, la garante de la démarche (M.A. Hermitte) constitue un acteur stratégique, essentiel pour la conduite de l'expérimentation. Le terme garant renvoie aux idées de loyauté des procédures, d'impartialité sur le fond du dossier, d'ouverture des débats, de prise en compte de la diversité des arguments, d'attention à ce que les désaccords puissent naître et jouer leur rôle, d'indépendance suffisante par rapport aux organisateurs de la concertation. Ce sont les objectifs que le garant doit pouvoir suivre pour évaluer la qualité finale de la procédure de consultation citoyenne. En outre, son expérience des conventions citoyennes lui a permis de conseiller les porteurs du projet et de régulièrement rappeler les règles qui s'appliquent normalement aux conventions citoyennes. Ces apports ont été essentiels pour cadrer les étapes du projet CONCISE mais aussi pour analyser la pertinence des procédures et des instances relevant des conventions citoyennes à l'échelle de conseils citoyens, de petite envergure et dotés de peu de moyens. La garante a aussi veillé à garantir d'une part que les citoyens soient formés et que leurs nouvelles questions ou demandes puissent être posées à de nouveaux experts qu'elle a aidé à identifier et solliciter, intervenus dans la dernière séance de face à face avec des experts ; d'autre part que les citoyens parviennent à énoncer non pas « un avis commun » basé sur une sorte de consensus, mais un avis majoritaire avec des points de désaccord s'il en est. Cependant cette situation ne s'est pas présentée, le nombre de citoyens étant sans doute très faible pour avoir de fortes divergences de points de vue. Enfin, la garante a consacré du temps tout au long du projet pour construire et intégrer l'animatrice ou facilitatrice qui a été recrutée pour animer et arbitrer les séances de face à face avec des experts ou avec les maires, puis les séquences de discussions entre citoyens afin d'aboutir à la rédaction collective et éclairée de leurs avis.

L'instance d'organisation et le Comité de pilotage (formé ici de différents spécialistes disciplinaires compétents sur le sujet de la lutte contre le moustique tigre et de représentants scientifiques compétents sur les démarches participatives et citoyennes, venant en appui au groupe des coordinateurs et à l'instance d'organisation, en particulier pour valider le mandat donné aux citoyens - la question posée -, puis définir les contenus à transmettre aux citoyens) interviennent dans le déroulement du projet essentiellement avant les journées de formation des citoyens.

Le point de départ d'une Convention de Citoyens est le tirage au sort d'un groupe de volontaires censés avoir une certaine représentativité du corps social. Or c'est une procédure exigeante et très coûteuse. A l'échelle des trois communes de la Métropole de Montpellier, et après consultation de différents organismes spécialisés dans ce domaine, il a été possible de chiffrer ce coût : 8000 euros (entreprise locale) minimum pour constituer un panel d'une vingtaine de citoyens tirés au sort dans une population de 20.000 habitants. Ce montant minimum n'était pas prévu dans le budget initial du projet. Même pour ne recruter qu'une vingtaine de citoyens, l'opération du tirage au sort nécessite beaucoup de temps, une organisation et des savoir-faire qui justifient que l'on fasse appel aux services - onéreux -

d'instituts spécialisés ; ce qui n'a pas été prévu pour ce projet. C'est ce qui explique en grande partie toutes les difficultés auxquelles nous avons été confrontés, le retard des étapes qui ont suivi et les solutions atypiques mises en place. Sans détailler ici toutes les étapes réalisées pour constituer ce panel citoyen de quelques volontaires, nous pouvons souligner que cette démarche révèle que le « désir de citoyenneté » très souvent mis en avant n'est pas si évident sur le terrain – ce qui a été confirmé par les maires qui nous ont confié qu'elles aussi – dans leur désir de consultation ou de co-construction citoyennes des décisions pour l'intérêt général - sont régulièrement confrontées à la complexité et aux difficultés de constitution d'un panel citoyen.

Le guide méthodologique que nous réalisons pour valoriser l'expérience CONCISE reviendra avec précision sur cette démarche de constitution d'un panel citoyen et questionnera le principe, le sens et les conditions d'une représentativité citoyenne.

Le projet CONCISE a pu au final former un panel citoyen de petite taille (7 personnes sur 12 initialement engagées avant désistement à différentes étapes) relevant d'une diversité d'appartenances sociales, géographiques et professionnelles, ce qui a fait la richesse de ce petit groupe. Celui-ci est en effet traversé par les enjeux de société liés au sujet traité, il partage un même « imaginaire collectif » de représentations, de croyances, sur ce qu'il faut faire ou ne pas faire, ou sur les relations aux institutions.

La consigne donnée aux citoyens pour les aider à élaborer l'avis citoyen est une question discutée et validée avec les 3 maires et le COPIL, avec la garante et la facilitatrice. Elle a pris la forme suivante : « en tant que citoyen.ne, aux vues de ce que l'on a compris des éclairages des experts et de nos échanges, quelles sont nos recommandations sur les mesures que doivent prendre les pouvoirs publics pour :

- Prévenir les risques de santé liés aux moustiques Tigre ?
- Gérer la crise quand il y a une épidémie.

De manière plus précise il était demandé aux citoyens de prendre en compte dans leurs avis les rôles et différents niveaux de décisions :

- de la commune,
- des citoyen.nes (dans sa diversité)
- de la métropole
- de l'ARS (État).

Avec le recul, il nous semble qu'il n'était pas facile pour le groupe de rentrer dans la complexité de ces deux niveaux de délibération (prévention et gestion de crise), ainsi que dans les rôles des acteurs et les échelles de décisions sur un territoire donné, dans le temps de formation prévu. Aborder ces deux niveaux suppose une bonne maîtrise des instances et de leurs fonctions dans l'espace local, régional et national, qui manque à la plupart des citoyens, demandeurs légitimes d'un temps de formation spécifique. C'est là un objet de réflexion pour tous (commanditaires, organisateurs, experts) et au-delà de ce projet : cette lacune est-elle identifiée et comblée lors des conventions citoyennes ? ; à quel moment, quand former des citoyens sur ces niveaux de décision et d'action : avant qu'ils forment un conseil citoyen ou quand celui-ci est installé, institutionnalisé, au sein d'une instance locale ?

Le programme de formation des citoyens par des experts a été construit on le rappelle par un comité de pilotage, formé de différents experts scientifiques et professionnels, avec les coordinateurs du projet. Il a été organisé pour 2,5 jours de formation. Ce temps relativement court a induit des journées longues en salle, face à différents experts, scientifiques ou professionnels, plus d'une dizaine, se succédant et laissant peu de temps pour des discussions approfondies. Néanmoins, la facilitatrice aidée du groupe de portage a veillé à faire respecter strictement les temps de paroles des intervenants, eux-mêmes peu familiers de ce type de face-à-face et des attentes ou questions formulées par les citoyens ; elle a aussi rappelé régulièrement l'importance des temps de réflexions entre citoyens pour assimiler les connaissances et surtout confronter leurs compréhensions respectives des informations relevées. Cette durée qui mettait « sous pression » l'ensemble du collectif, a cependant permis au groupe de produire un avis collectif et éclairé. Mais il a fallu organiser 1 journée supplémentaire imprévue dans le projet initial, pour parvenir à finaliser la formulation précise des avis et un document formel qui soit diffusable. Les citoyens sollicités à nouveau ont accepté de revenir en salle (à la MSH-Sud) plusieurs

semaines après la première rédaction de leurs avis. Si le groupe a bien accepté le programme proposé, avec le temps pour se former et le temps pour délibérer, s'il s'est perçu comme ayant des informations suffisantes pour donner un avis, c'est en revanche le temps d'une délibération plus approfondie et celui de la formalisation de l'avis qui lui ont semblé insuffisants. Or ce sont deux moments stratégiques, essentiels.

Que faut-il retenir des recommandations et avis citoyens ?

Les panélistes ont bien intégré la situation de crise sanitaire comme inéluctable et devant être pensée dès maintenant. Ils ont donc raisonné sur un temps long en répartissant leurs recommandations en trois groupes : *avant, pendant et après la crise*. Le « avant » satisfait au principe de préparation, ou de prévention ; le « pendant » est peut-être moins convaincu et convaincant, plus difficile à penser sans doute ; le « après » est un point inattendu mais pertinent sur la nécessité selon les citoyens de prévoir un bilan collectif de la gestion de la crise une fois qu'elle est passée. Ils se sont donc plutôt centrés sur la prévention d'une crise sanitaire que sur sa gestion. Plusieurs hypothèses peuvent expliquer cela : a/ ils ont perçu que le pouvoir d'action local se situe au niveau des communes et de la métropole, en particulier pour la prévention (avec des dispositifs tels que le Plan de Sauvegarde Communal ou les Réserves citoyennes), l'ARS symbolisant la déclinaison d'une chaîne de décision nationale descendante, ne laissant aucune marge de manœuvre aux citoyens et peu aux communes, ce qui n'a pas empêché les citoyens de lui adresser des recommandations dans l'avis final ; b/ l'expérience du confinement du Covid a montré l'importance des initiatives communales possibles pour « aménager » un temps de crise ; c/ la difficulté ressentie des citoyens d'exprimer leurs attentes aux pouvoirs publics sans que ces acteurs de la chaîne de commandement ne soient présents pour exposer, comme les maires, leurs modes de gestion des risques sanitaires ou se manifester comme récepteurs des avis citoyens ; d/ la connaissance et l'expérience par certains citoyens de dispositifs qui leur sont familiers (Réserve citoyenne par exemple) et leur faible connaissance des fonctions et instances de décision ou d'intervention à différents niveaux de gouvernance.

La création d'une Réserve citoyenne (RC) est l'une des recommandations les plus importantes : elle renvoie à la connaissance positive qu'en ont certains, à la capacité de réactivité et aux marges de manœuvre des citoyens, en accords avec les élus, dans ce type de dispositif, à l'absence de ce dispositif dans la plupart des communes. Idéalement, pour les citoyens du projet, une RC intégrant des citoyens du panel, formés par le projet CONCISE, aurait pour fonction d'informer, d'alerter et surtout de servir d'intermédiaire de confiance entre démoustiqueurs et habitants. Il est souhaité que la réserve puisse aussi s'appuyer sur des employés municipaux formés à leur tour. Cette réserve citoyenne pourrait servir enfin de tiers de confiance en cas de vaccination obligatoire.

Cette recommandation d'une RC intégrant des citoyens compétents sur ce type de crise, a été prise très au sérieux par l'une des 3 maires qui a proposé d'intégrer l'une des citoyennes formées du panel dans la future RC ou réserve citoyenne communale de sécurité civile qu'elle voudrait créer après les élections municipales.

Les discussions préalables et les avis citoyens du projet CONCISE formalisés révèlent aussi un souci relatif à la recherche scientifique. Il est ainsi recommandé aux élus et aux associations de « faire pression sur les pouvoirs publics afin d'encourager et financer la recherche sur les risques sanitaires liés aux moustiques », de contrôler « rigoureusement la recherche privée » et de « communiquer au public sur les résultats ».

Après une crise, le conseil citoyen émet le vœu de faire établir un bilan à un « comité national » qui agirait avec des représentants des réserves citoyennes. Si la présence des réserves citoyennes dans ce comité paraît intéressante, l'idée même de « comité national » est cependant imprécise. Elle reste à imaginer en reprenant d'autres expériences liées à l'après COVID par exemple (différentes commissions d'enquêtes et de bilans comprenant des chercheurs).

Pour les chercheurs impliqués dans les stratégies de lutte contre les moustiques, les recommandations des panélistes du projet paraissent décevantes. Il faut comprendre la prudence des avis sur le sujet en relation avec d'une part l'absence de débat contradictoire sur les techniques de lutte chimique pendant la formation des citoyens et d'autre part avec la rapidité de l'exposé global sur ces formes de lutte. De même, les panélistes ne refusent pas la vaccination mais estiment qu'ils ne sont pas suffisamment informés sur leurs risques et leurs bénéfices.

Enfin, les différentes recommandations formulées sont majoritairement liées à la préparation d'une crise. De fait, ce groupe s'est clairement porté volontaire (et pourrait objectivement se mobiliser à nouveau) pour faire un suivi d'informations sur les risques vectoriels, agir de manière préventive auprès de ses voisins, enfin pour alerter les élus et intervenir en cas de crise imminente pour rappeler quelques « bonnes pratiques ». Les avis des citoyens auraient peut-être été plus riches et diversifiés si la durée des formations avait été un peu plus longue et si leurs contenus avaient été plus diversifiés, notamment sur les différentes techniques de lutte vectorielle, sur les « chaînes de commandement » et sur les aspects sociologiques des crises sanitaires et environnementales (inégalités, politiques d'information sur les risques sanitaires, par exemple).

Ces avis et recommandations citoyennes reflètent ainsi les connaissances acquises, l'intérêt de poursuivre cet apprentissage sur un domaine d'intérêt général, mais aussi les lacunes des citoyens, celles-ci renvoyant aux limites des temps de formation qui n'ont pas permis d'aborder correctement toutes les dimensions du problème (prévues par les professionnels et chercheurs du COPIL), encore moins les controverses scientifiques (des techniques de lutte par exemple), limitant leurs compétences pour en discuter, et se prononcer.

Les 3 mairies ont accepté de recueillir les avis citoyens puis de réfléchir avec eux les dispositifs institutionnels dans lesquels les intégrer pour qu'ils contribuent à la prise de décision, soit au sein de chaque commune soit à l'échelle de la Métropole de Montpellier. Leur présence a aussi permis de clarifier l'étendue et les limites de leurs pouvoirs, en dehors des crises et en période de crise. Elles ont aussi souligné que la perspective électorale les empêchait de traduire dès la fin du projet, certaines recommandations en actes concrets, laissant ainsi une incertitude sur ce que deviendront les avis des citoyens, dans ces 3 mairies au moins, après les élections municipales prévues en mars 2026. Les coordinateurs du projet prévoient de revoir les maires des 3 communes ou leurs remplaçants, après les élections pour tenter de suivre le devenir des avis citoyens et celui d'une perspective de gestion démocratique et délibérative des crises sanitaires et environnementales à l'échelon local.

Pour finir, on peut considérer que le recrutement atypique réalisé à défaut de tirage au sort s'il peut être critiqué au regard de nombreux critères à prendre en compte, n'a pas entraîné un échec du projet : la formation puis la rédaction des avis citoyens, l'intérêt qu'y ont porté les maires, ont montré la capacité de mobiliser à long terme des citoyens qui semblaient peu concernés au départ, et d'intéresser des décideurs politiques locaux, peu investis ou dubitatifs, au début du projet. Le travail d'accompagnement (par la facilitatrice entre autres), l'engagement manifeste et progressif des 3 mairies et dans une moindre mesure la compensation financière modeste offerte aux panélistes en cours de formation (qui n'était pas prévue au moment de leur recrutement), ont été essentiels pour construire cette mobilisation collective.

Les actions de recherche participative et dynamiques partenariales

Le projet est une initiative de Sciences citoyennes (association non-académique) co-construit avec des chercheurs de discipline variées. Il élabore et teste un nouveau dispositif, le conseil citoyen en temps de crise, en installant à chaque étape des actions de recherche participative incluant 4 collectivités territoriales (3 communes, et indirectement la Métropole), des formateurs du monde associatif (Sciences citoyennes, APIEU), une institution de santé (ARS), des opérateurs (EID), des universitaires et chercheurs, issus d'organismes de recherche (partenaires initiaux du projet), un groupe opérationnel

intégrant une juriste (garante du processus), une psycho-sociologue en appui aux porteurs du projet, au comité de pilotage et au conseil citoyen, enfin des citoyens embarqués dans un processus de plusieurs jours de formation, de délibération puis de rédaction d'avis et recommandations. Il s'agit d'une recherche impliquée et impliquante, très demandeuse en temps et en capacité de réaction rapide, ce qui a augmenté la difficulté pour le groupe de portage.

Les actions de RP se manifestent à travers tout le processus de constitution du Conseil Citoyen, d'accompagnement des formations des citoyens par des experts, et de formulation des recommandations citoyennes issues de leurs travaux délibératifs, dans la mesure où toutes ces actions reposent sur la participation et la collaboration de ces différents acteurs sous différentes formes.

Publications

- En préparation : un article pour la revue *Participation*, dédié à l'analyse des modalités d'installation d'un conseil citoyen à l'échelle d'un territoire communal, à partir de l'expérimentation CONCISE.
- Un « Guide » est en cours d'élaboration pour Sciences citoyennes décrivant les étapes de création et d'institutionnalisation d'un Conseil citoyen délibératif en temps de crise sanitaire ou environnementale, et soulignant tous les points de vigilance. Ce manuel est destiné à de futurs opérateurs en charge de mettre en place un conseil citoyen dans une collectivité. Il sera valorisé (en ligne) par Sciences citoyennes.
- BENONI Sandra 2025, *Démocratie participative dans la gestion de crise sanitaire et environnementale. L'expérience du Conseil Citoyen CONCISE*. Rapport de stage réalisé par Sandra BENONI pour l'obtention du Master 2 : Économie Sociale et Solidaire ; Parcours : Association, Coopération et Action Public.

Perspectives

Au fil du bilan rédigé ci-dessus de même que dans les différents comptes-rendus de réunions ou bilans de l'expérimentation formulés notamment par M.A. Hermitte (garante) et S. Maisondieu (facilitatrice), différents problèmes sont régulièrement soulevés qui constituent au final de ce projet de nouveaux objets possibles de réflexion que nous considérons comme des perspectives de renouvellement de l'expérimentation locale d'un Conseil citoyen ou d'amélioration du processus de constitution d'un conseil citoyen. Une réflexion collective est donc en cours, avec Sciences citoyennes, sur différentes problématiques issues de cette expérience ; ce dernier paragraphe ne pointe que quelques-uns des différents objets de réflexion :

1/ Quelles instances faut-il maintenir ? Faut-il maintenir toutes les instances ?

Si l'on se réfère aux Conventions citoyennes et aux décisions initiales du projet CONCISE construites avec Sciences citoyennes, le processus de création d'un Conseil citoyen repose sur un nombre d'instances complexes à mettre en place et difficiles à mobiliser sur toute la durée du processus : un comité de pilotage, une instance d'organisation, une instance commanditaire, une instance garante ou tiers-veilleur étroitement articulée à l'animation/formation du collectif citoyen, un collectif d'experts, un collectif citoyen.

Mais faut-il un comité de pilotage aux côtés d'une instance organisatrice ? Le premier, composé d'experts scientifiques et professionnels peut être redondant avec un comité d'organisation ou il peut aussi ralentir le processus et les étapes en n'étant pas suffisamment familier ou sollicité pour le projet, en dehors de la définition et de la structuration des séances de formation des citoyens et sachant qu'il n'est pas censé intervenir dans les formations puisqu'il les a définies... M.A. Hermitte souligne dans son bilan d'expérience CONCISE au titre de garante que « si l'on prend en considération les deux cercles d'un COPIIL « normal » - spécialistes de la procédure, spécialistes du sujet -, toutes les disciplines scientifiques

nécessaires à un tel projet étaient *a priori* bien représentées dans le groupe de portage élargi, ou COPIL. Il aurait donc pu constituer, pour les « spécialistes de sciences sociales » la branche compétente en matière de démocratie représentative et pour les autres scientifiques, la branche des « spécialistes de la question posée ». Reste que leur présence très ponctuelle, épisodique, voire parfois invisible, interdit de les voir comme membres d'un véritable COPIL.».

Faut-il appeler COPIL un groupe d'experts diversifiés régulièrement consulté mais jamais directement actif auprès des citoyens ?

Peut-on alors penser un comité d'organisation sollicitant des experts régulièrement pour réfléchir et valider un plan de formation, la formulation d'une question proposée aux citoyens pour guider leurs réflexions, et pour contribuer directement aux formations ? Dans cette perspective, il faudrait alors que l'instance organisatrice soit composée de chercheurs et de professionnels, soutenus et « hébergés » par une institution d'accueil. Cette dernière pourrait-elle être celle qui se positionne comme commanditaire du Conseil citoyen ? Non, car Par principe dans les CC le commanditaire est indépendant de l'instance d'organisation. Toujours. Cette étanchéité est requise pour éviter un soupçon d'influence sur le processus.

Le fait d'avoir contacté et rallié 3 mairies de la Métropole intéressées pour participer à cette expérimentation sans en être directement et officiellement commanditaires ni organisatrices, justifie au final de ce projet que la question de l'instance commanditaire reste entière : si les collectivités ne sont pas commanditaires, qui pourrait l'être ? Peut-on imaginer qu'une agence telle que l'ARS puisse s'engager à émettre une commande déléguant aux citoyens la possibilité de donner un avis éclairé pour de futures décisions publiques ? Ou peut-on imaginer qu'à la demande de collectivités territoriales, l'ARS puisse être instance organisatrice ?

Enfin, si une mairie réalise ce qu'elle envisage, à savoir intégrer des citoyens dans une Réserve citoyenne, pour les former et les mobiliser, sur l'anticipation, la préparation et le suivi de certaines crises sanitaires et environnementales, elle pourrait être commanditaire d'un mandat, et ces citoyens répondre par un besoin de formation : à qui peut-elle alors déléguer l'organisation de la formation et de la formulation des avis citoyens s'il y en a besoin ? La MSH ou la Boutique de sciences Trait d'Union pourrait-elle développer cette compétence et à quelle condition ?

Ces questions nous paraissent stratégiques, notamment sur l'instance organisatrice et ses relations avec l'instance commanditaire, car sans elle il ne sera pas possible de mettre en place ou d'institutionnaliser un conseil citoyen et d'obtenir ses avis éclairés sur une crise sanitaire et environnementale.

2/ La constitution d'un panel citoyen

Les difficultés rencontrées par le projet pour former un panel représentatif révèlent plusieurs problématiques :

- Comment et pourquoi obtenir une représentativité citoyennes statistique, quand on connaît le coût, le temps, et la complexité du tirage au sort et quand on prend conscience que certains citoyens – en grande précarité - n'apparaissent sur aucune liste permettant de les prendre en compte et de les solliciter ?
- Le contact direct sur le terrain a été la démarche la plus efficace pour sensibiliser puis rallier différentes catégories de citoyens y compris dans des espaces d'accueil de personnes en grande précarité sociale et économique,
- Les difficultés régulièrement rappelées par les maires pour co-construire avec ou faire participer des citoyens à différents projets d'intérêt commun laissent penser que pour éviter les effets de clubs (engagements relevant de différentes formes de proximité perçues ou vécues par certains citoyens), et mobiliser une diversité de citoyens, il est nécessaire de se rendre dans tous les lieux emblématiques et familiers d'une collectivité (temps conséquent à accorder) pour communiquer, sensibiliser, dialoguer et enfin rallier des volontaires ;
- La rémunération symbolique des citoyens engagés dans un conseil citoyen doit être envisagée comme dans les conventions citoyennes. Elle est en effet nécessaire, si l'on veut

- garder les citoyens sur la durée et leur permettre de percevoir une compensation à leur absence sur une activité ou sur une charge sociale (garde d'enfant, par exemple).
- L'accueil dans un lieu « neutre » éloigné des univers familiers du panel est aussi nécessaire et cet espace d'accueil doit être pensé pour accueillir au sens large : offrir le gîte et le couvert sur une durée de plusieurs jours, comme dans cela se fait dans les conventions citoyennes, est important, là encore pour garder les citoyens, et surtout maintenir une dynamique d'action collective, de partage et de concentration, autour d'un projet commun (élaborer un ou des avis éclairés).

3/ Les séances de formation des citoyens

Pour les citoyens comme pour la facilitatrice, ou certains experts qui sont intervenus, les séances de formation ont été trop rapides et trop courtes, ne permettant pas aux citoyens de se former sur toutes les dimensions du sujet, ne permettant pas d'aborder clairement différentes controverses liées au sujet (toujours présentes quand il s'agit de proposer des solutions, des pratiques, outils et techniques), et ne leur permettant pas de formuler des avis sur tous les points stratégiques du sujet. Le temps de formation est essentiel pour que les citoyens se perçoivent au bout comme des individus éclairés, légitimes pour formuler des avis et recommandations ; ce temps de formation est essentiel aussi pour permettre le dialogue entre citoyens et experts, sortir d'une logique descendante de transmission des connaissances et favoriser l'échange (de connaissances et d'expériences). Le temps de formation doit par ailleurs inclure un temps de formation à la complexité des instances de gouvernance et de décisions du local au national pour faciliter la compréhension des marges de manœuvre et pouvoirs des différents organes politiques. Ce temps de formation devrait aussi inclure un temps de réflexions et de discussions sur les rôles de chacun des citoyens dans ce conseil citoyen et sur l'utilité que peut avoir un avis citoyen sur leur propre rôle dans la société. Ce type d'échanges aurait sans doute un effet d'engagement plus fort.

4/ La valorisation scientifique de l'expérience CONCISE comme dernière perspective

Comment valoriser différentes dimensions de cette expérience quand les partenaires du projet, du comité de pilotage ont été si peu présents ? Qui a la légitimité de valoriser cette expérience ? Au fond cette question nous renvoie à d'autres questions, posées indirectement en premier point de ce paragraphe de perspectives : ces experts scientifiques, partenaires du projet ou membres du COPIL étaient-ils trop nombreux, sans trop savoir quel devait être leur place et leur rôle ? Et justement quel doit être leur rôle dans les différentes étapes d'une telle démarche expérimentale ?

L'absence de cadrage initial sur cette dernière question explique sans doute largement leur faible présence et participation à l'ensemble du projet, même si celle-ci est officiellement justifiée par des contraintes de temps ou par l'éloignement physique des espaces du projet ou plus rarement par la distance disciplinaire. Cette absence manifeste des experts-chercheur.e.s dans le processus du projet comme partenaires ou membres du COPIL, a de fait réduit considérablement les ambitions de valorisation scientifique du projet. C'est pourquoi, seul un Guide méthodologique jugé prioritaire (avec Sciences citoyennes), est en cours de réalisation ; nous espérons ensuite produire au moins une publication scientifique de synthèse de l'expérience.

FoncAgri : L'accès au foncier comme mise à l'épreuve. Trajectoires d'installation et relations à l'environnement au prisme des méthodes sensibles

- Dahdah A., géographie (Art-DEV/CNRS)
- Nicolas F., sciences politiques (Art-DEV/UMPV)

Résumé du projet initial

En France, l'enjeu du renouvellement agricole met en lumière les difficultés des parcours à l'installation et des processus de transmission. Parmi ces difficultés, l'accès à la terre constitue un nœud particulier. Que l'on se place du point de vue de la personne qui souhaite s'installer ou de la ferme à céder, le foncier détermine grandement la faisabilité et l'orientation du projet agricole. Ce projet de recherche considère donc le foncier comme une entrée privilégiée pour réfléchir aux trajectoires d'installation, aux enjeux de la transmission, aux processus de transition que connaît l'agriculture.

Installation et transmission sont à la croisée de dimensions économiques, sociales, politiques, agronomiques, environnementales, symboliques, nourrissant des représentations sur le monde agricole et du monde agricole sur lui-même, simplifiant des processus à l'œuvre dans une agriculture aux réalités multiples. Ces représentations de ce que sont ou devraient être un agriculteur et une ferme, contribuent à façonner les désirs d'installation, déterminent le regard de cédants sur les repreneurs. Avec l'enjeu de la transition agricole, les visions s'affrontent plus que jamais sur ce que doit être l'agriculture – d'un secteur réduit à sa dimension économique à l'intégration de la biodiversité – et *in extenso* l'agriculteur – ses pratiques, ses valeurs, son image. Et le foncier agricole devient une ressource donnant lieu à de fortes concurrences d'usages.

Ce projet de recherche explore en quoi l'accès au foncier vient influencer les trajectoires des personnes et des lieux, en quoi il est un enjeu central d'une agriculture et de territoires ruraux en prise avec différents modèles de transition. Pour ce faire, nous avons travaillé en Drôme et Tarn-et-Garonne, en partenariat avec des acteurs agricoles locaux. Nous avons mobilisé un dispositif d'enquête ethnographique sensible avec l'objectif à terme de réaliser un objet audiovisuel qui fera fonction d'outil et d'objet de valorisation de la recherche.

Déroulé du travail entrepris pendant 24 mois

La recherche s'est donc mise en place en deux temps et en deux lieux, avec la nécessité d'une adaptation aux contextes locaux. Pour cela, nous nous sommes appuyés sur la collaboration avec les associations ADEAR (Association pour le Développement de l'Économie Agricole et Rurale) Drôme et Tarn-et-Garonne qui ont offert un accès à leurs bases de données, aux réseaux paysans avec lesquels elles sont en lien, et s'inscrivant par ailleurs dans un échange régulier pour réfléchir aux avancées de notre réflexion collective. Outre le partenariat avec les chercheurs, les associations ont fourni un soutien précieux pour les étudiants qui ont réalisé un stage de recherche et un terrain d'enquête dans le cadre du projet FoncAgri, Sullivan Meunier en Licence 3 en Tarn-et-Garonne et Michal Jablonski en Master 2 dans la Drôme.

Dans la Drôme, le terrain d'enquête a démarré en janvier 2024 suite à une réunion avec les salariés de l'ADEAR qui a mis en lumière les attentes de l'association, ses interrogations quant aux enjeux d'accès au foncier et aux trajectoires sur le temps long des porteurs de projet qu'elle accompagne. A également été décidé la mise en place d'un questionnaire visant à recueillir, à travers des questions fermées et ouvertes, le retour d'expérience des porteurs de projets et installés passés par l'ADEAR. L'association a diffusé le questionnaire à l'ensemble de sa base contacts constituée depuis 2014, soit environ 650 personnes. Nous avons obtenu environ 90 réponses traitées durant le printemps 2024, de la part de porteurs de projet, d'agriculteurs installés et de personnes ayant abandonné (avant ou après

installation). Les tendances qui se dégagent nous ont permis d'orienter notre réflexion et notre enquête par entretiens. Elles ont également constitué un support pour l'étudiant de M2 lors de son stage. Elles ont enfin servi de base de discussion lors de l'Assemblée Générale de l'association ADEAR Drôme avec les salariés et les membres du Conseil d'Administration, composé pour l'essentiel de paysannes et paysans en activité.

L'enquête par entretiens a quant à elle été réalisée à la fois en Drôme et en Tarn-et-Garonne. Environ 45 personnes ont été rencontrées durant des échanges allant de 30 minutes à 1h30 ; certaines personnes ont fait l'objet de 2 entretiens, réalisés à plusieurs mois d'intervalles, afin de recueillir leur expérience d'installation en cours ou de transmission dans la durée, d'en saisir les évolutions, les inflexions, les points de rupture. La trajectoire professionnelle est au cœur des échanges, avec la thématique de l'accès au foncier et sa transmission pour trame. Afin de conserver un fil conducteur commun aux deux terrains, le choix a également été fait de resserrer la focale sur les personnes qui ne sont initialement pas du milieu agricole et/ou originaire du territoire d'installation. Dans un contexte de démographie agricole en crise, qui voit une majorité des actifs partir à la retraite d'ici la prochaine décennie et une transformation du profil des porteurs de projets et des nouveaux installés, ce recentrage nous a permis d'interroger plus spécifiquement, à travers la question du foncier, les ressorts du métier d'agriculteur, la problématique de la légitimité au sein de la profession et des territoires d'installation. L'une des pistes de réflexion qui se dégage à l'heure actuelle tend d'ailleurs à revenir sur les notions de « monde » et de « milieu » agricole dans un secteur fonctionnant encore largement selon des principes de filiation, d'interconnaissance, de reconnaissance, de cooptation, au détriment des porteurs de projet et des nouveaux installés qui doivent alors composer, négocier, développer des stratégies pour parvenir à trouver du foncier et, à travers lui, leur place.

Les entretiens ont été enregistrés à l'aide d'instruments audio, ainsi que les rencontres collectives à l'instar de l'assemblée générale de l'ADEAR Drôme. Vidéos et photographies ont été réalisées lors des échanges dans la Drôme, avec notamment pour finalité une valorisation du travail de recherche à destination de l'ADEAR. Le matériel audio vise également à être valorisé à travers la production de supports radiophoniques : c'est en projet côté Drôme, il a déjà permis la réalisation d'un podcast par Sullivan Meunier côté Tarn-et-Garonne¹¹. Somme toute, la méthodologie de recherche dans sa dimension sensible et audiovisuelle doit encore faire l'objet d'une mise en perspective, d'une analyse plus fine et systématisée, et d'un travail de montage en vue de sa valorisation et de sa diffusion, notamment dans un objectif de croisement entre les deux terrains pour nous permettre une montée en généralités en nous appuyant sur les ressemblances et dissemblances relatives aux contextes locaux.

Les résultats (partiels) du projet

Une problématique se dégage de notre enquête : au-delà de la façade institutionnalisée de l'accès au foncier, avec des acteurs identifiés comme la SAFER et les chambres d'agriculture, notre enquête montre qu'il existe de nombreux angle-morts, des zones grises, quand il s'agit de comprendre les ressorts de l'installation agricole au prisme des stratégies et trajectoires individuelles telles qu'elles se déploient dans des espaces sociaux localisés singuliers. La mobilisation de ressources personnelles et collectives, la possibilité de se rattacher au métier ou de se dire du métier, l'insertion dans les réseaux professionnels et militants, l'acquisition d'une légitimité à travers un ancrage local sont autant de réalités qui dessinent en creux l'espace des possibles en termes d'accès au foncier agricole et jalonnent le parcours d'installation. Avoir cela à l'esprit permet d'esquisser la diversité des profils de celles et ceux que l'on réduit à la catégorie NIMA (Non Issu du Milieu Agricole), catégorie qui éclaire en même temps qu'elle cache ce qu'elle est censée décrire, à savoir des personnes qui sont considérées comme non-

¹¹ <https://www.cfmradio.fr/parrainage-paysan--une-initiative-pour-l-installation-agricole>

issues du monde agricole dans un milieu professionnel où l'endorecrutement reste malgré tout la norme.

Il existe tout d'abord une nécessité à se construire une légitimité au travers d'un capital travail chez les NIMA. Le cumul d'expériences salariées, bénévoles ou l'exercice d'activités proches de l'agriculture, qu'elles soient d'ordre pratique (jardinage, entretien d'espaces verts, élagage, ouvrier agricole) ou relèvent de tâches d'encadrement de l'activité agricole (au sein d'organisations para-agricoles, associatives, coopératives) permet non seulement de s'approprier le rôle de "paysan", autrement dit à se sentir légitime de se dire du métier, que de faire reconnaître cette légitimité par les acteurs du monde agricole en vue d'une installation et/ou pour trouver des terres. Ces espaces d'interconnaissance dans lesquels les porteurs de projet vivent et travaillent sont tout aussi bien ceux du quotidien. Se montrer dur au travail, méritant, constitue l'un des facteurs souvent énoncés par les personnes enquêtées pour expliquer le chemin vers une légitimité acquise localement, débloquent alors au moins partiellement l'accès au foncier.

S'agissant des personnes qui « ne sont pas du coin », le pendant de ce capital travail qu'il est toujours possible de constituer est le capital d'autochtonie. À l'inverse du premier, ce dernier peut difficilement être comblé, sinon sur le temps long : car si l'on peut devenir (être considéré ou se considérer comme) agriculteur par le biais du travail, du statut, la dimension identitaire de l'autochtonie ne peut que renvoyer à la charge d'altérité qui lui est inhérente et dont il est (quasiment) impossible de se débarrasser *a priori* pour les candidats et candidates à l'installation. Il convient alors de s'intéresser aux obstacles que cela impose et à la capacité qu'ont les impétrants à les déjouer en vue de leur installation et *a posteriori*. En premier lieu, il est important de souligner que c'est alors la nature des réseaux dans lesquels les porteurs de projet vont s'insérer qui vont permettre de dépasser pour partie cette assignation ; en effet, le monde agricole, de par sa diversité sociale, professionnelle, politique et syndicale, est divers et la question de l'autochtonie est tout à fait secondaire, sinon inopérante, pour certains acteurs au regard des objectifs prioritaires d'assurer un renouvellement des actifs agricoles et une transmission des terres. En second lieu, dans une histoire locale qui a vu émerger des conflits et rancœurs entre familles d'agriculteurs, propriétaires terriens, l'altérité stigmatisée par certains peut être *in fine* avantagée par d'autres qui voient dans le profil atypique des porteurs de projet celui d'un *outsider* susceptible de régler ou de réguler des rivalités locales et d'empêcher le phénomène de concentration des terres au profit de voisins honnis en les attribuant à un "étranger".

À travers la question de l'accès au foncier agricole, notre recherche permet donc de donner à voir et à entendre ces réalités et cette complexité se cachant derrière le terme de NIMA et se faisant de déconstruire cette catégorie-écran, notamment en se focalisant sur le travail que nécessite la recherche de foncier et l'installation agricole, cela du point de vue des porteurs de projet, de celles et ceux qui sont déjà installés revenant sur leur expérience dont la quête de foncier est parfois toujours d'actualité, de celles et ceux qui favorisent l'installation. En outre, dans les entretiens, cette quête de foncier renvoie systématiquement à la quête de légitimité, et à travers elle on distingue le fonctionnement des réseaux professionnels et institutionnels qui régissent le « monde » agricole et celui du « milieu » dans son rapport à celles et ceux qui le composent ou qui souhaitent en faire partie. Notre démarche sensible, qui donne place aux expériences personnelles et collectives, aux contextes locaux, met ainsi en lumière l'épaisseur des réalités du secteur agricole, des expériences d'installation et de transmission.

Perspectives

- Réflexion sur la réalisation d'un support audiovisuel et podcast
- Publication d'un article dans la revue ACL
- Développement de liens avec le Pôle foncier.

RAHABA : Gabès et son habitabilité : savoirs et ignorances des enjeux socio-environnementaux

- Mhedhbi Z., urbanisme et aménagement (Progid/IRD)
- Rostom F., sciences économiques (Art-DEV/CIRAD)
- Dedieu C., sciences politiques (MOISA/CIRAD)

Le projet **Rahāba** s'intéresse à l'**habitabilité** de la ville de **Gabès** à partir d'une entrée centrale : la manière dont les habitants **connaissent, interprètent, hiérarchisent** – ou au contraire **ignorent / tiennent à distance** – les enjeux **socio-environnementaux** qui pèsent sur leur cadre de vie. La problématique initiale du projet est de comprendre comment ces enjeux (environnement, santé, confort, conditions de vie, risques perçus) se construisent dans les expériences ordinaires et dans les discours, et comment ils orientent les pratiques, les attentes et les demandes adressées à l'action publique.

Rahāba vise à (i) documenter finement les **perceptions, représentations et pratiques** des habitants liés aux enjeux socio-environnementaux, (ii) à analyser les mécanismes de **hiérarchisation** des préoccupations (ce qui est jugé prioritaire, acceptable ou au contraire intolérable) et à (iii) produire des résultats mobilisables sous forme d'outils d'enquête et de lecture territorialisée, afin d'éclairer les débats sur l'habitabilité à Gabès.

Bilan 2024

- **Une enquête de terrain en plusieurs phases** : une trentaine d'entretiens avec des habitant·e·s, ainsi que douze entretiens avec des professionnel·le·s de santé et des acteur·rice·s industriels. Cette enquête, menée de juin à septembre 2024, concernait l'ensemble de la ville.
- **Premières analyses** permettant de tester le cadre théorique de l'habitabilité par la parole habitante, autour des questions suivantes :
 - **Représentation des enjeux socio-environnementaux** : l'analyse met en évidence des contraintes perçues comme structurantes à Gabès, telles que les vagues de chaleur et les pollutions industrielles, qui altèrent la qualité de vie. L'enquête a permis d'identifier un lien fort entre les pollutions industrielles et la dégradation de la qualité de vie, affectant notamment la santé, les pratiques de loisirs, les habitudes alimentaires et le cadre de vie des habitant·e·s.
 - **Attachement au territoire** : les habitant·e·s expriment un fort attachement au territoire, marqué par des émotions négatives (tristesse, solastalgie, sentiment de manque) liées à sa dégradation, surtout chez les plus de 60 ans, et des émotions positives liées aux liens sociaux locaux, notamment familiaux.
 - **Inégalités et adaptation** : les habitant·e·s de Gabès ne font pas face aux contraintes liées à la chaleur et aux pollutions de la même manière, selon les moyens dont ils disposent, leur genre, leur âge, leur état de santé, etc.

Organisation des journées d'étude à Gabès (octobre 2024)

- **Un séminaire scientifique pluridisciplinaire** à l'Université de Gabès sur l'habitabilité, avec la participation de 40 personnes en présentiel et 10 en ligne.

L'objectif était de croiser les regards disciplinaires, d'ouvrir l'analyse à d'autres géographies et de nourrir les réseaux de recherche. Le séminaire a permis de nouer des relations avec l'Université de Gabès, l'Institut Supérieur des Sciences et Techniques des Eaux de Gabès,

l'Observatoire de la Souveraineté Alimentaire et de l'Environnement, l'Institut Supérieur des Arts et Métiers de Gabès, l'Institut Supérieur des Technologies de l'Environnement, de l'Urbanisme et du Bâtiment, ainsi que l'École Nationale d'Ingénieurs de Gabès.

- **Une balade photographique interdisciplinaire.**

Organisée dans le quartier de Chatt Essalem, cette balade visait à qualifier l'habitabilité du lieu à travers une approche sensible, en croisant des perspectives disciplinaires, générationnelles et des vécus variés. Cette démarche s'est appuyée sur un partenariat avec la Maison des jeunes de Chatt Essalem, une collaboration avec l'association Carto Citoyenne et la participation de cinq étudiantes de l'Institut Supérieur des Arts et Métiers de Gabès.

- En 2024, le financement **Rahaba** a été complété : **Zohra Mhedhbi** a ainsi pu partir trois mois sur le terrain pour une mission longue durée financée par l'IRD.

Bilan 2025

Au cours de 2025, le projet a avancé notamment via l'axe Climat, porté par **Zohra Mhedhbi**, consacré à l'articulation entre habitabilité et changement climatique dans les préoccupations habitantes. Cet axe a été structuré autour d'une question de recherche : **comment les habitants perçoivent-ils et hiérarchisent-ils les enjeux climatiques par rapport à d'autres enjeux urbains, notamment la pollution et les conditions de vie quotidienne ?**

La démarche mise en œuvre repose sur une enquête qualitative approfondie. Un corpus de **32 entretiens semi-directifs** a été constitué auprès d'habitant·e·s, puis analysé afin d'identifier les **perceptions, représentations et pratiques** relatives au changement climatique, à la pollution et à la chaleur ainsi que les liens établis par les personnes interrogées entre ces enjeux. Le travail a comporté : (i) la préparation et la conduite des entretiens ; (ii) une analyse thématique structurée (expériences relatées, priorités exprimées, formes d'adaptation) ; (iii) l'analyse des logiques de discours mobilisées pour relier climat, pollution, santé et conditions de vie au quotidien.

En parallèle, l'axe a contribué à la dynamique de formation et de structuration de compétences au sein du projet : Zohra Mhedhbi et Sinda Haouès Jouve ont assuré l'encadrement scientifique de deux stagiaires (durée : 2 mois chacun) au sein de l'ISSHT – Université de Tunis El Manar, au cours de l'année 2025, sur le chantier « Habitabilité et changement climatique ». Cet encadrement a accompagné la consolidation du corpus, l'avancement de l'analyse et la formalisation progressive des résultats.

Une action collective au sein du projet a été menée en collaboration avec **l'association tunisienne Cartographie Citoyenne** afin de préparer une **exposition photographique** à partir des photos collectées en 2024 lors de la balade urbaine ; l'exposition s'est tenue à **Tunis le 31 octobre 2025**, à l'occasion de la **Journée mondiale des villes**, lors d'un événement organisé par l'IRD, l'AFD et l'**Institut français de Tunis**. C'est un point que nous pouvons continuer à travailler avec la MSH, via le **pôle Image**, afin de mieux valoriser cette initiative et les résultats produits.

Un **questionnaire géolocalisé** a commencé à être élaboré collectivement afin de spatialiser et de comparer les perceptions habitantes de l'habitabilité

L'association **Cartographie Citoyenne** a été un partenaire clé : avec elle, nous avons organisé un **parcours photo commenté**, structuré et **géoréférencé** les données collectées, et travaillé à leur **valorisation** à travers une **exposition** présentée dans le cadre de la **Journée mondiale des villes** à Tunis.

La **Maison des jeunes** a apporté un appui essentiel sur le plan **logistique** (accueil, facilitation, mise en relation et introduction sur le terrain). Nous souhaitons assurer un **retour** aux habitant·e·s en y organisant une **exposition**, avec l'appui du **pôle Image de la MSH**.

Publication

Robert D., Mhedhbi Z., Rostom F.Z., Dedieu C., Haouès-Jouve S. *Habiter un territoire urbain soumis à un cumul de contraintes : enseignements d'une enquête auprès des habitants de Gabès (Tunisie)*. 6^e Congrès des études sur le Moyen-Orient, Marseille, 27 juin 2025.

Perspectives

- Traitement des données qualitatives produites
- Amorce de nouveaux partenariats, notamment avec l'Université de Gabès, ainsi que l'association Cartographie Citoyenne et la Maison des jeunes.

VIVECOLOGIQUE : Combiner le vivant et le fossile : vers une étho-écologie archéologique

- Gardeisen A., archéozoologie (ASM/CNRS)
- Bosch D., géochimie, biochimie isotopique (Géosciences/CNRS)

Le projet *Vivécologique* propose une approche inédite de l'écologie et de l'archéologie animale en croisant des études de populations vivantes et fossiles de chevaux. L'originalité de ce projet a été d'inviter à nos débats les sciences de l'éthologie et du comportement animal à une réflexion innovante et pionnière sur l'histoire et la biographie des chevaux antiques de Pech Maho, site archéologique de l'âge du Fer près de Sigean, dans l'Aude, et la population de chevaux de Przewalski vivant sur le causse Méjean, en Lozère.

Le caractère fortement interdisciplinaire des approches est emprunté aux méthodes de l'archéozoologie et des sciences associées telles que la biochimie isotopique, la biologie moléculaire, la paléoécologie (morphométrie, usures dentaires, cémento-chronologie). Le pari est de tester ces méthodes sur des restes crâniens de chevaux Przewalski actuels mis à disposition par l'association Takh, partenaire du projet.

Vivécologique développe une recherche innovante dont l'objectif est d'enrichir notre perception de l'histoire des relations entre les humains et les chevaux du passé à travers la reconstitution de leurs conditions de vie, en établissant un dialogue continu entre sciences du passé et sciences du vivant, qui de fait s'alimentent mutuellement.



Figure 1 : Un groupe de chevaux de Przewalski se désaltère à la lavogne de Niveliers, sur le causse Méjean, en Lozère (© Takh)

Pech Maho compte parmi les sites de l'âge du Fer les plus emblématiques du Languedoc méditerranéen. Il s'agit d'un comptoir commercial établi vers 550 av. J.-C. à l'embouchure d'un fleuve, la Berre, et en bordure d'une vaste zone lagunaire communiquant avec la mer. Entre 220 et 200 ans av. J.-C., dans le contexte historique de la deuxième guerre punique opposant Rome à Carthage, survint un événement brutal qui conduisit à l'abandon de Pech Maho à la suite d'une bataille au cours de laquelle tombèrent de nombreux chevaux, des ânes, ainsi que des humains.



Figure 2 : Ossements de chevaux démembrés retrouvés sur le site de Pech Maho, près de Sigean, dans l'Aude (fin du IIIe av. n. è.) © E. Gailledrat

C'est à partir de ces trouvailles exceptionnelles que le projet de recherche interdisciplinaire s'est construit autour de la reconnaissance et de l'interprétation de cet assemblage archéozoologique et caballin, hors norme, afin de reconstituer leurs biographies des origines aux traitements de leurs carcasses après la mort.

A la recherche des origines ...

Pour cela, des analyses paléogénomiques ont été mises en œuvre sur des individus de Przewalski ainsi que sur un échantillon de chevaux de Pech Maho. En complément, les analyses isotopiques du Strontium ont montré, grâce à une approche éthoécologique, qu'il était possible d'identifier les Przewalski provenant de jardins zoologiques et d'établir une certaine homogénéité dans la population de Pech Maho : en effet, 5 individus n'ont pas évolué dans le référentiel du substrat géologique du site : ils ont donc grandi ailleurs. Parmi eux, deux individus proviennent d'un même zoo qui a les mêmes caractéristiques de sol que Pech Maho, ce qui a été repéré... 17 chevaux sont nés au Villaret, ce qui a été confirmé par Takh. La diversité des ratios de Strontium est notable ce qui indique des origines géographiques variées jusqu'à plus de 100 kilomètres de la baseline de

référence du substrat de Pech Maho. La paléogénomique nous apprend que les chevaux sont d'origine européenne sauf un individu localisé en Afrique du Nord (Tunisie) ce qui est intéressant à mettre en relation avec la guerre punique et un autre qui établirait un lien avec le Royaume uni. Douze mâles et cinq femelles ont fourni des séquences de bonne qualité ; il a été démontré que ces individus ne sont pas apparentés : ils entrent tous dans le cluster des domestiques mais sont différents des chevaux ibériques. Une seule robe blanche a été identifiée et les autres sont majoritairement alezan avec la tâche blanche sur le chanfrein.

Mieux comprendre et mieux décrire les chevaux

L'archéozoologie nous indique que la grande majorité des individus de Pech Maho sont des mâles morts à des âges compris entre 5 et 12 ans : des individus dans la force de l'âge, aptes au travail, voire au combat. En complément, l'ostéométrie des dents et des ossements ont permis de calculer des hauteurs au garrot et des masses pondérales entre 300 et 350 kg.

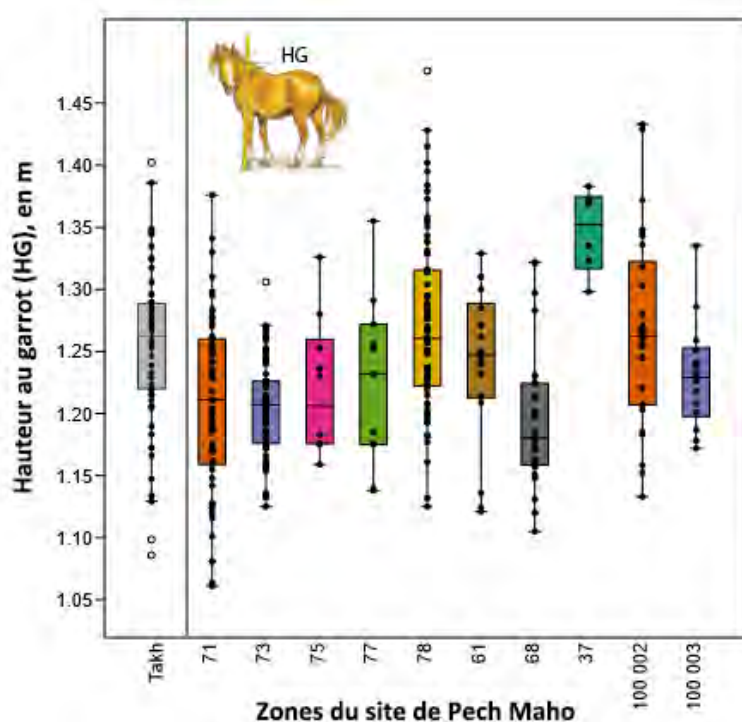


Figure 3 : Variation sous forme de boîtes à moustache de la hauteur au garrot (HG, en m) des chevaux de Przewalskii de Takh et des chevaux des différentes zones du site de Pech Maho ©N. Boulbes

Il s'avère qu'une variation de taille et de proportion a été établie, jetant un doute à l'appartenance commune des chevaux de Pech Maho à un même morphotype.

Ainsi à l'intérieur du groupe des chevaux de Pech Maho, les dimensions des dents et de certains os du squelette montrent des variations de taille et de proportion qui jettent un doute sur leur appartenance commune à une même « population » ou à un seul « morphotype » de cheval. Des individus plus grands ou plus robustes émergent au sein d'une large majorité appartenant au type « indigène » gaulois bien connu au second âge du Fer (1,25 m au garrot en moyenne pour 235 kilos). Ces variations observées, en termes de corpulence ou de taille, pourraient correspondre

dès lors à leur région d'origine, leur environnement local et leurs conditions d'élevage ou de nourrissage.

Du côté du causse Méjean, la population est plutôt homogène du point de vue morphométrique et fonctionnel, à l'exception des chevaux provenant de zoos où leurs conditions de vie contraintes ont imprimé cette forme de sédentarité dans leurs os, signe d'adaptation de leur squelette aux conditions de vie. La méthode de la morphométrie géométrique est en cours d'application sur les chevaux de Pech Maho, ce qui nous renseignera sans doute sur les conditions de vie de ces animaux et leur niveau de mobilité.

L'approvisionnement des chevaux

Les modes de vie en termes d'approvisionnement et d'alimentation est fondamental pour comprendre les conditions de vie en particulier pour les animaux domestiques soumis aux contraintes imposées par leurs « éleveurs » ou propriétaires. Il est ainsi possible, à partir de l'analyse des isotopes stables d'ossements archéologiques, d'identifier les ressources consommées et leur environnement d'origine afin de reconstituer les pratiques de subsistance des spécimens dont ils sont issus.

L'étude des chevaux de Przewalski a permis de clarifier l'impact d'une vie en semi-liberté et en extérieur sur les patrons isotopiques des herbivores. Ainsi les données isotopiques obtenues sont remarquablement homogènes. Elles confirment des études en conditions contrôlées de laboratoires et permettent d'émettre l'hypothèse que des conditions d'élevage historiques équivalentes (plein air, en troupeau) se traduiront par des données isotopiques similaires.

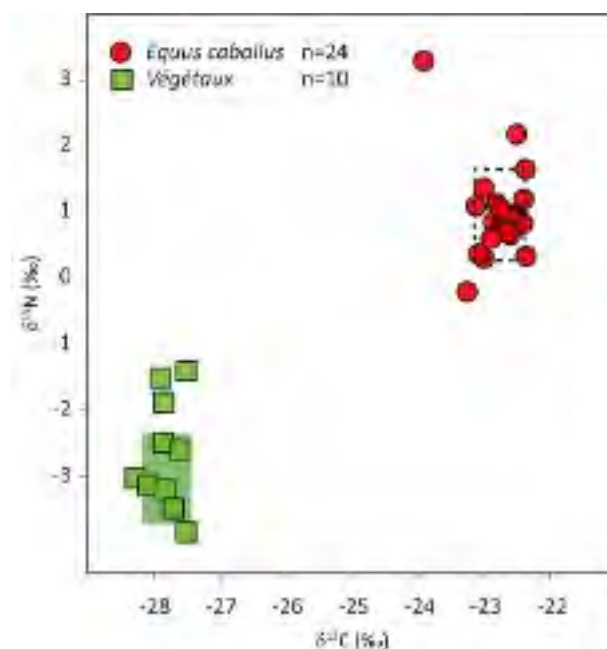


Figure 4 : Valeurs isotopiques du carbone et de l'azote des chevaux de Przewalski ©L. Mion

En complément, les dosages inédits de soufre confirment cette homogénéité des données isotopiques pour des individus partageant les mêmes conditions de vie et ce même sur une période de plus de 20 ans.

Ces résultats jettent un nouvel éclairage sur les pratiques d'élevage et d'approvisionnement du site archéologique de Pech Maho. Les chevaux retrouvés sur ce site semblent se partager en deux groupes : un groupe 1 qui a partagé des conditions équivalentes : un troupeau et un groupe 2 hétérogène composé d'individus ayant chacun eu une vie et une origine propre, complètement différente de celle du groupe 1. De façon intéressante, les autres herbivores domestiques consommés sur le site présentent des valeurs isotopiques homogènes non différenciées entre les vaches et les moutons/chèvres permettant de poser l'hypothèse d'une pratique d'élevage commune et un approvisionnement puisant dans un même groupe vraisemblablement local. Les cerfs sauvages ont des valeurs isotopiques encore différentes attestant d'un partitionnement du paysage autour du site entre les terrains accessibles à ces animaux et ceux utilisés pour élever les animaux domestiques. Ces résultats couplés aux données de la population de chevaux actuels confirment un statut particulier aux chevaux de Pech Maho qui présentent des pratiques d'élevage particulière comparées à celles des autres herbivores du site mais également une zone d'approvisionnement beaucoup plus large.

Alimentation des chevaux au cours de leur vie

L'alimentation des herbivores est conditionnée par les capacités physiques des animaux, les ressources végétales présentes dans un environnement, les relations de compétitions entre espèces et, dans le cas d'herbivores domestiques, les pratiques d'élevage des humains. Ainsi, en miroir, chacun de ces thèmes peut être abordé en reconstituant les caractéristiques de la diète de ces animaux. Cet exercice nécessite des référentiels actuels les plus précis possibles afin d'interpréter au mieux les événements passés, comme c'est le cas de la population actuelle de chevaux de TAKH.

Nous avons étudié l'usure de leurs dents à un niveau macroscopique (méso-usure dentaire) et microscopique (micro-usure dentaire) afin de déterminer les caractéristiques de leurs diètes. La méso-usure dentaire reconstruit l'alimentation des dernières années de vie des individus tandis que la micro-usure se concentre sur les derniers jours. Cette analyse a été menée de la même manière qu'on le ferait pour une collection archéologique.

Le parc à chevaux de TAKH est une prairie mixte de graminées et petites herbacées parsemée de quelques buissons et, plus rarement, des arbres. Dans cet espace et au cours de leur vie, les chevaux ont sélectionné préférentiellement les plantes les plus abrasives : les graminées. Quelques variations peuvent être observées selon les classes d'âge : autour de 1 an et autour de 10 ans, les individus sont plus généralistes et prompts à varier les plantes qu'ils sélectionnent. Peu avant leurs morts, c'est un autre signal qu'on observe. L'âge n'est plus le principal facteur qui régit la diète des chevaux (même s'il joue un rôle, nous y reviendront plus tard) mais c'est la saison. En effet, les plantes disponibles changent en fonction des alternances saisonnières et les chevaux doivent s'adapter. Ainsi, au printemps et en été, les chevaux se focalisent sur les éléments tendres : les jeunes pousses et les herbacées ligneuses. A l'automne et en hiver, ils consomment les éléments les plus abrasifs : les graminées. C'est également à ces saisons qu'ils incorporent ponctuellement des fruits dans leur diète provenant des *prunus* et des cynorrhodons présents dans l'enclos. Et qu'en est-il de l'âge ? La seule différence est très légère et ne concernent que les plus vieux individus. Ces derniers évitent les aliments les plus proches du sol, un comportement possiblement lié à des difficultés à maintenir la tête baissée sur une longue période, ou à une moindre assimilation de certains nutriments, les incitant ainsi à adapter leur diète.

Les résultats obtenus dans le projet Vivécologique éclairent la puissance et les limites des méthodes que l'on peut utiliser sur du matériel archéologique. Ici, cette étude nous a permis de

dessiner les contours de la diète-type en milieu ouvert-tempéré telle qu'elle peut être perçue par l'usure dentaire. On apprend ainsi à se méfier des individus les plus âgés qui peuvent biaiser les tendances alimentaires des groupes ou à mesurer ce qui relève de la variation individuelle dans un milieu donné (par exemple, les fluctuations de la méso-usure dentaire). Mais, aussi, on nuance la perception du cheval dans le passé : plutôt qu'un ultra spécialiste des graminées, on est maintenant en capacité de décrire sa flexibilité. La capacité des chevaux à transformer leur diète en fonction des ressources disponibles dans leur milieu est probablement à la racine de leur succès évolutif et contraste avec leur (quasi-)disparition au début de l'Holocène en Europe.

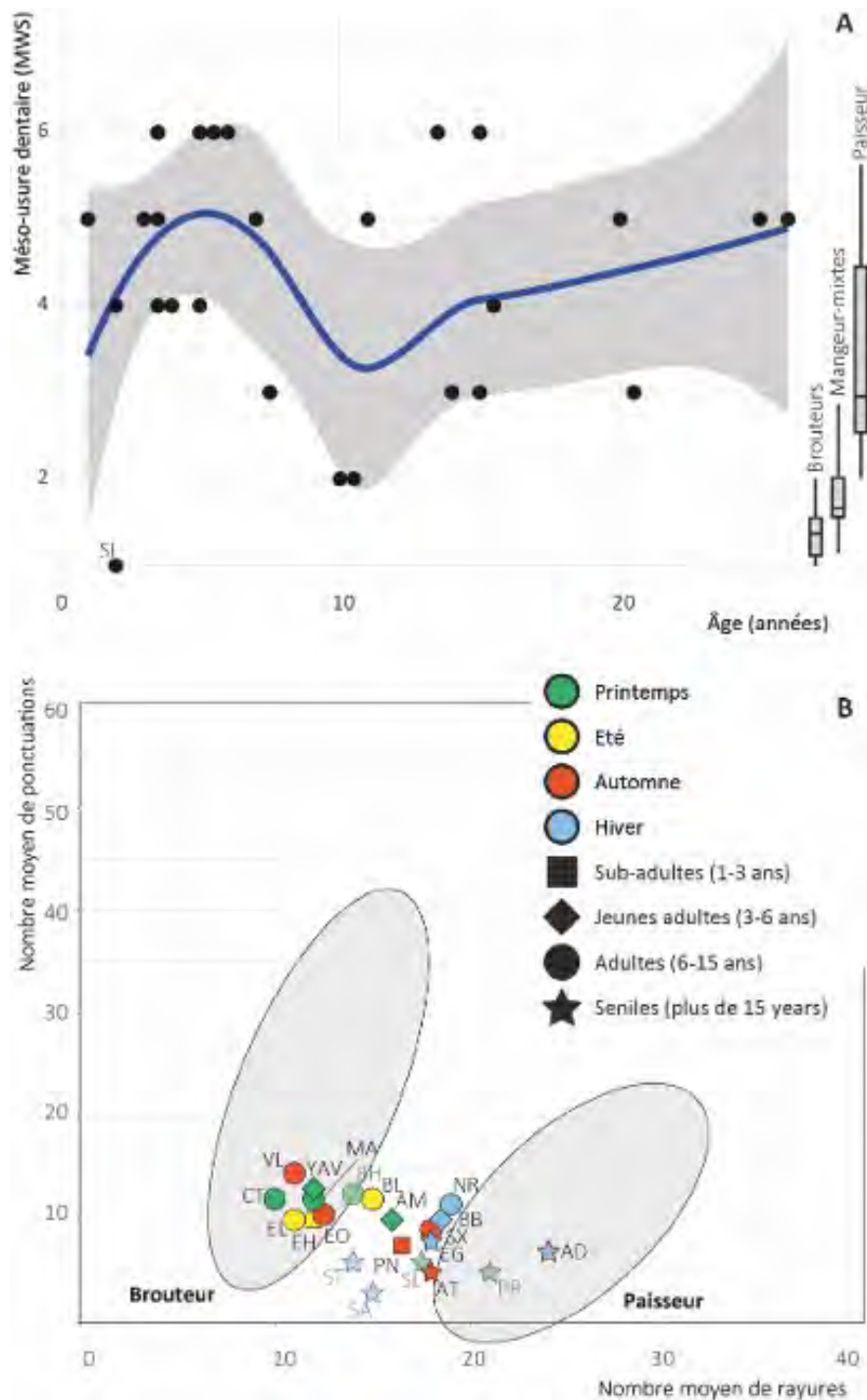


Figure 5 : Répartition de 27 chevaux de TAKH en fonction de leur âge exprimé en années et de leur indice de méso-usure dentaire (quelques années avant la mort). La ligne bleue représente la tendance et l'ombre grise, l'intervalle de confiance à 95% ©A. Uzunidis.

Fin de vie et mort des chevaux

L'avant-dernière étape est atteinte par la mort des individus dont la cémentochronologie permet d'estimer la saison de mort ainsi que l'âge au décès.

L'accès à des spécimens actuels de chevaux de Przewalski pour lesquels des informations individuelles comme l'âge et la saison de mort sont précisément documentées, était une opportunité unique pour développer un protocole de préparation et d'étude spécifique aux équidés. Ce référentiel unique nous a permis de tester la méthode sur des individus d'âges et de sexes variés, à partir de l'observation microscopique de lames minces histologiques de dents. Il a également rendu possible l'élaboration d'un protocole standardisé que nous avons ensuite appliqué à des chevaux issus de Pech Maho.

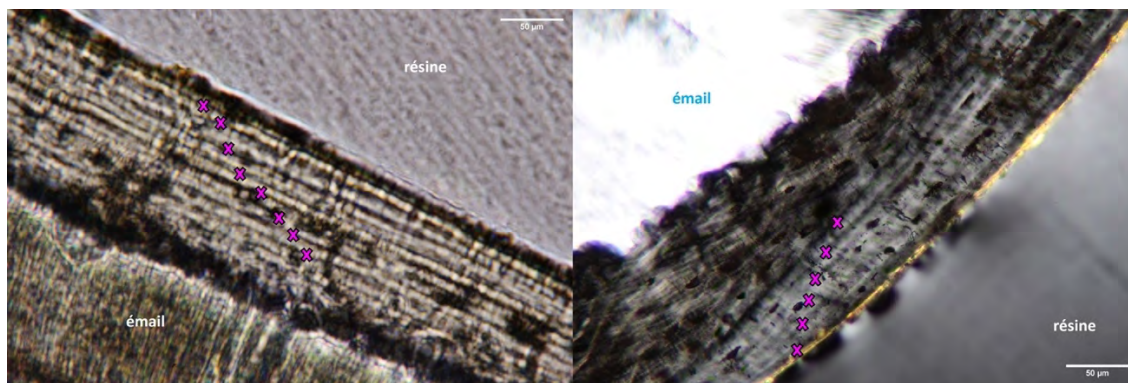


Figure 6 : Sections transversales dans des premières molaires d'équidés. *Equus przewalskii* (association TAKH) : Observation en lumière naturelle, x200. Décompte : 8 doublets (ZC/A) + une 9^e ZC = 10 ans de vie (début 11^e année). Dernier dépôt en formation = 30-44% d'une zone de croissance complète. Âge réel = 10 ans (120 mois et 10 jours). Saison de mort = fin du printemps (17 mai). Droite : *Equus caballus* (Pech Maho) : Observation en lumière polarisée, x200. Décompte : 6 doublets (ZC/A) et possible début d'une 7^e ZC à laquelle on ajoute 1 an (âge d'éruption de la dent) = 8 ans de vie (fin de la 8^e année/début de la 9^e année). Dernier dépôt en formation = *Annulus* complet ou tout début de ZC = fin de saison froide (hiver)/début de saison chaude (printemps) ©A. Roussel

Malgré les difficultés liées à la mauvaise conservation du matériel osseux archéologique, des résultats prometteurs ont été obtenus. Ce travail contribuera à lever des verrous méthodologiques majeurs en ouvrant de nouvelles perspectives pour l'étude de populations caballines anciennes.

Traitement après la mort

L'issue fatale réservée à la centaine de chevaux de Pech Maho a permis une étude archéozoologique exhaustive qui s'est également consacrée aux traitements subis par ces animaux après leur mort. L'étude détaillée des traces d'altération sédimentaire et des marques de découpe observées sur les ossements a montré que les carcasses, tombées à l'intérieur même de l'emporion, ont été mises en pièces, démembrées, leurs portions de pattes, de cou, de rachis et de têtes éclatées dont les dents s'étaient dispersées sur les sols archéologiques ; il s'agit d'une véritable opération d'équarrissage qui a abouti à la dispersion des carcasses et de leurs squelettes, sans doute trop encombrants et trop nombreux pour être évacués intégralement hors les murs. Dans certains cas, les carcasses éparpillées ont été brûlées puis recouvertes de terre afin d'assainir l'atmosphère d'un quartier qui était sans doute devenu irrespirable. C'est grâce à cette action et à l'abandon consécutif du site quelques temps après que les squelettes de Pech Maho ont été protégés d'éventuellement remaniements anciens ou récents.

Pour conclure

Si tout n'a pas encore été dit, c'est que les travaux sont en cours de finalisation et alimenteront bientôt plusieurs publications scientifiques. D'ici là, un colloque est prévu en juin 2026 à Montpellier. Son objectif est d'élargir la problématique du projet à d'autres horizons chrono-culturels et de proposer une lecture croisée aux différentes disciplines mobilisées dans cette recherche : archéologues, archéozoologues et bioarchéologues de la Région Occitanie et au-delà.

Publication

- Dossiers d'Archéologie N° 434 (sous presse) - *Nouvelles approches archéozoologiques et ontologiques sur la relation entre les humains et les chevaux*, par A. Gardeisen au nom de l'équipe-projet (ceci à la demande de l'éditeur)
- Monographie des faunes du site de Pech Maho en cours de réalisation : regroupe toutes les études des communautés animales issues des fouilles du sites en fonction des contextes archéologiques et des données environnementales et impliquant tous les travaux de paléoécologie réalisés dans le cadre du projet Vivécologique. Edition : Monographies d'Archéologie Méditerranéenne (MAM). Editeur scientifique : A. Gardeisen
- Dépôt d'une collection sur Nakala
- Réalisation d'un film vidéo par le Pôle Image de la MSH SUD, disponible sur Canal U.

Perspectives

- Amorce de collaborations avec le Mas de la Cure (Stes Maries de la Mer) et la Zone Atelier Camargue ainsi qu'avec l'Institut français du cheval et de l'équitation
- Préparation du colloque de clôture (juin 2026, Montpellier)
- Actions de valorisation et de médiation, dans la continuité de l'exposition Chevaux, héros oubliés : archéologie d'une espèce au fil du temps. Musée archéologique H. Prades du 5 avril 2025 au 6 janvier 2026. Commissaire scientifique : A. Gardeisen.
- Seconde vidéo : réalisation d'un nouveau film intégrant les résultats du projet.
- Réponses à des AAP à partir des résultats scientifiques obtenus
- L'expérience acquise avec les chevaux de Przewalski a vocation à être poursuivie par des collaboration en Camargue pour élargir nos référentiels au cheval Camargue dans son environnement deltaïque, ce qui vient fort à propos en complément du référentiel établi avec les chevaux de Przewalski sur le causse Méjean.

ANNEXE 4 : Programmation des cycles d'événements

Ces cycles d'événements sont en partie financés grâce au soutien de la Région Occitanie.

Cycle « La MSH SUD fait son cinéma ! »

Ce cycle propose des projections, suivies d'un débat autour des objets et enjeux du film, de la recherche création et du médium filmique en contexte de recherche.

- 17/03/24 : *Retour à Rivesaltes. Performance*, lecture performance réalisée par Dominique Cabrera au Mémorial du camp de Rivesaltes ; en présence de Dominique Cabrera, réalisatrice ; Claire Chatelet, Maîtresse de conférences en audiovisuels et nouveaux médias (UMPV) ; Éric Soriana, Maître de conférences HDR en sciences politiques (UMPV) et Julie Savelli, Maîtresse de conférences en études cinématographiques et audiovisuelles (UMPV).
- 03/04/25 : Lisière, projection-débat autour du film d'Eva Turrent, en partenariat avec le festival international Jean Rouch.
- 12/05/25 : *Skammata*, projection-débat en présence de Danae Stylianou.
- 27/11/25 : *Filmer l'interdit*, avec Marie Lussan : interrogations autour d'une série de dispositifs pour « Filmer l'interdit » en mobilisant le langage cinématographique.

Cycle « Regards croisés sur le vivant en société », accueilli à la MSH SUD

Depuis 2022, les défis-clés [BiodivOc](#) et [RIVOC](#), la [MSH SUD](#), le Labex [Cemeb](#) et l'Ecole doctorale [ED60](#) de l'Université Paul Valéry proposent chaque mois de croiser le regard de spécialistes, d'une part des sciences humaines et sociales et d'autre part de l'écologie (*sensu lato*) et environnement, autour de questions environnementales majeures.

- 14/01/25 : *Pesticides et santé des travailleurs agricoles*, avec Nathalie Jas (histoire et sociologie) et Laurence Maurice (géochimie environnementale).
- 11/02/25 : *Aménagement des territoires et zones humides littorales*, avec Stéphane Ghiotti (géographie) et Raquel Gutierrez-Climente (ingénierie environnementale).
- 13/05/25 : *Vivre avec les algues vertes*, avec Alix Levain (anthropologie) et Catherine Blanc (biologie).
- 14/10/25 : *L'opérationnalisation du « One Health » dans les politiques publiques*, avec Nathalie Charbonnel (écologie de la santé), Claude Lajaunie (droit de l'environnement) et David Gomis (écologie).
- 08/12/25 : *Exposition aux pesticides : une santé pour humains et non-humains*, avec Nadège Degbello (sociologie) et Gwenaël Imfeld (biogéochimie).

ANNEXE 5 : Manifestations soutenues dans le cadre de l'AMI Région Occitanie

Synthèse des manifestations soutenues

- Colloques internationaux	4
- Colloques	3
- Journées d'étude/scientifiques	3
- Cycle de séminaires	1
- École d'été	1
- Doctoriales	1

Lieux des rencontres

- Montpellier	9
- Perpignan	3
- Aveyron	1

La somme totale allouée par la MSH SUD, grâce à un financement de la Région Occitanie, aux manifestations qui se sont déroulées en 2025 est de **24 884 €**.

Présentation chronologique

Cycle de séminaires – Animaux et Milieux : évolutions, interactions

Porteuse : Armelle Gardeisen (ASM/CNRS)

Date : du 30/01/25 au 03/06/25 (5 séances à St Charles, UMPV, Montpellier)

<https://animed.hypotheses.org/>

Colloque – Parole Contrainte Prison

Porteur : Lucie Alidieres (LHUMAIN/UMPV, Montpellier)

Date : 20-21/03/25 (St Charles, UPVM)

<https://paroleprison.sciencesconf.org/>

École d'été – Approches sensibles

Porteur : Jean-Christophe Castella (SENS/IRD)

Date 02-06/06/2025 (Najac, Aveyron)

<https://www.mshsud.org/agenda/formation-la-semaine-du-sensible/>

Journée d'étude du CaTécopol – Moment école et environnement : sur les sentiers de l'engagement ?

Porteur : Atelier d'écologie politique en pays catalan (CaTécopol)

Organisation : Marie Chartier (MCF Sociologie ART-Dev), Marie da Fonseca (MCF Sciences de gestion MRM), Françoise Mignon (MCF Sciences du langage CRESEM)

Date : 03/06/25 (UPVD, Perpignan)

<https://catecopol.hypotheses.org/>

Doctoriales AESOP-Sustainable Food Planning

Porteur : Simon Vonthron (INRAE / Innovation)

Date : 11-13/06/2025 (Institut Agro, Montpellier)

<https://aesopsfp.wordpress.com/workshop-montpellier-2025/>

Colloque international – Les pratiques pionnières de la plongée archéologique en Méditerranée et en mer Noire : acteurs, méthodes et collections depuis les années 1940

Porteur : Martin Galinier

Date : 12-13-14 juin 2025 (UVD, Perpignan)



Journée d'étude – Les appels d'urgence : dynamiques interactionnelles et contraintes institutionnelles

Porteur : Bruno Bonu (MCF, UMPV)

Date : 19-20 juin 2025 (St Charles, UMPV, Montpellier)

<https://lhumain.www.univ-montp3.fr/fr/actualite/C3%A9s/les-appels-d%E2%80%99urgence-dynamiques-interactionnelles-et-contraintes>

Colloque – Données historiques maritimes et leurs apports aux sciences du climat : réflexion préparatoire au dépôt d'un projet ERC

Porteuse : Sandhya Patel (IRCL/UMPV)

Date : 12-14/09/25

Colloque – Ajustements discursifs et interactionnels en contexte de handicap communicationnel

Porteuse : Aleksandra Nowakowska (MCF HDR, UMPV)

Date : 15-16/10/25 (St Charles, UMPV, Montpellier)

<https://ajustements.sciencesconf.org/?lang=fr>

Colloque international – L'engagement dans tous ses états

Porteuse : Olga Lobo Carballo (UMPV)

Type : Colloque international

Date : 15-16-17/10/25 (St Charles, UMPV, Montpellier)

Colloque international – Épopée de l'aire méditerranéenne, de la prise de Constantinople à la Campagne d'Égypte

Porteurs : Dimitri Garnaczzyk (MCF CRESEM/UPVD), Aude Plagnard (MCF IRIEC/UMPV)

Date : 23-25/10/2025 (UPVD, Perpignan)

<https://epopee.hypotheses.org/2949>

Journées scientifiques GDR CNRS RESHAPE – Réseau d'étude sur la santé humaine par des approches évolutives et historiques

Porteur : Arnaud Tognetti (CEEM/CNRS)

Date : 04-06/11/2025 (St Charles, UMPV, Montpellier)

<https://fresh-reshape25.sciencesconf.org/>

Colloque international – La poïétique, aujourd'hui

Porteuse : Marie Joqueviel-Bourjea (PR RIRRA21 /UMPV)

Date : 12-14/11/25 (St Charles, UMPV, Montpellier)

<https://www.univ-montp3.fr/fr/evenements/la-po%C3%AF%C3%A9tique-aujourd'hui>



RAPPORT D'ÉVALUATION DE LA MAISON DES SCIENCES DE L'HOMME

MSH SUD - Maison des Sciences et des Humanités - Savoirs Unis pour un autre Développement

SOUS TUTELLE DES ÉTABLISSEMENTS ET ORGANISMES :

Centre national de la recherche scientifique - CNRS ; Université de Montpellier Paul-Valéry - UMPV université de Montpellier (Établissement public à caractère expérimental, EPE) - UM ; Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement - CIRAD ; Institut de recherche pour le développement - IRD ; Université de Perpignan Via Domitia - UPVD.

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2025-2026
VAGUE A



Au nom du comité d'experts :

, présidente du comité

Pour le Hcéres :

Coralie Chevallier, présidente

En application des articles R. 114-15 et R. 114-10 8° du code de la recherche, les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts sont signés par les présidents de ces comités et contresignés par la présidente du Hcéres.

Pour faciliter la lecture du document, les noms employés dans ce rapport pour désigner des fonctions, des métiers ou des responsabilités (expert, chercheur, enseignant-chercheur, professeur, maître de conférences, ingénieur, technicien, directeur, doctorant, etc.) le sont au sens générique et ont une valeur neutre.

Ce rapport est le résultat de l'évaluation du comité d'experts dont la composition est précisée ci-dessous. Les appréciations qu'il contient sont l'expression de la délibération indépendante et collégiale de ce comité. Les données chiffrées de ce rapport sont les données certifiées exactes extraites des fichiers déposés par la tutelle au nom de la MSH.

Cette version du rapport est confidentielle dans les conditions de l'article R. 114-23 du code de la recherche. Les parties considérées comme confidentielles ainsi que les réponses aux points d'attention des tutelles ne figureront pas dans la version publique du rapport disponible sur le site du Hcéres.

MEMBRES DU COMITÉ D'EXPERTS

Présidente : Mme Céline Regnard, PR, Aix-Marseille Université, Aix-en-Provence

Experts : M. Matthias Dorries, PR, Université de Strasbourg (représentant du CNU)
Mme Anita Lau-Bignon, IE, CNRS, Aubervilliers (représentante du CoNRS)
Mme Laure Turcati, IR, Sorbonne Universités (personnel d'appui à la recherche)

CONSEILLER DU HCÉRES

M. Philippe Meyzie

REPRÉSENTANTS DES ÉTABLISSEMENTS ET ORGANISMES TUTELLES DE LA MAISON DES SCIENCES DE L'HOMME

Mme Samira El Yacoubi (Université de Perpignan Via Domitia)
M. Selim Louafi (CIRAD)
M. Jacques Mercier (Université de Montpellier)
M. Bruno Romagny (IRD)
M. Nicolas Thély (CNRS)
Mme Nathalie Vienne-Guerrin (Université de Montpellier-Paul-Valéry)

CARACTÉRISATION DE LA MAISON DES SCIENCES DE L'HOMME

- Nom de la Maison des Sciences de l'Homme : Maison des Sciences et des Humanités - Savoirs Unis pour un autre Développement »
- Acronyme de la Maison des Sciences de l'Homme : MSH Sud
- Label et numéro actuels : UAR 2035
- Composition de l'équipe de direction : M. Olivier Tinland (Directeur d'Unité) et Mme Aurélie Binot (Directrice adjointe)

INTRODUCTION

HISTORIQUE DE LA MSH ET LOCALISATION GÉOGRAPHIQUE DES PERSONNELS

La MSH SUD (Maison des Sciences et des Humanités - Savoirs Unis pour un autre Développement) est, depuis 2021, une Unité d'Appui et de Recherche du CNRS (UAR 2035). Cette UAR a fait suite au Groupement d'Intérêt Scientifique (GIS) MSH-M (MSH de Montpellier) de 2014-2017, à la Fédération de recherche 2005 du CNRS Maison des Sciences de l'Homme SUD (Sciences et Société Unies pour un autre Développement) de 2017 à 2019, et à la Formation de recherche en évolution (FRE 2035) de 2019 à 2021.

Cette évolution administrative s'est traduite par un changement de l'équipe de direction : la MSH SUD a été dirigée par Frédéric Rousseau (PR Histoire contemporaine, Université de Montpellier Paul-Valéry) jusqu'en 2021 puis par Olivier Tinland (PR Philosophie contemporaine, Université de Montpellier Paul-Valéry, DU) et Aurélie Binot (DR, CIRAD, DU adjointe). Ils composent l'équipe de direction avec Julien Mary (référént scientifique/CNRS) et Isabelle Mermet-Guyennet (secrétaire générale/CNRS).

Depuis 2017 la MSH SUD est hébergée dans des locaux du campus de l'Université de Montpellier Paul-Valéry sur le site Saint-Charles (rue du Pr. Henri-Serre), à Montpellier. Les locaux, d'une surface totale de 1 317 m² sont mutualisés avec l'Université de Montpellier Paul-Valéry. Un projet de déménagement dans des locaux sur le site de Boutonnet est envisagé, sans calendrier précis pour le moment.

ENVIRONNEMENT DE RECHERCHE ET SITUATION DE LA MSH DANS L'ENVIRONNEMENT SCIENTIFIQUE DES TUTELLES

Les tutelles principales de l'UAR sont le CNRS, l'Université de Montpellier Paul-Valéry et l'Université de Montpellier. La MSH SUD a aussi des tutelles secondaires : le CIRAD et l'IRD et, depuis 2025, l'Université de Perpignan Via Domitia.

NOMENCLATURE DU HCÉRES ET THÉMATIQUES DE LA MSH

SHS - Sciences humaines et sociales

SHS7 : Espace et relations homme/milieux

SHS6 : Histoire générale du passé et des savoirs

SHS3 : Le Monde social et sa diversité

SHS5 : Cultures et productions culturelles

EFFECTIFS PROPRES DE LA MSH

Au cours de la période couverte par le dossier d'autoévaluation, l'équipe s'est considérablement renforcée.

Au 31/12/2024 l'équipe était constituée 17 personnes dont le directeur d'unité et la directrice adjointe. Les 15 autres personnels se répartissaient comme suit :

- 5 fonctionnaires (3 CNRS -2,5 ETP- et 2 UMPV)
- 1 CDD longue durée (CNRS SHS)
- 3 postes CDD « politique de site » (UMPV)
- 1 poste CDD financé par la région Occitanie
- 3 postes CDD financés dans le cadre des PIA4 MIRANDA et ExposUM
- 1 CDD sur ressources propres
- 1 CDD sur projet MAPE (CNRS)

La MSH SUD se caractérise donc par une précarité de la majorité des postes (10 CDD dont 6 sur projet pour 17 personnels).

AVIS GLOBAL SUR LA MAISON DES SCIENCES DE L'HOMME

La journée d'entretiens à la MSH SUD a permis de prendre concrètement la mesure de son action et de dissiper l'impression quelque peu désincarnée du document d'autoévaluation (DAE).

La MSH SUD se présente comme une MSH très dynamique, qui, après une phase difficile, a connu un nouveau départ avec l'arrivée de l'équipe de direction actuelle en 2021. La mise en place d'une gouvernance participative fondée sur un dialogue permanent entre les personnels a donné lieu à une ambiance de travail collaborative, sereine et productive. Les personnels se sentent en confiance et s'investissent avec enthousiasme malgré leur statut souvent précaire. La configuration des lieux (vastes bureaux partagés, espaces de convivialité) favorise les échanges informels. Ce dynamisme et cet investissement collectif sont un atout mais également une possible fragilité, tant l'investissement dépasse le cadre des fiches de poste et missions de chacun. Une stabilisation des personnels précaires et le renforcement de l'équipe s'imposent pour palier une surcharge de travail de l'ensemble des équipes.

Depuis sa création, la MSH SUD s'est caractérisée par un positionnement scientifique original et fort autour de la question des crises socio-environnementales et des sciences avec et pour la société et en particulier des recherches participatives. Au fil des années, elle a développé une véritable expertise dans le domaine de l'intermédiation en tant que pratique, mais également en tant que métier, dans une dimension réflexive. Elle est aujourd'hui une structure de référence nationale à la fois pour ses projets sur les questions socio-environnementales et les réponses aux défis des transitions et enjeux afférents, mais aussi dans la réflexion sur l'articulation sciences-société, les recherches transformatrices, l'émergence et la reconnaissance du métier d'intermédiation indispensable à ce type de recherches.

Elle joue un rôle d'amorçage, de soutien et de développement d'un nombre considérable de projets de recherche interdisciplinaires et en lien avec la société. Ces projets s'appuient notamment sur des conventions de partenariat avec la région Occitanie et Montpellier Méditerranée Métropole. Elle a donc un rôle structurant sur le territoire de l'Occitanie, en impulsant ou en renforçant les collaborations entre différentes parties prenantes du territoire.

La MSH est une institution dont le savoir-faire est reconnu et infuse dans le territoire. Ainsi, la présence d'un bureau et d'une permanence mensuelle à l'université de Perpignan dans le cadre d'une convention de partenariat signée en 2021 a facilité l'entrée de celle-ci comme tutelle secondaire de la MSH en 2025. La MSH joue un rôle d'accompagnement de l'Université de Perpignan dans la formalisation d'appels à projets et la co-construction de projets interdisciplinaires.

ÉVALUATION DE LA MAISON DES SCIENCES DE L'HOMME

PRISE EN COMPTE DES RECOMMANDATIONS DU PRÉCÉDENT RAPPORT D'ÉVALUATION

La MSH SUD ayant considérablement évoluée depuis 2019, une partie des recommandations du précédent rapport d'évaluation apparaissent donc en décalage par rapport à sa situation actuelle. Beaucoup de recommandations du précédent rapport d'évaluation ont en effet été suivies.

Sur le plan institutionnel, la transformation en UAR a bien eu lieu le 1er janvier 2021.

En termes de postes et de stabilisation du personnel, le comité note qu'une chargée de communication a été recrutée sur un poste d'IE (CNRS) le 1er septembre 2024. Son CDD se termine le 30 novembre 2025. Toutefois, un poste de fonctionnaire CNRS (IE) a été obtenu pour la communication. La personne recrutée commencera son contrat au 1er janvier 2026.

Du personnel a été affecté aux plateformes. Un IR a été affecté par l'IRD à la PUD SUDs (IR* PROGEDO) depuis le 1er janvier 2025. Une IGE fonctionnaire UPMV est affectée à la plateforme NumeRev. L'IR CNRS réalisateur multimédia affecté à la MSH à 50%, responsable du pôle Image (plateforme Audio-Visio) a vu ses missions restructurées et recentrées sur son cœur de métier (il ne prend plus en charge la communication). Par ailleurs, une IGR est affectée au projet Cart.occ (PIA4 MIRANDA) depuis le 1er octobre 2024.

Cependant, le nombre de CDD pour les personnels d'appui à la recherche reste élevé (9 au 1er janvier 2025), ce qui constitue toujours un point de fragilité pour ces personnels et pour la pérennisation des projets qu'ils portent.

En ce qui concerne le réseau des MSH, la MSH SUD y apparaît bien intégrée. Le directeur est membre du bureau du réseau et la MSH SUD a accueilli le comité des directions en juillet 2025. La MSH SUD participe activement à plusieurs groupes de travail du réseau des MSH, en particulier "Valorisation, recherche partenariale et participative", groupe qu'elle a initié, s'appuyant sur son expertise dans le domaine. Elle participe de manière active à des projets inter-MSH (comme par exemple celui sur les recherches empêchées). En partenariat avec d'autres MSH, elle est impliquée dans la participation à plusieurs réseaux métiers : le réseau RUSHS des métiers de l'image et du son, le réseau MATE-SHS dédié à la production, au traitement, à l'analyse et à la représentation des données en SHS, le réseau des ingénieurs PUD IR*PROGEDO, et le réseau Repères (Réseau des pépinières de revues scientifiques en accès ouvert).

En termes de collaborations avec les MSH régionales, la MSH SUD a un partenariat privilégié avec la MSHS-T (Toulouse) avec le portage conjoint du Laboratoire des transitions

En termes de collaboration avec les universités régionales, la MSH Sud joue un rôle de mise en lien et d'appui à l'émergence et au développement de projets de recherche. L'université de Perpignan Via Domitia est un bon exemple de cette collaboration. Une boutique des sciences y est en voie de formalisation en s'appuyant sur l'expérience issue du dispositif Trait d'Union de la MSH SUD et de son implication dans le réseau national des boutiques des sciences.

D'autres recommandations du précédent rapport ne correspondent plus à la politique scientifique actuelle de la MSH SUD telle qu'elle est structurée en trois axes (interdisciplinarité, sciences-société, science ouverte) déclinant une thématique de recherche cohérente sur le développement et les enjeux environnementaux et sociaux. La participation de chercheurs et enseignants-chercheurs issus des disciplines littéraires, par exemple, est difficile à articuler à ce programme, même si elle pourrait être envisagée sous l'angle de l'imaginaire de fonctionnements socio-environnementaux souhaitables. Toutefois, ces domaines sont développés par ailleurs dans les deux universités de tutelle montpelliéraines. En revanche, le monde éducatif pourrait, suivant une recommandation du précédent rapport, être davantage intégré aux différents projets de recherche, peut-être sous la forme d'un appel et de projets dédiés.

APPROPRIATION DES OBJECTIFS SCIENTIFIQUES DÉFINIS PAR LES TUTELLES

La MSH SUD présente la particularité de réunir une multitude de tutelles. Les représentants de ses tutelles principales et secondaires participent aux comités de pilotage et versent une dotation à la MSH. Cette multiplicité de tutelles ne constitue pas un frein au fonctionnement de la MSH mais une chance, notamment en matière de ressources humaines et financières.

Les attentes des tutelles en termes de structuration de la recherche sur le site et d'interface sciences-société sont réalisées, voire dépassées par la MSH.

La MSH SUD établit un partenariat entre le CNRS et les établissements sur site. Elle promeut l'interdisciplinarité, elle est motrice dans les activités SAPS - en étant en particulier une tête de pont dans le domaine des recherches participatives localement mais également active dans le domaine de la science ouverte - et elle fait le lien entre diverses structures du site (universités, IRD, CIRAD). Elle est un point d'entrée des IR* (HUMA-NUM et

PROGEDO), et elle est un appui à la recherche sur l'accès à ces dispositifs. Elle soutient et elle fédère des recherches entre les UMR du site et également à l'échelle régionale.

Les tutelles universitaires bénéficient de l'action de la MSH SUD, en cohérence avec leurs propres orientations. La politique scientifique de l'Université de Montpellier Paul-Valéry comprend un volet important autour des questions sciences-société et des recherches participatives. L'Université de Montpellier a développé une politique scientifique de l'interdisciplinarité et de la collaboration sciences-société, ce qui est en cohérence avec la coordination d'un axe sur le thème au sein de la MSH. À l'université de Perpignan Via Domitia, la politique scientifique est marquée par l'interdisciplinarité, les SAPS (sciences avec et pour la société) et la science ouverte. Enfin, les axes structurants de la politique scientifique de l'IRD et du CIRAD, sont les enjeux de développement, de la recherche dans les domaines de l'agriculture, de l'environnement, de la santé.

La cohérence géographique (le Sud et les Suds) avec l'UMPV, l'université de Perpignan, l'IRD et le CIRAD est également un atout.

PERTINENCE DE L'ORGANISATION ET DE LA GOUVERNANCE DE LA MSH AU REGARD DE SES OBJECTIFS, DE SES MISSIONS ET DE SES RESSOURCES

La MSH SUD est organisée en deux missions de gouvernance et trois axes.

Les deux missions de gouvernance sont d'une part celle de l'équipe de direction, d'autre part celle du service administratif. L'équipe de direction remplit une mission de coordination de la stratégie scientifique de la MSH (en articulation avec les avis du conseil scientifique), d'interface avec les différents réseaux dans lesquels elle est impliquée, de relation avec l'ensemble des tutelles et partenaires, et d'animation de la recherche et de la vie de la MSH. Le service administratif s'acquitte de la gestion des projets et des équipes de recherche : administration (contrats, RH), gestion, logistique, informatique, communication.

Toutefois, la gouvernance n'est pas cloisonnée. L'ensemble des équipes de la MSH (direction, personnel administratif, personnel scientifique, porteurs de projets) se réunit tous les 15 jours pour faire le point lors d'une réunion d'équipe. Cette horizontalité a été mise en place en 2021 et garantit l'implication collective autant que la réflexivité.

Par ailleurs, la politique scientifique est articulée en 3 axes : Interdisciplinarité ; Sciences-société ; Science ouverte. Chacun de ces axes irrigue les deux autres, notamment par la transversalité des projets portés et au contraire d'un fonctionnement en silo. Un référent scientifique ou un binôme est responsable de chaque activité. Il existe aussi des coordinateurs (souvent contractuels) pour les activités les plus lourdes.

L'ensemble de l'équipe est impliqué dans la gouvernance à travers une animation transversale. Ainsi, le projet scientifique de la MSH SUD a été reconstruit à partir de 2021, à partir d'une démarche collective de co-construction d'un chemin d'impact. Ce projet a abouti à une organisation en cinq axes stratégiques déclinant un ensemble d'activités dans lesquelles les membres de l'équipe se projettent pour le quinquennat 2026-2030. Cette gouvernance ouverte, transversale et partagée est cohérente avec les objectifs de la MSH et donne des moyens concrets d'incarner la recherche participative et l'interdisciplinarité. Elle permet également d'assurer que les ambitions de la MSH soient en cohérence avec ses ressources, notamment avec ses ressources humaines. La MSH semble avoir trouvé un rythme de croisière qui convient aussi bien à la direction qu'à l'ensemble des personnels.

Toutefois, afin de maintenir un tel niveau d'activité, plusieurs points d'attention sont à signaler.

D'une part, la direction souhaite nommer une deuxième personne à un poste de direction adjointe, ce qui a été validé par le comité de pilotage. Cette décision apparaît en effet de bon sens lorsque l'on mesure le nombre de projets dont la directrice adjointe est actuellement référente (12).

D'autre part, la stabilisation d'un gestionnaire semble indispensable alors que le budget consolidé en 2025 équivaut à 1,5 million d'euros. Actuellement, la gestion est assurée par une agente en CDD sur ressources propres et une agente en CDD (PIA4 ExposUM). Les demandes aux tutelles sont restées infructueuses dans cette mission stratégique pour le maintien et le développement de l'activité de la MSH SUD.

RÉALITÉ ET QUALITÉ DE L'ANIMATION SCIENTIFIQUE

Le SUD de MSH SUD renvoie à un ancrage au sud ou vers le sud mais est aussi un acronyme signifiant Savoirs Unis pour un autre Développement. Cette identité scientifique, présente depuis le GIS de 2014, est une marque de la MSH qui entend impulser et accompagner des recherches interdisciplinaires et participatives, c'est-à-dire engageant des acteurs académiques et non-académiques (collectivités, acteurs étatiques, associations, privés) mobilisés autour d'enjeux liés au développement, au changement climatique et environnemental et à leurs conséquences sociales.

En cohérence avec ce projet global, la MSH anime divers dispositifs d'animation scientifique au sein de ses axes. Des appels à projets blancs ou fléchés dans le cadre de son axe Interdisciplinarité visent à faire émerger des recherches exploratoires. Les projets soumis sont évalués par le conseil scientifique de la MSH SUD. Entre 2019 et

2024, ce sont 31 équipes-projets (annexe 6 du DAE : présentation des équipes soutenues) qui ont bénéficié du soutien de la MSH SUD, incluant non seulement un volet financier et logistique, mais aussi un accompagnement scientifique en amont du dépôt puis dans la phase de mise en œuvre des projets, ainsi qu'un accès privilégié aux pôles et services de la MSH SUD. Cela permet aux équipes-projets d'expérimenter de nouvelles formes de recherche et de valorisation (par exemple, l'écriture audiovisuelle de la recherche) et de consolider leur projet (par exemple, par un appui à la rédaction d'un plan de gestion des données), en vue notamment de répondre à des appels à projets de plus grande envergure (de type ANR, ERC ou AMORCE) ou d'expérimenter de nouveaux fronts de recherche appelés à renouveler les axes de recherche de certains laboratoires et établissements du site.

L'InCubateur d'Interdisciplinarité ELArgie, lancé en 2022, est mobilisé en appui aux établissements et aux chercheurs engagés dans le cadre de grands projets de site (PIA, défis-clés, etc.) ou d'établissement (par exemple, Fédération de recherche Energie Environnement de l'UPVD) impliquant un type élargi / radical d'interdisciplinarité, entre disciplines évoluant dans des régimes épistémologiques et des registres méthodologiques très différents. Cette initiative vise à mieux comprendre et désamorcer les verrous théoriques, méthodologiques et épistémologiques qui empêchent les chercheurs de s'engager sereinement dans des démarches de recherche interdisciplinaires.

Le dispositif Trait d'Union considéré comme une boutique des Sciences et un tiers-lieu de recherche accompagne depuis sa création une quinzaine de projets tous les ans.

La vocation du dispositif est de créer des synergies entre la recherche, l'enseignement supérieur et la société civile pour développer et appuyer des initiatives régionales à visée sociale et/ou environnementale, avec deux particularités. Pour la société civile, il s'agit de faciliter l'accès aux acteurs de la recherche grâce à une structure d'interface et de mise en relation, avec la possibilité de proposer des thèmes de recherche à la communauté scientifique. Pour l'ensemble des acteurs impliqués dans les projets Boutiques des Sciences, il s'agit d'une participation guidée aux processus de co-construction de projets collaboratifs solides et équitables, au croisement des savoirs académiques et non-académiques.

Aujourd'hui, l'initiative de ces projets vient d'acteurs associatifs et la MSH ambitionne de développer davantage l'accompagnement d'acteurs publics.

À titre d'exemple, le dispositif Trait d'Union a permis l'incubation du projet MAPE (Réduction de la mortalité aviaire dans les parcs éoliens en exploitation) proposé par la Ligue de Protection des oiseaux et la Dreal Occitanie et qui rassemble aujourd'hui l'ensemble des acteurs de la filière éolienne et auquel s'est associé le CEFE (Centre d'écologie fonctionnelle et évolutive/ UMR 5175) pour le volet recherche. Ce projet bénéficie d'un financement de plus d'1 M€ – du Ministère de Transition Écologique, de la DREAL (Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement) d'Occitanie, de l'ADEME, de l'OFB (Office Français de la Biodiversité), de la région Occitanie, du LabEx CEMEB et du secteur privé éolien (Fédérations FEE et SER avec la contribution volontaire de 25 opérateurs éoliens). Ce financement a été pour partie essentielle négocié par la chargée de mission MSH SUD, son caractère mixte ayant permis de garantir une forme d'équité du partenariat et d'indépendance de la recherche.

Cet exemple montre la pertinence du rôle de la MSH SUD et de son dispositif Trait d'union pour aborder des sujets socio-environnementaux complexes en rassemblant l'ensemble des acteurs concernés dans une démarche de recherche participative.

BILAN DE L'ACTIVITÉ SCIENTIFIQUE ISSUE DE LA SYNERGIE FÉDÉRATIVE

La mise en synergie de différents acteurs ou institutions, dans ou hors du secteur de la recherche, est garantie par les prérequis des appels à projets blancs ou thématiques. Pour être recevable, un projet doit être porté au moins par deux unités de recherche et deux chercheurs issus de deux disciplines différentes.

Le suivi de tous les projets par un référent scientifique (en plus de l'équipe de pilotage) contribue également à la réalisation et à l'aboutissement des projets. À titre d'exemple, la MSH SUD a été associée à la Nuit de la solidarité, puis elle a accompagné la mise en place de l'Observatoire du sans-abrisme en phase de préfiguration entre 2021-2023. Le rapport a été rendu et un observatoire du sans-abrisme a été mis en place à l'échelle de l'Hérault.

Engagée dans une démarche de sciences ouvertes, la MSH SUD accorde une grande importance à la diffusion des données de la recherche. Le projet Cart.Occ est un exemple de diffusion des travaux de recherche à la société. Il vise à valoriser les recherches de l'UMPV par la cartographie interactive enrichie de contenus multimédias. Il s'agit d'un projet inter-laboratoires financé depuis 2024 par le PIA4 MIRANDA.

De même, le pôle image est une plateforme de réalisation de supports audiovisuels et de diffusion de la recherche (labellisée Audio-Visio par le RnMSH). Le pôle vient en appui aux chercheurs dans l'acquisition de matériaux audio et/ou visuels, le prêt de matériel ou un appui humain à la captation d'images ou sons. Il forme des chercheurs et ingénieurs. Il réalise des reportages, documentaires et autres contenus. Il produit des vidéos ou supports de communications. Il est doté d'un studio audiovisuel professionnel.

Le projet NumeRev propose une plateforme d'incubation de projets de publications numériques doublée d'un portail interdisciplinaire de revues scientifiques et d'actes de colloques, ainsi qu'une panoplie de services innovants aux projets éditoriaux en favorisant leur transition numérique.

Au-delà de l'amorçage et de l'accompagnement de recherches, de la diffusion et de la science ouverte, la MSH SUD est devenue en quelques années une référence dans le champ des recherches participatives, en occupant une fonction d'intermédiation entre recherche et société civile et également en portant une réflexion et des publications sur l'intermédiation comme pratique et métier. Au cœur du territoire et en prise avec les collectivités, les entreprises, les associations, la MSH développe une action de conseil et d'inflexion de la prise de décision publique et également de repositionnement des sciences sociales dans la sphère publique : il ne s'agit pas de répondre à une commande mais de co-construire des actions et des pratiques.

Par exemple, dans le cadre d'une convention entre la région Occitanie et la MSH SUD, la MSH s'est vue confier la mission de constituer et de coordonner un milieu co-recherches du réseau Sciences en Occitanie. Dans ce cadre, deux missions témoignent de son expertise scientifique et en termes de pratiques d'intermédiation : 1/ structurer et animer une dynamique régionale de recherche participative avec un réseau d'acteurs de l'enseignement supérieur et du tiers secteur de la recherche ; 2/ renforcer le socle de compétences en recherche-action participative.

PERTINENCE ET QUALITÉ DES SERVICES TECHNIQUES COMMUNS

Dans le cadre de la charte des MSH mais aussi des missions que la MSH SUD s'est assignée depuis 2021, plusieurs services communs sont proposés et ont été développés sur le site.

Le pôle Science ouverte de la MSH SUD accueille depuis septembre 2023 une chargée de mission science ouverte et données de la recherche (accueil en détachement UMPV). Elle travaille en étroite collaboration avec l'ensemble des personnels de la MSH, la communauté scientifique du site et les services dédiés aux données de la recherche et à la science ouverte des établissements.

La mission science ouverte et données de la recherche est structurée en trois axes : 1) L'accompagnement des évolutions des outils déployés au sein de chaque université 2) La sensibilisation de la communauté scientifique – à commencer par les équipes projet de la MSH SUD – dans l'identification des questions associées à la gestion de leurs données 3) La diffusion et la valorisation des résultats des recherches (lien vers le portail HAL de la MSH SUD : <https://cnrs.hal.science/MSH-SUD>)

Cette mission se construit en lien avec l'IR* Huma-Num, infrastructure de recherche nationale pour les données de la recherche en sciences humaines et sociales, dont l'agent est le relais des services à la MSH- SUD.

La présence de cette chargée de mission a permis de s'intégrer dans les réseaux régionaux dédiés à la science ouverte et à la gestion des données de la recherche (à l'UMPV, l'UPVD, l'université de Nîmes ou le CIRAD). La MSH SUD est impliquée par sa chargée de mission dans le groupe de travail science ouverte données du consortium Couperin. Elle est également partie prenante du SPOC (small private online course) QUERO, né d'une initiative de l'Université de Toulouse Jean-Jaurès qui associe les URFIST, les MSH et les universités en France et en Belgique pour améliorer la professionnalisation des porteurs de revues scientifiques et en matière de qualité éditoriale.

La mission de la chargée de mission science ouverte s'articule donc avec celles de deux autres personnels de la MSH.

D'une part, l'IGE développeuse NumeRev "catalyseur de science ouverte" qui donne accès à des revues hébergées, à des actes de colloques, à des carnets de recherche mais joue aussi un rôle d'accompagnement à la publication numérique, propose un modèle d'édition scientifique facilité, des systèmes d'exports de base de données, la gestion simplifiée de publication, l'intégration de matériaux de recherche. Il s'agit d'un véritable outil-ressource métier (édition) mais aussi scientifique (pour publication ou consultation).

D'autre part, il y a l'IR référent pour l'IR* PROGEDO et responsable de la PUD SUDs. La création de la PUD SUDs à la MSH est récente, et elle a été facilitée par la dotation d'un ingénieur qui a pour vocation d'accompagner les projets de recherche sur le volet des données quantitatives, avec une focalisation sur les projets avec et vers les suds. La PUD SUDs collabore avec la PUD de la MSH (Aix-en-Provence). En décembre 2025, est organisée pour la première fois à la MSH SUD la semaine Data-SHS réunissant une cinquantaine de personnes sur le site pour une semaine de réflexion, de formation, d'ateliers et de retours d'expériences sur les données en sciences humaines et sociales.

La plateforme de réalisation de supports audiovisuels et de diffusion de la recherche (labellisée Audio-Visio par le RnMSH) est un service technique commun dont l'ensemble des partenaires du site s'emparent. Cette plateforme d'acquisition et de prêt, de formation, de réalisation, de production de contenus audiovisuels est dotée d'un studio audiovisuel professionnel. Ce studio est loué à des tarifs préférentiels en fonction du statut des institutions demandeuses (partenaires ou non, publiques ou privées). Actuellement coordonnée par un réalisateur affecté à 50%, elle est soutenue par la présence d'un réalisateur multimédia en CDD, du responsable informatique et d'un stagiaire, mais peine néanmoins à faire face à la demande.

EFFICIENCE DE LA STRATÉGIE DE LA MSH DANS LE CADRE D'UNE MUTUALISATION DES MOYENS DES PARTENAIRES

Dans le cadre d'une mutualisation des moyens des partenaires, la MSH joue un rôle de mise en synergie dans une optique d'interface sciences-société conforme aux préconisations en matière de science ouverte. La forte convergence institutionnelle sur les thématiques telles que l'environnement, la santé, les transitions énergétiques, les inégalités sociales et d'accès aux ressources et le développement durable, constitue un contexte favorable à son action de coordination d'initiatives multiples à travers les projets portés. La MSH SUD développe également une action de formation, en accueillant de nombreux étudiants de master stagiaires issus d'horizon disciplinaires différents, ainsi qu'en projetant de participer au montage d'un diplôme universitaire sur la recherche transformatrice.

PERTINENCE DE LA STRATÉGIE SCIENTIFIQUE

La stratégie scientifique de la MSH SUD consiste à prendre la mesure des implications des crises socio-environnementales et à accompagner les évolutions de la recherche scientifique dans la réponse à apporter à ces crises.

Pour ce faire, le projet scientifique de la MSH SUD a été repensé par la nouvelle équipe de direction, en 2021, autour de trois axes qui se nourrissent les uns les autres : l'interdisciplinarité, l'interface sciences-société, la science ouverte. Ces trois axes sont autant des méthodes, des savoir-faire, que des objets de réflexion. Leur articulation paraît pertinente et effective à travers les projets impulsés et développés.

Cette stratégie scientifique positionne la MSH SUD comme un interlocuteur régional incontournable en matière de démarche d'intermédiation.

Le projet MAPE en est un exemple. Ce projet sur la réduction de la mortalité aviaire dans les parcs éoliens a vu le jour dans le cadre du dispositif Trait d'Union. Il a ensuite évolué vers un projet collaboratif multi-acteurs soutenus par la MSH SUD, qui a joué un rôle important dans l'ouverture d'un dialogue entre des groupes aux intérêts opposés. La MSH a accompagné l'élaboration d'un cadre commun pour l'évaluation de la performance des systèmes de détection-réaction automatique des oiseaux par les fournisseurs et les exploitants de parcs éoliens, permettant de concilier le développement de l'énergie éolienne terrestre et la préservation de la biodiversité. En 2025, l'ADEME (Agence de la transition écologique) et l'OFB (Office français de la biodiversité) ont été épaulés dans le lancement d'un appel à projets dédié. La filière des énergies renouvelables et les services inscrits se sont appropriés les résultats de ce projet.

Un autre exemple est le LLUNAM (*Living Lab on Urban Nature based solutions in Montpellier*), dispositif de recherche-action multi-acteurs, interdisciplinaire et participatif porté par la MSH SUD. Il associe des chercheurs de différentes disciplines issus des sciences de la vie et de l'environnement et des SHS, des acteurs non-académiques (collectivités territoriales, associations, agences de l'État, entreprises, collectifs d'habitants) intéressés par l'étude et l'expérimentation des solutions fondées sur la nature (SfN) dans la zone métropolitaine de Montpellier.

La MSH est l'incubateur de ce projet qui articule une cartographie des SfN (Solutions fondées sur la Nature) existantes ; l'élaboration des synthèses de données disponibles et la collecte de données manquantes dans une approche interdisciplinaire et participative ; l'expérimentation de processus décisionnels ; la modélisation des expérimentations.

ANALYSE DE LA TRAJECTOIRE DE LA MAISON DES SCIENCES DE L'HOMME

À l'issue de cette phase 2019-2024 et dans une projection à 2030, la MSH SUD apparaît à une période charnière de son évolution. Le document d'autoévaluation et la journée d'entretiens sur site ont permis de mettre en évidence une montée en puissance associée à un changement de direction depuis 2021. À l'issue de cette phase, durant laquelle la MSH SUD a accompagné des partenaires académiques et institutionnels dans la mise en place de démarches Science avec et pour la société (SAPS), en particulier de recherches participatives et dans une dynamique d'interdisciplinarité, elle entend, en accord avec les recommandations du Conseil scientifique et du Comité de pilotage, mettre en œuvre et en pratique cette expérience. Ainsi, la MSH SUD projette de renforcer sa démarche de recherche transformatrice afin de contribuer à la transformation des sociétés face aux urgences contemporaines.

Pour ce faire, la MSH SUD entend poursuivre une action d'incubation de projets interdisciplinaires, de formation des chercheurs et des partenaires non-académiques à la recherche participative, de science ouverte et expérimentation de formes novatrices de restitution scientifique.

Le projet 2026-2030 est ainsi articulé en cinq axes :

1. restaurer la gouvernance collective et la réflexivité en interne ;
2. décroisonner la MSH et élargir sa portée territoriale ;
3. valoriser les savoir-faire, les métiers et les personnes ;
4. structurer l'offre science ouverte et sciences-société ;
5. renforcer l'offre d'accompagnement des partenaires.

Ces cinq axes, qui ont l'intérêt d'articuler des problématiques internes (gouvernance, interdisciplinarité, science ouverte, métiers) et externes (décloisonnement, accompagnement des partenaires), illustrent bien une projection dans un rôle d'interface sciences-société qui est celui que la MSH SUD s'assigne prioritairement.

Ces perspectives ambitieuses sont conditionnées à l'obtention de moyens permettant de soutenir ces projets. Le comité ne peut que souscrire à la nécessité confirmée par le comité de pilotage 2025, de renforcer l'équipe de direction par l'adjonction d'un second directeur adjoint. De même qu'on ne peut que souligner la légitimité de la demande de stabiliser des personnels trop peu nombreux et surtout en situation de contrats à durée déterminée, dont celui de gestionnaire, pourtant un poste clé.

RECOMMANDATIONS À LA MAISON DES SCIENCES DE L'HOMME

Le comité encourage la MSH SUD à continuer sur sa voie prometteuse, empruntée depuis 2021, et à poursuivre l'ensemble de ses actions dans l'esprit présenté lors de la journée de visite, dans le document d'autoévaluation et dans la projection à un horizon 2030.

La MSH SUD gagnerait à rendre plus aisément lisible et compréhensible cette activité foisonnante et complexe, par exemple en produisant un schéma ou un document de synthèse mis en ligne.

Cet appel à la clarification ne concerne pas que la forme mais aussi le fond. Le comité attire l'attention sur une multiplication des projets qui peut conduire à la dispersion, voire à l'épuisement des personnels. Ainsi, l'activité de la MSH SUD gagnerait à être adaptée à ses ressources à défaut de pouvoir disposer de ressources plus importantes.

Enfin, afin de jouer pleinement son rôle de structuration de la recherche en SHS sur le site, le comité encourage la MSH SUD à développer des stratégies pour intégrer davantage les humanités à ses projets.

DÉROULEMENT DES ENTRETIENS

DATE

Début : 21 novembre 2025 à 08h30

Fin : 21 novembre 2025 à 16h00

Entretiens réalisés : en présentiel

PROGRAMME DES ENTRETIENS

8 h 30 – 9 h 00

Réunion à huis clos du comité d'experts

9 h 00-9 h 30

Entretien avec l'équipe de direction

9 h 30-10 h 30

Réunion plénière en présence de l'ensemble des membres de l'UAR

10 h 30-10 h 45

Pause

10 h 45-11 h 30

Entretien à huis clos avec les personnels d'appui à la recherche : ingénieurs, techniciens et administratifs

11 h 30-12 h 00

Visite des locaux

12 h 00-13h15

Déjeuner de travail du comité à huis clos

13 h 15-14 h 00

Entretien à huis clos avec les représentants des tutelles

(Université de Montpellier ; Université de Montpellier Paul-Valéry ; Université Perpignan Via Domitia ; CNRS ; IRD ; CIRAD)

14 h 00-14 h 45

Entretien à huis clos avec l'équipe de direction

14 h 45-16 h 00

Entretien à huis clos du comité d'experts

16 h 00

Fin de la visite

POINTS PARTICULIERS À MENTIONNER

OBSERVATIONS GÉNÉRALES DES TUTELLES



Olivier TINLAND
Université de Montpellier Paul-Valéry
Directeur de la Maison des Sciences et des
Humanités SUD – UAR 2035

à

Mesdames et messieurs les membres
du comité d'experts du Hcéres

Montpellier, le 26 janvier 2026

Objet : Observations générales sur le rapport d'évaluation DER-
PUR270025939-SHS6-MSH Sud - Maison des Sciences et des Humanités SUD
(UAR 2035)

MSH SUD – UAR 2035

Site Saint Charles
Rue Auguste Broussonnet
34000 Montpellier
<https://www.mshsud.org>

Mesdames et messieurs les membres du comité d'experts du Hcéres

Nous remercions le comité d'experts pour sa visite et le Hcéres pour le travail
mené sur le dossier d'évaluation présenté par la MSH Sud, ainsi que pour son
rapport de qualité sur le bilan de l'unité et sur son projet.

Un processus de renforcement en personnels de soutien à la recherche est en
cours et est identifié comme étant une priorité de la politique scientifique de
l'établissement mais les moyens sont limités et ne permettent malheureusement
pas de répondre à toutes les demandes et tous les besoins dans l'immédiat.

Veuillez agréer, chères et chers collègues, l'expression de nos sincères
salutations.

Université de Montpellier
Paul-Valéry

Route de Mende
F34199 Montpellier Cedex 5
www.univ-montp3.fr

Olivier TINLAND
Directeur
MSH SUD / UAR 2035

Anne FRAÏSSE
Présidente de l'université
de Montpellier Paul-Valéry